

C843.52

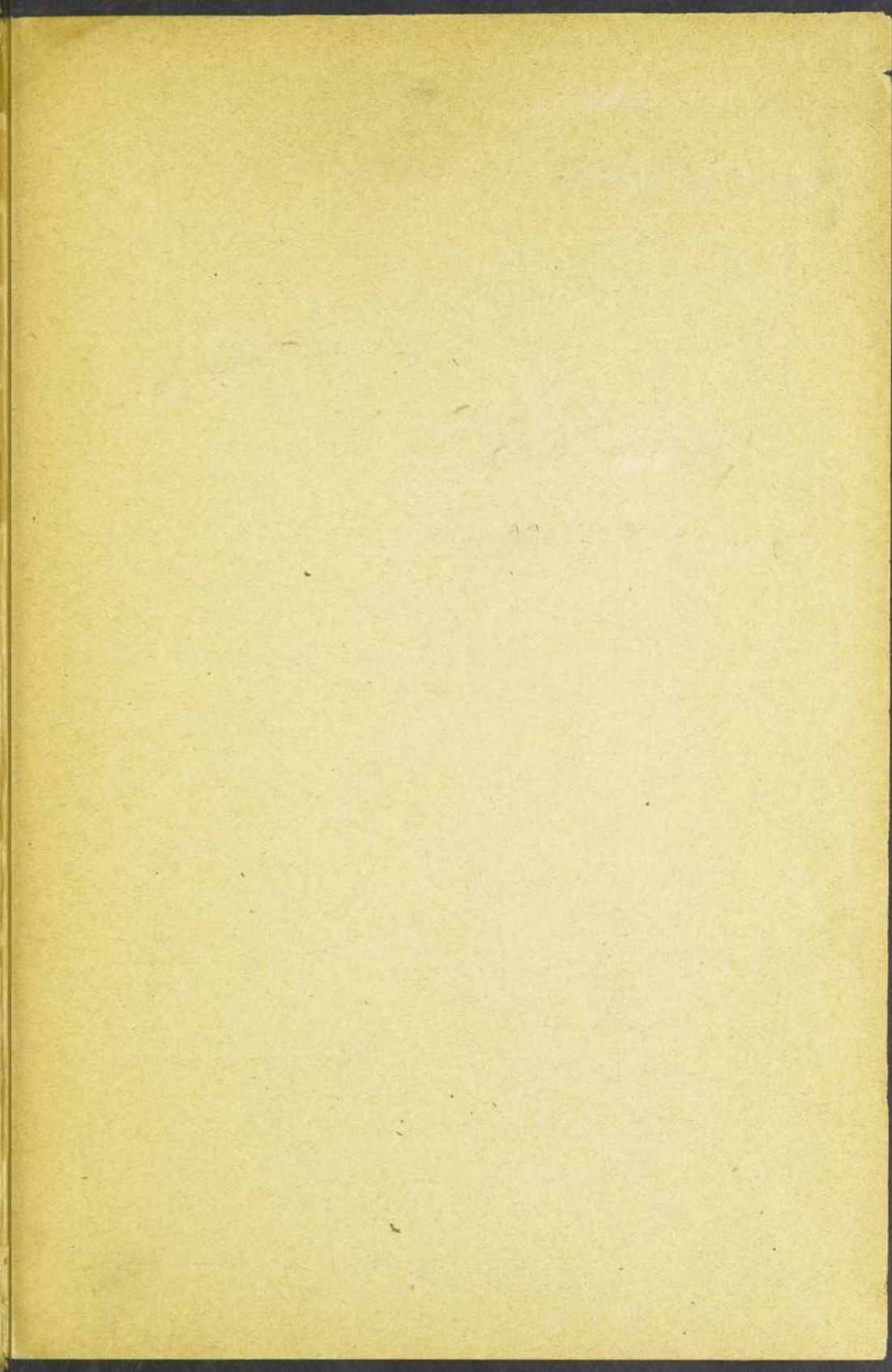
M415m

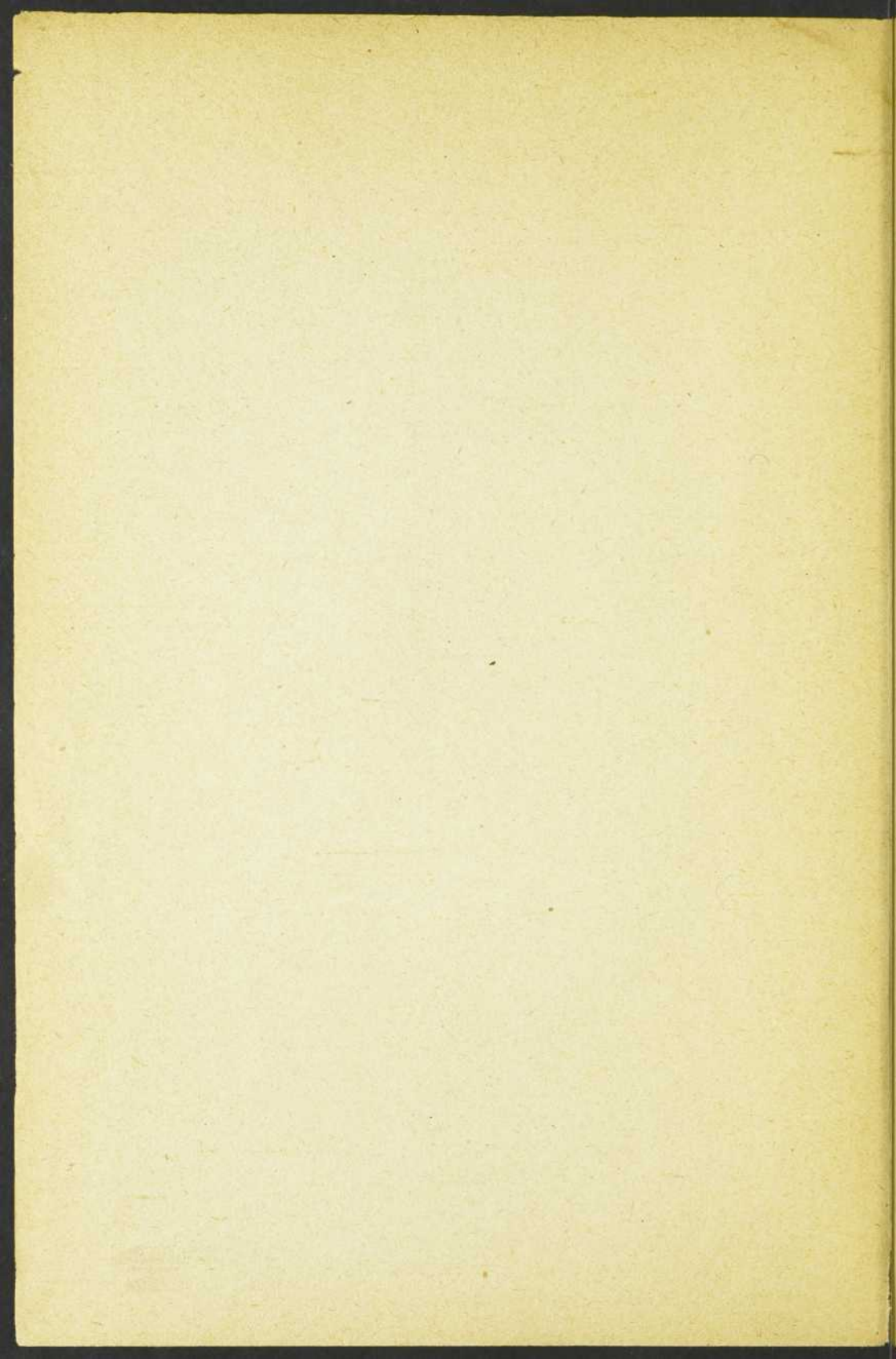
1930



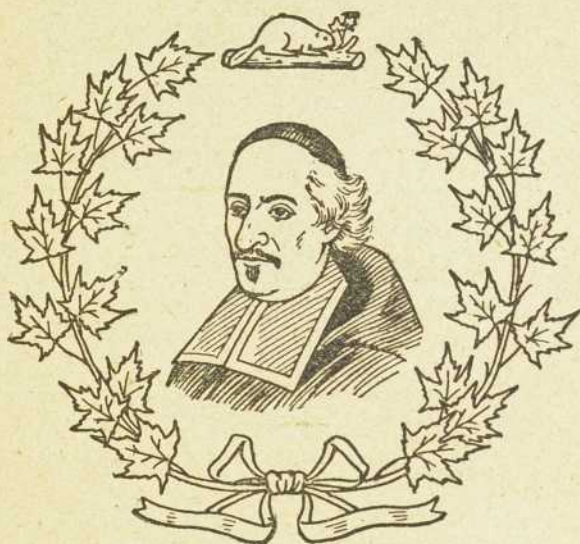


Bibliothèque Nationale du Québec





BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION LAVAL

Droits réservés. Canada 1930, Copyright U. S. A. 1930
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

Nº 624 B

MASSÉ... DOINE

A MA FEMME,
pour lire à nos petits-enfants
quand ils n'auront pas sommeil,
je dédie ce livre.

OSCAR MASSÉ

MASSÉ... DOINE



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
430, rue St-Gabriel
1930

~~P7~~

~~24.9~~

~~M 52 Ma~~

~~15~~

PS

9526

A862M38

1930



LES MÉMOIRES DE NUXETTE

C'est novembre; il pleut à verse...

Tiens, pensez-vous, voilà une entrée en matière qui sert de prélude à quelque récit lugubre et larmoyant. Déjà vous entrevoyez le misérable taudis avec son âtre sans feu, sa huche sans pain et des meurt-de-fain dépenaillés grelottant près de la mère pthisique qui toussotte, et enfin tout l'attirail à embobeliner les âmes compatissantes que délecte ce que Henri Heine appelle le « tiède breuvage de la sentimentalité ».

Ce sont là les éléments de la technique, les premières académies, le catéchisme du rapin : en deux coups de pinceau, il vous brosse une scène à attendre l'âme la plus stoïque ; par la magie de son talent, il dompte vos récalcitrances et vous gagne insensiblement à ses impressions, fait vibrer votre cœur à l'unisson du sien, expulse, pour ainsi dire, votre âme de chez elle et y substitue la sienne. C'est ainsi que nous sommes infailliblement pris, malgré que nous en ayons, par l'artifice de la mise en scène, ce miroir aux alouettes qui leurre sans cesse nos pauvres imaginations conventionnelles, impitoyablement asservies à la routine des sentiments toujours mêmes, à la tyrannie des éternels lieux communs.

Si l'on vous annonce un radieux soleil de juillet, votre esprit serein anticipe quelque récit agréable où il y a des oiseaux sous la feuillée, des liserons aux haies qui bordent la route poussiéreuse, et, à coup sûr, un Roméo avec sa Juliette qui s'aiment tendrement jusqu'à ce qu'un rival entre en scène, alors que l'astre du jour, — comme il sied à un soleil bon enfant qui connaît son pu-

blic — se dissimule « illico » derrière des nuages qui ont eu le bon esprit de s'amonceler pour la circonstance.

Ainsi, c'est entendu, le lecteur ne s'attend à rien de bien rigolo quand le narrateur débute en affirmant que c'est novembre et qu'il pleut. Somme toute, si l'on veut chicaner, je conviendrai que novembre, avec son ciel gris et ses journées brumeuses, évoque des pensées plutôt tristes et mélancoliques. Novembre, c'est plus que l'article-Paris en marivaudage, c'est bien l'ennui qui suinte avec la pluie, c'est la clarté du jour qui baisse comme une lampe qui s'éteint et fuligine, c'est l'arbre désolé que la bise dénude. Novembre, c'est une lettre de cachet qu'on nous signifie d'avoir à se claquemurer jusqu'à l'avril, c'est l'adieu des oiseaux qui nous quittent, c'est la nature qui entre au cloître pour y prendre le voile neigeux. Novembre, c'est aussi la pierre du cimetière, blanche comme un bristol, où se lit l'invitation fatale à laquelle il faudra, quelque jour, se rendre...

Et c'est précisément parce que novembre n'est pas un mois très gai et que, ce soir, il pleut des hallebardes, que je me demande par quel caprice du hasard ou plutôt par quel agencement mystérieux, par quel processus psychique qui confond et dérouté mes tentatives d'auto-analyse, mon esprit en travail de ressouvenir s'est porté sur une aventure assez plaisante de mon enfance.

Voilà une question que je vous laisse à trancher. Peut-être, après tout, n'y a-t-il là aucun phénomène inexplicable et s'agit-il, en fin de compte, de l'évolution normale de l'esprit qui, au besoin appelant à la rescousse l'imagination et la mémoire, fait succéder le contraste à l'image, l'idée négative à l'idée positive, l'antithèse à la thèse. Pendant les canicules de juillet, votre esprit n'évoque-t-il pas, spontanément et sans progression marquée, les blizzards de janvier !

Quoiqu'il en soit et bien que nous soyons en novembre et qu'il pleuve à boire debout, nous parlerons, si vous voulez bien, de

cette matinée ensoleillée de juillet 189... qui me revient à la mémoire après plus d'années que j'en veux avouer.

C'était jour de congé et, en compagnie de deux camarades, j'étais allé à la chasse dans le grand bois appartenant à Mr Woods et qui, par la suite, est devenu le Parc Victoria, à Granby. Nos armes, d'ordinaire, étaient des espèces d'arbalètes de notre confection dont la portée et la justesse de tir épargnaient le gibier avec une magnanimité qui jamais ne se démentait. Ce jour-là pourtant, le copain Maurice créa toute une sensation dans notre « party » en exhibant à nos yeux ravis une carabine, calibre 22, dérobée à la panoplie de son père.

A dix ans, on a l'enthousiasme plutôt facile et volontiers bruyant. Je vous laisse à penser si la perspective de se servir d'un vrai fusil était de nature à nous déplaire. Maurice grandit de vingt coudées dans notre estime et nous eûmes la générosité, Henri et moi, de lui céder, séance tenante, les queues de tous les écureuils que nous tuerions ce jour-là.

Est-ce là ce que les tabellions appellent une « donation à cause de mort » ?

Touché d'un procédé aussi délicat, Maurice, pour ne pas demeurer en reste, me passa la carabine : « Tiens, tu tireras le premier », me dit-il avec la courtoisie d'un marquis d'Auteroche. J'acceptai avec tout le culot d'un lord Hay.

Règle générale, la chasse consistait à courir les bois, à nous régaler de baies et de noix ou à cueillir de quelques simples dont nos parents nous avaient appris les propriétés curatives. Pour ce qui est du gibier, nous faisons invariablement buisson creux et pour cause.

Mais qu'importe le gibier si l'on éprouve l'intoxicante émotion de la chasse ! Foin des abondantes venaisons pourvu qu'on goûte à ce vivifiant tonique, attrait capital du sport, qui pimente ce que Loti appelle « le fade ragoût de la vie », qui fouette le cœur et fait fluer plus vite et comme bondir d'aise,

d'un bout à l'autre du système, le sang paresseux qu'endort la prosaïque cadence du train-train routinier ! Il m'est resté de ces courses sans but, par monts et par vaux, de ces tête-à-tête avec Flore Sylvestre (je parle mythologie) une allure peut-être vagabonde et sauvage, mais aussi un grand amour de la nature, source pure et limpide, fontaine de Jouvence qui garde l'âme éternellement jeune et où il fait bon s'abreuver aux heures de défaillance et d'écoeurement.

Les bois sont des cloîtres où l'âme s'esseule de la cohue profane et entre en retraite fermée pour se roborer ou se retremper. Là, l'homme laissé à lui-même, quitte les oripeaux dont notre civilisation l'a attifé ; sa vanité disparaît, son masque d'hypocrisie tombe. Il n'est plus en scène et dépouille tout maquillage, toute contrainte. Il ne pose plus, ne plastronne plus ; il comprend comme il est petit et combien insignifiant le rôle qu'il joue — bien qu'il réussisse assez les faquins — dans le grand spectacle qu'est la création. Ah ! certes oui, la solitude des bois est beaucoup moins pénible, notre isolement moins intense que cette impression d'inanité que nous ressentons au sein même de nos villes les plus tapageuses et les plus pétulantes, dans la société la plus fashionable où le snobisme s'applique à faire le vide dans les intelligences et dans les cœurs avec la précision inconsciente d'un mécanisme pneumatique.

Mais voilà que je m'emballe !... Somme toute, j'avoue avec d'autant plus de bonne grâce mon manque du stoïcisme et de l'équanimité de l'homme des bois que cette constatation vient justement appuyer mon dire. Au reste, à l'époque dont je parle, j'avais à peine dix ans. C'est dire que mon âme ne sentait pas toute la poésie de la nature et que j'étais préoccupé à toute autre chose qu'à méditer sur la magnificence de la création, à philosopher doctement et à chercher noise à ceux qui ne partagent pas ma passion pour la pêche à la ligne !

Un bois était tout bonnement un bois, c'est-à-dire une im-

mense solitude où l'on pouvait crier à tue-tête sans crainte d'être grondé. Un arbre était, au point de vue de mes dix ans, un long poteau fiché en terre et garni de branches, perchoirs où oiseaux et écureuils devaient se poser en cibles à nos projectiles. Un rocher, c'était une masse à surface libre de végétation où nous avions beau jeu pour écraser des couleuvres. Les fleurs elles-mêmes, les jolies fleurettes qui détachent leurs tons clairs éclatants d'un fond d'émeraude, n'étaient qu'autant de pièges tendus aux papillons.

Ce jour-là pourtant — je m'en souviens comme si c'était hier — le soleil, tamisé par la trémie du feuillage, jetait ça et là des paillettes d'or. On eut dit un vaste temple aux arceaux ajourés et comme ouvragés de filigrane. Les arbres semblaient des colonnes dont les chapiteaux de branches complétaient l'illusion. La maîtrise elle-même était représentée par des myriades d'oiseaux aux vocalises pleines de suave harmonie. C'est à peine si je remarquai qu'une fraîcheur délicieuse se dégageait de l'herbe resplendissante de rosée. L'oreille du chasseur attentif plutôt que du poète mélomane perçut les pizzicati qu'exécutait de son bec un pic-vert sur le tronc creux et sonore d'une souche, dans le chiar-oscuro du sous-bois. Dans le concert harmonieux des oiseaux, je ne vis qu'un indice de menu gibier : j'étais au comble de mes vœux.

Nous cheminions tous trois, Maurice, Henri et moi, l'oreille aux aguets, parlant bas, évitant les branches mortes et les feuilles sèches, lorsque j'aperçus, sur un arbre, à quelques pas du sentier que nous suivions, un gentil écureuil dont l'attitude calme et digne me parut, à ce moment-là, provocatrice.

J'épaulai la fameuse carabine, je mis en joue et... bing ! le coup partit. Le coup partit, si fait, mais l'écureuil, lui, ne partit pas. Sans broncher mais, comme pour me narguer, il fit entendre un petit cri persifleur et ironique qui signifiait clairement : Bis, bis, mon ami !

Le dépit n'épargne pas plus l'enfance que l'âge mûr et, j'avais beau m'en prendre à la carabine, maugréer contre les cartouches, je me sentais, au fond, très humilié de ma maladresse, d'autant plus qu'il y avait là deux témoins oculaires, très oculaires même, qui, ne pouvant dissimuler leur hilarité dans leur barbe, prenaient tout simplement le parti de me rire au nez.

J'aurais sans doute pu me venger de leur affront en défiant mes camarades de faire mieux, — ils étaient, eux aussi, de piètres Nemrods — mais la présomption l'emporta et, derechef, j'épaulai et visai. Je ne crois pas que Guillaume Tell ait senti pareille émotion lui tenailler le cœur. Rassemblant tout le sang-froid qui me restait et éjaculant mentalement une dernière supplique à saint Hubert, je pressai la détente : re-bing !

Cette fois, mon écureuil se décida à rendre pleine et entière justice à la précision de mon tir. Il exécuta une série de pirouettes de branche en branche et vint choir, inerte, pantelant, au pied de l'arbré.

Fier de mon adresse, orgueilleusement dédaigneux des compliments de Maurice comme des congratulations de Henri, j'avais enlevé ma casquette et m'épongeais le front laborieusement, histoire de souligner ce que pareille sûreté de coup d'œil comportait de concentration d'esprit. Ah ! ce que j'aurais donné pour que tous mes condisciples eussent été témoins de ma performance cynégétique. Pour un peu, j'aurais salué de droite et de gauche des spectateurs imaginaires, comme font l'homme-serpent ou l'avaleur de sabres des cirques forains. Mon âme exultait et il me semblait entendre retentir dans le bois un hallali d'allégresse.

Lorsque j'eus fait la roue bien consciencieusement et qu'un orgueil de fin tireur se fut enfin vengé des précédentes ailleries de mes compagnons, je daignai condescendre à ramasser le cadavre de ma victime. Horreur ! à mon approche,

ledit cadavre se secoua de son étourdissement et, en un clin d'œil, alla passer son fou rire sous une grosse pierre.

Jugez de ma déconvenue ! J'eus tôt fait de rentrer mes poses de matamore et la confusion fit place à la suffisance. L'art de dissimuler et de feindre est avant tout, question de tempérament et je fus toujours piètre diplomate et médiocre acteur. J'eus donc beau soutenir mordicus que j'avais bel et bien blessé à mort l'écureuil en question, je manquais évidemment de pectus. Comment convaincre mes contradicteurs, alors que je n'étais guère persuadé moi-même. Depuis cette époque, j'ai ouï dire que « si vis me flere primo dolendum est ».

« Dis donc, il avait une jolie allure, ton moribond », gouaillait ce bavard de Maurice.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, pour dissimuler ma confusion, j'essayais, à l'aide d'un bâton, de déloger le fugitif de dessous cette pierre où il avait cherché refuge. Peine perdue, j'en tirai bien des écales de noix, des feuilles, de la mousse, mais d'écureuil, pas plus que dans la main. De guerre lasse, j'allais discontinuer les fouilles, lorsque mon attention porta sur des lisières d'écorce enroulées les unes sur les autres. Après un examen plus minutieux, je constatai que ces lisières d'écorce de bouleau étaient couvertes de minuscules dessins, espèces d'hiéroglyphes qu'on eut dit poinçonnés ou percillés par quelque élève de Braille.

Dans l'état d'âme où j'étais, cette trouvaille arrivait à point pour faire diversion et me soustraire aux quolibets qu'inspirait à mes compagnons le sort à tout le moins problématique de mon écureuil. A cet âge, on a la curiosité facile et naïve et, l'imagination aidant, nous en vîmes à considérer mes humbles écorces de bouleau comme la formule magique, l'arcane abracadabrant, le sésame mystérieux qui devait nous ouvrir la porte de quelque cachette fabuleuse.

Notre expédition de chasse finit d'en par là.

Le même jour, voulant avoir le mot de ce que nous considérions une passionnante énigme, j'allai porter ma trouvaille au Père Edouard qui était le Salomon de nos querelles, un Larousse profusément illustré *ad usum delphini*, l'oracle omniscient et infaillible que nous importunions sans cesse de questions et qui trouvait réponse à tout, tant bien que mal.

Celui que son humeur débonnaire à l'égard des enfants avait fait surnommer le Père Edouard était un petit vieux septuagénaire qui souriait toujours. Le sourire du Père Edouard c'était, en même temps qu'un poème, une véritable étude de physionomie. C'était un sourire à la saint Nicolas, c'est-à-dire une illumination de toute la figure, un épanouissement général des traits. Ses lèvres s'entrouvraient dessinant, aux commissures, deux parenthèses dont les arcs se perdaient dans le flou des favoris. Des pattes d'oie semblaient deux astérisques qui accentuaient l'esprit dont pétillait son regard. Les narines elles-mêmes se gonflaient drôlement comme dilatées par quelque poussée d'hilarité. Que dis-je, les rides circonflexes de son front esquissaient des effets bizarres de fou rire ou de sereine gaieté.

Pourtant, le Père Edouard avait connu des jours de deuil, des heures d'adversité. On ne double pas le cap de la septantaine sans avoir essuyé de violentes tempêtes, donné sur bien des écueils... Je le sus plus tard, le Père Edouard avait eu sa large part des déboires et des épreuves de la vie, mais jamais sa physionomie n'avait trahi ses souffrances morales. Le malheur n'avait pu aigrir sa belle nature et lui enlever cette équanimité que tout le monde lui enviait.

Oh ! il y avait peut-être bien dans ce sourire (aussi rebelle à l'analyse que celui de la Joconde) un peu de désenchantement et de désillusion, mais le tout était si heureusement édulcoré de sage philosophie, si habilement dosé de charité chrétienne que la fine ironie de ses propos n'avait rien de mordant ou de caustique et déridait à coup sûr les plus taciturnes.

On dira ce qu'on voudra, je tiens, moi, qu'un cœur rongé par l'envie, qu'une âme dévorée par le remords n'ont pas, pour interprète, le sourire du Père Edouard.

Avant que le rhumatisme ne lui eut donné le fatal croc-en-jambe, le bon vieillard avait abattu des hécatombes de gibier, fait des Saint-Barthélemy de poisson, mais maintenant force lui était de rester au logis où il racontait ses exploits passés à de nombreux auditeurs attirés autant par le cidre et le tabac du Père Edouard que par ses aventures, pourtant peu banales, relatées avec une verve inimitable.

A la rigueur, on eut peut-être pu lui reprocher d'être un peu le « *laudator temporis acti* » que suppose tout vieillard attaché aux anciennes traditions, mais, outre que ce travers est bien excusable, le Père Edouard taquinait et plaisantait avec tant de belle humeur ceux qu'il appelait « les messieurs d'aujourd'hui » que personne ne trouvait mot à redire.

Je vous ai dit, je crois, que le Père Edouard raffolait des enfants. A part ses petits-enfants et arrière-petits-enfants qu'il adorait, il s'intéressait également aux autres bambins dont il avait connu, pour la plupart, les parents ou grands-parents. Il écoutait leurs menues doléances et, volontiers, les amusait de récits où le merveilleux le disputait à l'invraisemblable, mais qui n'en intéressaient pas moins prodigieusement nos jeunes intelligences neuves aux impressions.

Le Père Edouard me reçut donc avec sa bienveillance accoutumée lorsque je vins le trouver, cet après-midi-là. Je lui racontai, avec forces détails, mon aventure de la matinée, tout en ayant soin, va sans dire, d'en supprimer certains incidents (on devine lesquels) qui n'auraient pourtant pas manqué de l'amuser, mais à mes dépens.

L'aïeul m'écouta avec un intérêt que ses jeux de physionomie exagéraient à plaisir, sans doute, mais dont je fus alors la dupe. A la fin, lorsque je le crus bien enfermé, je lui exhibai mes précieuses écorces de bouleau.

Le Père Edouard mit ses lunettes, examina attentivement les écorces, les rides de son front se contractèrent comme lorsqu'il méditait quelque malice et il finit par me dire : — « Ce que tu as trouvé là, mon garçon, est un document qui a une grande importance. D'après ce que je puis voir par cet examen superficiel, il s'agit probablement du journal ou de l'autobiographie de cet écureuil que tu me dis avoir tué. Grâce à mon expérience et aux connaissances que j'ai acquises par mes longues courses dans les bois et mes expéditions de chasse dans la forêt, je connais bien les mœurs et habitudes des animaux. Ces piqûres sur cette écorce sont des caractères d'écriture que les écureuils tracent de leurs incisives ; j'en ai souvent vu et je crois que je puis encore les déchiffrer. Cette écriture a beaucoup d'analogie avec le genre cunéiforme des anciens... »

Et le Père Edouard continuait sur ce ton avec d'autant plus de succès que je n'y comprenais plus goutte. Si son intention malicieuse de vieux pêcheur était d'amorcer mon attention, si son but, habitude de piéteur, était de captiver mon imagination, je dois reconnaître qu'il y réussit à merveille.

Il m'assura qu'il allait se mettre à l'œuvre aussitôt et commencer par abluer la pièce ; après quoi, à l'aide d'un procédé dont il avait le secret, il viendrait bien à bout de déchiffrer ce manuscrit ou plutôt ce... dentiscrit.

Dix jours, dix siècles après, le travail était terminé et voici, en langue vernaculaire, la substance de ce document qui, n'eût été le savoir philologique du Père Edouard, serait resté un inintelligible grimoire :

* * *

Je m'appelle Nuxette et suis née dans un trou pas cher, au pied d'un vieux hêtre — *sub tegmine fagi* — à l'orée du bois-près du chemin qui mène à Saint-Alphonse.

Si je puis vous décrire ainsi par le menu le lieu qui m'a vue naître, c'est que je fus témoin, peu après ma naissance, d'un incident qui m'est toujours resté gravé dans la mémoire.

C'était par une matinée de printemps. Le bois où nous habitons était plein de rumeurs étranges : des chants d'enfants, des voix d'hommes, des heurts de ferblanterie, de grands coups de cognée sur les troncs d'arbres. Soudain, je tressaillis, un choc venait d'ébranler le vieux hêtre où nous étions « ouachés ». Instinctivement, je me pressai contre mes parents. Papa, à qui cette alerte avait fait ouvrir l'œil, alla se poster à l'entrée de la bauge pour reconnaître ce dont il s'agissait et se tenir prêt aux éventualités au cas qu'il devînt prudent d'évacuer notre logis.

Tout-à-coup, nous entendîmes une voix qui disait : « Hé ! « Baptiste, que fais-tu donc là ? C'est pas un érable ça, es-« péce d'andouille, c'est un hêtre ! »

J'attendais, anxieuse, la réponse de Baptiste, mais papa partit aussitôt d'un fou rire inextinguible ; littéralement, il se tordait. Ce n'est qu'un quart d'heure après qu'il put nous expliquer que nous étions au temps des *sucres* et que Baptiste, sans doute quelque garçon de ferme peu ferré en essences forestières, avait pris notre hêtre pour un érable.

Bon vieux hêtre, tu nous préservas, cette fois-là, de quelque fâcheuse aventure.

Inutile de vous dire si cet incident fit époque dans la famille. Papa, qui avait des lettres, répétait souvent : « Hêtre ou ne pas hêtre « that's the question ! »

J'accorde peut-être trop d'importance à ce souvenir de mes jeunes ans, mais la vie, qu'est-ce autre chose, après tout, qu'une série de menus incidents insignifiants en apparence mais qui, souvent, influent de façon décisive sur nos destinées en façonnant notre esprit ou notre cœur par les enseignements philosophiques qui se dégagent de ces faits-divers de l'existence.

Ah ! si je me rappelle le foyer paternel, ce vieux hêtre rabou-

gri à l'écorce tailladée, hâchée d'initiales d'amoureux ! Ce fut toujours pour moi un lieu de pèlerinage jusqu'à ce que les feux de forêts d'il y a cinq ans l'aient fait disparaître. Mais passons, je sens une larme mouiller ma paupière. A mon âge, on ne parle pas impunément de ces souvenirs.

Non, elle n'a pas toujours été gaie, la vie. Je crois même que, à tout prendre, elle ne vaut pas d'être vécue. Si la balle de quelque chasseur m'eut atteinte alors, elle m'eut épargné beaucoup de peines sans me priver de bien grandes joies.

On dit cela, on le croit et on a sans doute raison. Pourtant, l'espérance est là, au fond de nous, qui nous leurre toujours d'un nouveau mirage. La curiosité, voilà le mobile de la vie ! Demain est la grande panacée qui guérit d'hier ! Demain, c'est l'antidote d'aujourd'hui ! Demain c'est l'Ephpheta qui ouvre à l'imagination inassouvie des horizons merveilleux !! Demain, c'est l'expectative qui miroite et éblouit, similor du bonheur !!!

Mais si j'ai résolu, pour égayer l'ennui du vieil âge, d'écrire mes mémoires, je devrai y aller en douceur, ne pas faire, comme on dit, de chichi à propos de bottes et surtout avoir soin de bien coordonner les événements.

Les origines de ma famille se perdent dans la nuit des temps, car vous pensez bien que les miens ne se sont pas toujours appelés Ecureuils. Ce que je sais pertinemment, c'est que nous descendons des latins. Nos ancêtres, en effet, avaient nom Sciuri ; ils étaient apparentés, à ce que j'ai appris, à la famille grecque Skionoi. Je n'ai jamais eu le loisir de descendre plus bas dans l'arbre généalogique.

Je compte plusieurs ancêtres parmi la noblesse de robe et le mot « curule » n'est que la corruption de notre nom. Au surplus, je n'entends nullement tirer vanité de l'origine de notre famille, car je sais que les préjugés de castes ne sont point d'aloï dans notre démocratie animale. Dieu merci, le culte de l'honneur, plutôt que des honneurs, fut toujours très vivace chez

les nôtres. La richesse, les distinctions, balivernes que tout cela, mais le panache, par exemple, le panache ne fut jamais pour nous un vain mot.

Ainsi, n'allez pas croire que mes ancêtres furent tous des aristos ; il y eut parmi eux des humbles, des modestes. Qui n'a entendu parler des Funambules et de la célébrité qu'ils acquirent dans leur art ? Une branche cadette de la famille, les Xeri, dut même s'exiler en Afrique. Peu soucieux de l'eugénique, ils sont, paraît-il, bien dégénérés. Il n'est peut-être pas hors d'à-propos d'ajouter ici qu'un écureuil a laissé un grand renom dans les fastes du sport ; le sieur Paul Atouche qui faisait de l'aviation il y a plusieurs siècles.

Dès mon bas âge, on s'occupa de mon éducation et je dois à la nature un tribut de reconnaissance pour m'avoir fait naître de parents aussi dévoués et aussi prévoyants. L'éducation domestique, voyez-vous, tout est là ! C'est elle qui pétrit et façonne notre esprit et notre cœur. C'est une semence de vertu dont l'ivraie du vice peut, à la rigueur, retarder la croissance, mais qui finit toujours par porter des fruits.

Mon père, qui avait beaucoup voyagé, fut pour moi un excellent précepteur et, douée d'une heureuse mémoire, je profitai beaucoup de sa vaste érudition. Il n'était certes pas le farouche pédagogue plus familier avec la fêrule qu'avec les logarithmes ; non, son système était celui que les hommes ont tenté de nous copier, mais qu'ils n'ont fait qu'affubler du nom baroque de « kindergarten ».

Lorsqu'on me jugea assez dégourdie, on m'envoya à l'école buissonnière. On a beaucoup déblaté, en certains milieux, contre cette maison d'éducation, mais la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers mon Alma-Mater me fait un devoir de rétablir les faits.

Tout d'abord, il faut bien remarquer que l'école buissonnière ne s'occupe nullement d'instruction primaire ; c'est bel et bien

une école technique. Elle présuppose, chez les sujets qui la fréquentent, une intelligence ouverte, un jugement sain et surtout beaucoup d'esprit d'observation. Il faut donc envisager son programme d'études à ce point de vue si l'on veut rendre pleine justice à cette institution. Les cours sont des plus pratiques et vous rendent aptes au « struggle for life », comme j'ai entendu dire à un mien cousin établi depuis peu aux Etats-Unis et qui s'appelle maintenant M^r Squirrel.

Si l'instruction est la préparation à la vie, cela doit s'entendre, à fortiori, de la formation post-scolaire qui vise à développer les aptitudes, je dirai, techniques, qui s'accusent chez les individus une fois qu'ils ont atteint à peu près le développement intellectuel dont ils sont susceptibles.

Chez nous, on enseigne la botanique, la zoologie, la gymnastique comparée, la sylviculture, la météorologie, etc. et les diverses classes sont pourvues des appareils d'expérimentation les plus modernes. La dentigravure n'est de rigueur que pour les écureuils tandis que les chiens seulement sont astreints à la pataud... logie. Tous les jours, on consacre une demi-heure aux racines... L'étiologie est facultative, mais la callisthénie est obligatoire pour tous.

L'école buissonnière a encore ceci d'avantageux que la règle n'y est pas sévère. Loin de réprimer les transports de notre nature, le personnel enseignant les favorise et les facilite comme autant d'aptitudes précieuses qu'il s'agit ensuite de diriger ou de canaliser de façon à ce quelles profitent à chacun aussi bien qu'à la collectivité. Le but de la civilisation est l'amélioration de l'espèce au triple point de vue intellectuel, moral et physique. Je suis même d'avis qu'une bonne et saine constitution est d'importance primordiale et que la santé intellectuelle et morale est considération sinon secondaire du moins accessoire. Primo vivere, n'est-ce pas ?

Et voilà, dans le creux de la patte, toute l'économie de ce sys-

tème en honneur chez nous et que nous a furtivement chipé Herr Von Froebel, un jour que nous avions le dos tourné.

Encore une réminiscence que je cueille dans l'herbier du souvenir : Il s'agit d'une compagne de classe du nom de Merlette dont l'allure joviale, le spirituel babil et l'humeur insouciante faisaient nos délices. Où avait-elle puisé ce pessimisme blagueur, cette ironie de fine pince-sans-rire, ce répertoire de satires parfois irrévérencieuses, mais jamais virulentes, pleines de sel, mais non de fiel, cette façon de penser et de dire, *dentibus albis*, qui procédait d'une sorte de bohémie philosophique assez difficile à définir.

Merlette et moi avions à peu près les mêmes goûts, sous beaucoup de rapports, et une mentalité presque identique ; nous devînmes, en peu de temps, deux intimes, deux inséparables. Cette similitude de sentiments constitue, je crois, la physiologie de l'amitié.

Grâce aux talents dont la nature m'a avantagée, je réussis merveilleusement dans toutes les... branches de l'activité animale et même dans quelques... harts d'agrément pour lesquels j'avais des dispositions particulières. Je ne tardai pas à succomber à la tentation de grimper dans l'arbre de la science du bien et du mal. Que celle qui est sans péché me jette la première pierre ! Mais glissons, n'appuyons pas !...

Dussé-je vivre cent ans, je me rappellerai toujours la tragique aventure qui marqua le commencement de l'été 188... C'était, si je me rapelle bien, le 24 juin et un grand remue-ménage avait lieu dans le bois où nous avions fixé nos pénates. Il s'agissait d'un pique-nique de Saint-Jean-Baptiste. Il y avait là des messieurs en huit-reflets et en fracs, tout chamarrés de décorations étincelantes, il y avait de belles dames rieuses et babillardes, parées comme des reposoirs, et une ribambelle d'enfants qui couraient dans le bois et s'en donnaient à cœur joie. Des gens en livrée, la bouche collée à des feuilles de cuivre tournées en corolles de fleurs,

les joues gonflées comme des outres, faisaient un tintamarre à n'y rien comprendre. Ils appellent ça, paraît-il, musique ou harmonie ! Si ça ne vous fait pas suer !

Curieuses comme des femmes, ma mère et moi étions sorties pour nous payer ce spectacle et papa, s'ennuyant, seul au logis, vint bientôt nous rejoindre. En écuréuil qui a beaucoup voyagé et beaucoup vu, il nous expliquait les mille et une curiosités qui frappaient notre vue.

—Vous voyez, nous disait-il, cet enfant aux boucles blondes, » couvert d'une toison blanche et qui de sa main caresse un » agneau, c'est lui qui mime saint Jean-Baptiste.

—« Et cet autre », questionnai-je, tendant la patte dans la direction d'un marmot qui lançait des pierres aux oiseaux ?

—« Celui-ci, répondit mon père qui affectionnait le calembour, » celui-ci n'est qu'un petit singe en batiste ! »

Maman ne put s'empêcher de pouffer de rire, ce qui attira vers nous l'attention des gamins.

—« Quiens, des écuréux ! » fit l'un de ces sans-pitié.

—« Singulier de pluriel ! » ricana mon incorrigible papa.

Comme poussée à bout par ces réflexions ironiques, la marmaille ramassait des pierres à notre intention et nous jugeâmes prudent de déguerpir. Maman et moi primes les devants et papa suivit, protégeant notre retraite.

Tapis au fond de la bauge, nous attendions avec anxiété l'arrivée de mon père. Comme il tardait !... Lui serait-il arrivé malheur ?...

Enfin, nous le vîmes déboucher d'un corridor, clopin-clopant, la figure contractée par la douleur. Une pierre, lancée par un des gamins, l'avait atteint au pied gauche et il était tombé à la renverse. Une fillette, profitant de cette chute, l'avait alors saisi par la queue. Le danger lui donnant des forces, le blessé avait fait un effort pour se dégager. Il avait réussi mais, hélas ! la cruelle enfant était restée possesseur du panache de ce pau-

vre père, contrairement à la prétention des anciens qui assuraient qu'il n'y avait rien d'aussi difficile à écorcher que la queue.

Voilà pourquoi il nous était apparu méconnaissable, avançant à clocheton, avec un moignon de queue grand comme ça.

Maman fut navrée de ce malencontreux accident et, tandis qu'elle dressait de son mieux la blessure, je sortis par une porte dérobée pour aller cueillir du plantin vulnéraire.

L'alerte passée, papa sembla reprendre sa belle humeur et, sans doute pour rentrer ses sanglots qu'il dissimulait mal, il affecta de blaguer.

— « Ah ! ma vieille, disait-il à maman, tu pourras te vanter d'avoir un époux modèle. Il n'y a d'exemple dans l'histoire que l'aventure de Joseph qui préféra abandonner, lui aussi, sa queue... d'habit aux mains de la Putiphar plutôt que de se laisser asservir par une femme !

Un renard, en pareil cas, eut proposé aux autres animaux l'ablation de l'appendice caudal, afin de dissimuler son infirmité sous couleur de fashion. Papa était bien trop fier pour jamais songer à pareil subterfuge.

La suppression de la queue chez la plupart des animaux ne porterait pas à conséquence, tandis que chez nous, il s'agit d'un organe à peu près indispensable. Quelqu'un a dit qu'un écureuil sans panache est une année sans printemps, un printemps sans fleurs.

A combien de multiples usages la queue ne sert-elle pas à l'écureuil ! C'est un anémographe qui nous avertit des variations météorologiques imminentes, c'est une voile que nous déployons contre le vent lorsque nous voulons filer à grande vitesse et faire du quarante à l'heure ; c'est en même temps une hélice et un gouvernail qui font de nous les plus gracieux nageurs, c'est, l'été, un flabellum qui nous garantit des rayons trop ardents du soleil, c'est une étoile dont nous nous emmitouflons l'hiver, c'est

enfin et surtout, un panache que nous arborons bien haut comme le signe distinctif de notre race et sans lequel nous passerions inaperçus sur la scène du monde, confondus dans la banale tourbe des comparses ignorés. La queue de l'écureuil, c'est sa personnalité. La queue, c'est l'écureuil même, comme disait notre ami Buffon. Elle a, en effet, un véritable langage en ce qu'elle traduit les sentiments qui agitent l'âme, et ses diverses attitudes représentent autant d'impressions de l'être intime. Voilà la raison du vieux dicton : la queue est le miroir de l'âme.

Je ne connais que deux animaux qui soient plus que l'écureuil fiers de leur queue : le mandarin et le paon.

Cependant, mon pauvre père dépérissait à vue d'œil. Il avait beau s'évertuer à se faire une raison, se dire qu'un de nos ancêtres, un *Sciurus* authentique, avait été castrat, qu'il était lui-même, en style héraldique, un écureuil diffamé, tout cela ne parvenait pas à lui dissimuler son humiliation.

Ajoutez à cela que de misérables ne perdaient pas une occasion de lui décocher de cinglants lazzis et vous aurez une idée de ce qu'était son supplice. Il lui était impossible de mettre le nez à la porte pour respirer une bouffée d'air pur qu'il ne fut l'objet de remarques désobligeantes de la part des va-nu-pieds de la paroisse : « Où l'avez-vous oubliée, votre queue, Mister » Bob-tail » ? disait l'un. « Son voisin la lui a empruntée pour » jouer au billard », répondait un autre. Etc. etc.,

Ces sottises plaisanteries n'étaient pas de nature à lui remonter le moral, à dissiper sa neurasthénie. Aussi, son mal s'aggrava et, au commencement de l'automne, il s'éteignit doucement. Ses dernières paroles témoignaient bien de sa constante préoccupation, persistante obsession qui avait hâté sa fin : « Je te » quitte, ma chère compagne, adieu, ma fille, je vous étais devenu » à charge. »

Comme maman se récriait, il continua : « Que le public ignore » toujours cette déchéance à laquelle je ne veux pas survivre.

» Pour l'amour de notre famille, que ce secret périsse avec moi.
» Perdons la queue, soit, mais, à tout prix, sauvons la face ! »

Pauvre, pauvre père, qu'il repose en paix sous la feuille de bardane à l'ombre de laquelle nous l'avons inhumé.

Il ne faut pas s'étonner si, après ce que je viens de raconter, je n'éprouve que de la haine à l'égard de cette maudite engeance qu'est l'humanité. Etres cruels, sanguinaires, tyrans oppresseurs, bourreaux, tortionnaires, de quelle vile boue êtes-vous donc pétris pour vous complaire ainsi à nous traquer, à nous asservir et à nous massacrer sans quartier. Quel mal vous avons-nous jamais fait ? Comment avons-nous jamais encouru votre ressentiment, mérité vos atrocités ?

Ah ! les humains, ce qu'ils sont inhumains !

En vertu de quelle délégation de pouvoirs de notre auteur commun s'arrogent-ils sur nous droit de vie et de mort ? Nous sommes les aînés sur cette planète, nous sommes plus qu'eux en communion intime avec la nature. Ils se disent les rois de la création, mais leur règne, si tant est qu'il existe, ne procède que de la loi du plus fort. La nature nous avait défini les rapports, les relations des êtres organisés entre eux. Dans son incomparable orgueil, l'homme a voulu faire mieux que notre mère à tous. Dès son intervention, l'harmonie a cessé d'exister dans le concert universel, l'ordre de la création a été irrémédiablement troublé. Il n'a pas même assez de bonne foi pour convenir qu'il a piteusement échoué et que sa prétendue civilisation n'est qu'un sot travestissement de la grande loi naturelle qui nous régit tous.

Avec sa suffisance hautaine, gonflé, comme une baudruche, de prétentions et de fatuité, il nous conteste l'intelligence dont il s'attribue l'apanage exclusif. A peine daigne-t-il dénommer instinct notre perspicacité dont l'évidence saute aux yeux et qu'il est bien forcé de reconnaître.

A les entendre, la fidélité du chien ne serait qu'abjecte sou-

mission, l'industrie de l'abeille et du castor que fonctionnement machinal et inconscient de l'activité animale. Pour eux, la bonne ayrshire qui les nourrit n'est qu'une créature avachie qui se laisse traire par le premier venu et s'ils admettent le porc à leur table, c'est, vous pensez bien, comme mets et non en qualité de commensal. J'apprends — la chose est incroyable — que des mécréants, novateurs pernicieux, farcis de préjugés contre l'animal le plus paisible qui soit — j'ai nommé notre sympathique ami, le mouton — réclament, en termes virulents et irrespectueux, que son image même soit bannie des assemblées populaires ! N'est-ce pas inoui ?

Pour quelques rets que nous avons éventés et prestement réduits en charpie, ils ont répandu la calomnie que nous, écu-reuils, sommes des rongeurs. Quel mal y a-t-il à ce que nous grignotions par ci par là quelques amandes. Et même si parfois il est arrivé à quelque guerlinguet affamé de gruger d'une noix la largeur de sa dent, est-ce bien à eux de crier : Haro !

S'il se trouve, parmi eux, quelque être privilégié qui fuit leur commerce, ils disent pour le ridiculiser : C'est un ours ! D'un escroc, d'un filou, ils diront : C'est une fine mouche, c'est un vrai renard. D'une personne dépourvue d'intelligence : C'est une oie, c'est un dindon. D'une coquette qui tient haut la dragée : Quelle grue ! Ils se croient très malins d'insulter jusqu'à l'humble insecte en répandant le bruit que, devenu vieux, le diable se fit termite !

Entendons-nous, car tout est relatif en ce bas-monde. Si ces comparaisons sont une preuve de culture intellectuelle et de bon goût, il est temps qu'on le sache. Nous n'avons nulle objection à entrer en parallèle avec l'homme et nous ne serions peut être pas en reste sur le chapitre des rapprochements lesquels, qu'on m'en croie, ne seraient ni moins odieux, ni moins grotesques.

Combien de fois n'ai-je pas entendu mon père s'apitoyer sur

la rapacité des loups et dire : Ces pauvres bêtes, les voilà encore à s'entre-dévorer comme des Canayens ! Et lorsque maman, dans ses bonnes, lâchait bride à sa verve, papa s'écriait : Ma chère amie, mais tu parles comme une femme !

Certes, je n'ai pas pour mes semblables cette solidarité chauvine qui caractérise les hommes lorsqu'on met en doute leur prétendue dignité exclusive d'êtres raisonnables. Non, de tous temps et chez toutes les races, il y eut des mauvais sujets. L'homme n'a pas fait faute d'attribuer sa déchéance au serpent. Est-il pourtant un être plus modeste et plus terre à terre que le serpent ? Que lui reproche-t-on, après tout, à part cette affaire galante avec feue Eva Adam ?... Au surplus, sa responsabilité dans cette aventure ne m'a jamais paru clairement établie. Depuis quand la tourterelle se laisse-t-elle séduire par le crapaud ?... Est-ce l'étoile qui s'enamoure du ver de terre ?...

Et vous savez quel a été le résultat de ce chantage ? Le genre humain, avec une partialité toute filiale, auréola la femme, tandis que le malheureux serpent eut en partage l'opprobre et la flétrissure. Voilà ce qu'il advient des mauvaises fréquentations. Ah ! on a bien raison de dire, en présence d'une affaire louche : cherchez la femme !

J'admets que le serpent est un être rampant, mais, nom d'une souche ! s'il fallait écraser la tête à tous les êtres qui ont cet habitus particulier, ce serait l'annihilation du genre humain !

J'aurais beau jeu, en vérité, si je voulais imputer aux hommes les travers dont souffrent quelques-uns d'entre nous. J'aime mieux faire preuve de largeur d'esprit et admettre, bien franchement, que nous avons, nous aussi, nos brebis noires, qu'il y a bien des buses sous plumage de phénix et autant d'ânes sous pelage d'hermine !

Ah ! si tout le monde était libre de préjugés à notre endroit comme ce bon Lafontaine dont mon pauvre père me parlait si souvent. Lui était émerveillé de notre industrie, de notre esprit,

etc. Si des hommes de bien comme les Antoine de Padoue, les François d'Assises, les Fabre etc., n'ont pas dédaigné notre compagnie c'est que, assurément, nous en valons la peine ! Vous connaissez Montaigne, l'un des quelques humains qui ne se go-bent pas ? Voici ce qu'il écrit au livre II de ses « Essais », son ouvrage de « bonne foy » :

« Quand je rencontre, parmi les opinions les plus modérées, les discours qui essayent à montrer la prochaine ressemblance de nous aux animaux et combien ils ont de part à nos plus grands privilèges et avec combien de vraysemblance on nous les appa-rie, certes j'en rabats beaucoup de notre présomption et me dé-mets volontiers de cette royauté vaine et imaginaire qu'on nous donne sur les autres créatures »

Je vous le demande, est-ce assez concluant ?

Fouquet, le grand Fouquet, l'illustre Fouquet, à qui ses ri-vaux ont pourtant dérobé tant de sa gloire, ne dédaignait pas s'inspirer de notre exemple en prenant pour devise de sa maison la parole de l'un des nôtres : *quo non ascendam!* Hélas ! son malheur fut de n'avoir pas su acquérir notre pondération, tout en copiant notre agilité, avec la conséquence que, parvenu au faite de la fortune et des grandeurs, il ne put se maintenir en équilibre. Vous connaissez sa lamentable dégringolade.

Notre intelligence, mais elle saute aux yeux, elle apparaît claire et évidente dans toutes nos actions, dans nos faits et gestes même les plus insignifiants. Si l'homme était moins prévenu à notre égard, il admirerait notre sagacité, notre pénétration et force lui serait d'admettre que, sous ce rapport, nous lui rendons des points.

Ainsi, nous n'avons pas de baromètre et, cependant, le chan-gement de température nous est connu à l'avance, l'hiver ne nous prend jamais au dépourvu, qu'il soit hâtif ou tardif. Ma-chines, nous ?

Lorsque l'air contient un souffle glacé qui passe inaperçu aux

sens grossiers de l'homme, émoussés par la bonne chère, mais qui secoue notre épiderme d'un léger frémissement, nous savons que l'automne approche. Automates, disent-ils !

Ce frisson quasi imperceptible, cette sorte de titillation des glandes capillaires provoquent chez les animaux à fourrure une lente pilation, et plus l'hiver sera rigoureux et plus longue et plus drue se fait notre pelisse. Trouvez-moi donc une invention humaine, baromètre, thermomètre, almanach, etc. qui puisse rivaliser avec nous pour pronostiquer ce que seront les saisons prochaines.

Aussi, en gens prévoyants, nous nous préparons selon les éventualités. Nous faisons au logis les réparations voulues et commençons à entasser nos provisions d'hivernement. Il arrive souvent que l'être spoliateur qu'est l'homme choisisse cette époque pour dévaster nos demeures et faire main basse sur le contenu. Puisqu'on est roi de la création, on aurait bien tort de se gêner. Et si Sa Majesté trouve nos magasins bien garnis, elle a tout juste assez de jugeotte pour conclure que nous nous préparons pour un long chômage. Vite, notre homme court copier servilement ce renseignement dans son almanach. Quel eurêka frauduleux ! Si ce n'est pas là du plagiat, je ne m'y connais pas.

Le papillon, lui, constate, avec non moins de perspicacité, que le pollen se durcit dans l'anthère ou que l'ovule se forme dans le pistil : donc la déhiscence a pris fin et l'été a vu ses beaux jours. Les arboricoles, eux, voient pâlir les feuilles le long de leurs nervures, les stomates s'atrophient, la pétiole se débilité, la sève se tarit, l'arbre, pris d'anémie, s'engourdit, l'alopécie se déclare, il perd sa toison, et enfin, la léthargie hibernale commence.

Croit-il, l'homme, que l'oiseau attende que la neige tombe pour songer à la migration. Non, dès que l'automne s'annonce, il sent, au bout de ses rémiges, un léger frisson qui l'avertit que l'heure du déménagement est arrivée.

Mais à quoi bon insister, les écureuils et autres animaux qui me lironent ne savent-ils pas par expérience la souveraine injustice des hommes à notre égard !

J'ai interrompu mon récit à la mort de mon père, laquelle, comme bien on pense, créa un grand vide chez nous.

Cependant — ainsi va la vie — ma douleur se calma peu à peu. J'étais jeune, voyez-vous, et j'aimais les plaisirs. Aussi, comme nous étions dans la belle saison, je me repris bientôt à courir le long des haies fleuries, à jouer à cache-cache avec mes compagnes dans les ormes touffus. Les oiseaux piouitaient de tous côtés tandis que les papillons virevoltaient dans l'espace ensoleillé, zigzaguant de ci de là comme enivrés de pollen.

Puis, lassés de nous balancer sur les hauteurs, nous redescendions le labyrinthe des branches pour venir fôlatrer dans les fougères, rôder autour des sources. Là, nous donnions libre cours à notre coquetterie, nous attardant, notre toilette finie, à nous mirer dans l'onde, à lustrer notre pelisse et à paraître sémillantes et gentilles. Enfin, après nous être parfumé le museau de sénega ou de menthe, nous reprenions notre course, cherchant un coin de rocher couvert d'une nappe de lichen où faire la dinette. Oh ! notre menu n'était guère recherché : des noix longues, des merises, des faïnes, des cerises, etc., selon la saison, et, après avoir dépêché notre frugal repas, nous faisons la sieste sur un tronc d'arbre renversé par le vent ou sur une souche vermoulue.

L'été, c'est la saison des plaisirs et, de mon temps, on en profitait. Je vous accorde que l'automne a bien ses sports particuliers qui ont leur charme, mais c'est aussi l'époque des pluies et des rafales. « L'automne, a dit une célèbre faisane, est un andante mélancolique qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver. » Ces faisans, ils sont poètes, idéologues comme de vraies cigales, ma parole ! Nous qui sommes plus pratiques et utilitaires, nous définissons l'automne la saison de

la récolte, de la cueillette des fruits et des noix en vue de l'hiver. Un écureuil prévoyant ne doit jamais être pris au dépourvu quand la bise est venue, car tout le monde n'a pas l'avantage de la marmotte qui hiverne au dépens de son embonpoint, fruit de ses boulimies estivales. Pour ma part, j'ai trop souci de ma taille pour songer à pareils excès.

D'ailleurs, à cet âge, je n'étais pas regardante de mes pas et démarches. Souvent, la cueille finie, je m'amusais à des courses vertigineuses dans les noyers. Je prenais un malin plaisir à strider à tue-tête sur tous les tons de la gamme, ce qui donnait la frousse aux moineaux apeurés qui s'enlevaient par bandes en poussant de petits cris.

Acroupetonnée sur une branche, je m'enivrais de liberté tout en me gavant l'âme des splendeurs de la nature et les bajoues de succulentes fâines. De temps à autre passaient un monôme de canards sauvages, une théorie d'outardes partant pour le pèlerinage migratoire, le cou religieusement entouré du scapulaire de leur ordre.

Une fois, comme j'étais à faire une cueille de cerises dans un verger voisin, je fus témoin d'une scène peu banale. Sur un banc rustique, au pied du cerisier, était assis un jeune couple. Qui étaient-ils ? C'est ce que j'ignore ; du reste, ma discrétion... Suffit ! Ce que je puis vous dire c'est qu'il l'appelait « ma belle chatte » et qu'elle le nommait « mon gros bébé », qu'ils se bécotaient, s'étreignaient, se pinçaient, échangeaient des déclarations bébêtes à pouffer de rire, etc.

Ah ! ce qu'on en apprend des choses et des choses... à travers les branches.

A quelque temps de là, un jeune suisse avec qui j'étais allée cueillir la noisette, certain jour de pique-nique, me demanda en mariage. Maman, qui fut toujours imbue de préjugés religieux, s'opposa d'abord à cette union et tenta de m'en détourner.

Hélas ! la passion est mauvaise conseillère et maman, j'en eus trop tôt la preuve, avait raison de me déconseiller ce parti. Mais a-t-on le loisir et éprouve-t-on l'envie de se garantir du classique coup de foudre. D'ailleurs, j'étais jeune, sans expérience et naïve comme un albran. On se mit en ménage, mais notre bonheur ne fut pas de longue durée.

A ses dehors chics, à sa moustache crâne qui fleurait l'angélique, à sa pelisse chatoiyante et brillamment colorée, j'avais cru découvrir un dandy de bonne famille. Je ne tardai pas à m'apercevoir que j'avais imprudemment accordé mon cœur et ma patte à un freluquet, à un gommeux, à un muscardin adonisant.

Il m'apparut alors sous ses vraies couleurs. Ma parole ! je crois que l'animal se servait de peroxyde !

Après avoir mangé le plus clair de mon patrimoine et me voyant sans le sou, le drôle leva le pied, un bon jour, sans plus d'esbrouffe, selon une de ses expressions favorites. Je pus alors méditer sur l'amère vérité du vieux dicton : pas d'argent, pas de suisse !

Je me consolai d'autant plus facilement de sa désertion que la constitution qui régit notre tribu autorise la polyandrie et que j'étais par conséquent libre de convoler. Chez nous, une « grass-widow », comme disent nos voisins, les rats, est particulièrement recherchée. Mais tout bien considéré, au risque de manquer de respect à une vieille tradition en honneur dans notre famille et sans vouloir faire ma Sophie, je ne crois guère à l'amour libre tant vanté en certains milieux : à mon sens, amour libre veut dire amours courtes.

Ainsi donc, pour ma part, vive la monogamie ! Pâté d'anguille tant qu'on voudra, j'estime qu'il faut encore préférer la cuisine uniforme mais saine de la famille aux reliefs et au réchauffé des gargotes ou aux ragoûts anonymes et aux gibelottes promiscues concoctés dans les bibines extra-matrimoniales par les Marie Graillon de l'amour !

J'ai pu avoir des aventures depuis — que voulez-vous, la chair est faible — mais je ne me suis jamais plus amourachée de personne, c'est trop bête l'amour, voilà.

La fugue de mon Alphonse me laissa dans un état de dénue-ment voisin de la misère. L'automne était avancé et la récolte terminée. Où trouver ma provision d'hiver et retenir mon garde-manger !

Quand on est jeune, on a du courage comme quatre ; je me mis donc résolument à l'œuvre. Mon premier soin fut d'évacuer les « prémisses » — comme on disait, paraît-il, sous Louis XIV — trop spacieuses que nous occupions et, la Saint-Michel venue, j'emmenageai dans le tronc d'un merisier arsin à demi déraciné, mais entouré de quelques sapins qui me protégeassent contre les intempéries de l'hiver.

Je m'occupai ensuite de viatique pour la rude saison. Ah ! ce furent d'homériques randonnées par tout le bois, exécutant des sauts périlleux pour une noix, bouclant la boucle pour une misérable faîne. Comme il n'est bois si vert qui ne s'allume, je vins à bout de ma tâche.

La saison fut des plus rigoureuses. L'hiver, c'est la nature qui s'assoupit, c'est notre riant domaine qui s'attriste du départ des oiseaux et se dépouille de ses parures d'été. Confortablement emmitouflée, le corps bien chaud mais l'âme glacée, je songeais souvent à eux, nos frères, les chantres des bois, que l'aquilon avait forcés de prendre le chemin de l'exil.

Adieu, les promenades dans les avenues ombragées des grands arbres, adieu, les petites fleurs qui sentent si bon, adieu, la source fraîche dont une cotte de glace a comprimé les allures capricieuses. Les grands arbres frileux aux membres transis frissonnent sous le givre. Le soir, on a soûleur dans ce grand silence de mort, on se surprend à regretter même le coassement monotone des grenouilles. La sève qui se congèle fait craquer les branches. La lune blafarde jette une lumière chiche qui, des-

sinant sur la neige le squelette des branches, silhouette de fantastiques ombres chinoises qui font s'enfuir les lièvres poltrons.

C'est à peine si l'on peut s'aventurer dehors et s'emplir les poumons de vivifiant ozone. Bon gré mal gré, il faut être casanier et faire la grasse matinée. Moi, j'en profite pour mettre sur l'écorce les incidents les plus saillants de la vie, relater mes impressions, socratiser en us et en um. Peut-être ces mémoires aideront-ils mes nièces et mes neveux à passer la mauvaise saison.

Mon regretté père me disait souvent que si tous les animaux, même les hommes — si tant est qu'ils aient la sincérité voulue pour ce faire — recordaient ainsi leurs impressions, leurs aventures, leur façon d'envisager les faits, d'apprécier les événements, exposaient leurs idées, analysaient leurs sentiments, mettaient enfin leurs âmes à nu, le tout réuni, co-ordonné, classifié, constituerait une œuvre de génie, une encyclopédie colossale de science et de sagesse. Mon père était un fervent de l'éclectisme !...

Un jour que je m'étais gloutonnement empiffrée de raisin, je me laissai surprendre par le sommeil de l'ivresse, lorsqu'un bruit dans le fourré me réveilla en sursaut. Vite, je voulus grimper quatre à quatre dans un érable à quelque distance et, prenant mes jambes à mon cou, je m'élançai. Hélas ! j'avais compté sans cette malencontreuse ivresse. Je titubai, tanguai de côté et d'autre et, perdant tout à fait l'équilibre et la tête, j'allai donner bêtement dans un filet que me tendait un croquant. Avant que j'aie eu le temps de ronger quelques mailles, j'étais bel et bien empoignée et emprisonnée, non pas dans la classique tournette mais — ô ironie du sort ! — dans une cage à serfins...

Non, mais faut-il être serine pour se mettre ainsi pompette sans rime ni raison ! Un écureuil gris ! si ce n'est pas à en rougir !

L'instant d'après, ma prison était suspendue à la véranda d'une maison, non loin du bois. C'est là que je vis les choses d'en haut et que je pus méditer à loisir sur les inconvénients qu'il y a à se mettre en goguette.

Après avoir désespéré de jamais reprendre la clef des bois, le courage me revint bientôt en entendant la conversation qui m'arrivait de l'intérieur de la maison : — « C'est pitié, Pitou, de retenir captives ces pauvres petites bêtes du bon Dieu ! »

Brave âme, pensais-je, puisses-tu convaincre ton sacrifiant de fiston, car je devinai que cette voix fraîche était celle de la maman qui tançait son rejeton.

— « Mais maman, répondait le monstre, je veux l'appivoiser, moi. »

Je te vois venir, vilain garnement, dis-je à part moi.

Le dialogue s'arrêta là, me laissant dans l'ignorance du sort qui m'attendait. Je me tins coïte tout l'après-midi, voulant donner à mon bourreau l'impression que j'étais un écureuil peu dégourdi, borné et impossible à apprivoiser.

Le soir venu, je vis s'approcher la maîtresse de céans. Elle ouvrit la porte de la cage et me prit délicatement dans sa main. Tandis qu'elle me caressait doucement du doigt, je pus la détailler. Elle était blonde comme un rayon de soleil et ses yeux me parurent deux bluets. Ses lèvres étaient d'un beau rouge cerise et ses mignonnes quenottes aussi blanches que les miennes. Je remarquai aussi qu'elle était vêtue d'un simple peignoir qui laissait entrevoir de ravissantes épaules. Heureusement que je suis moi-même une personne du sexe car on ne sait à quels excès j'aurais pu me porter tant il y avait de séduction dans cet adorable minois.

Et dire que ces exquis créatures s'engouent de mécréants d'une mentalité détestable. Ignorent-elles donc que les objets de leur flamme s'enorgueillissent, comme de lettres de noblesse, d'avoir inventé fusils et cartouches.

Après m'avoir longuement examinée de ses jolis yeux doux, si doux, la gentille dame alla me poser sur la clôture du jardin. Bien que ma captivité m'eut ankylosé les membres, je fis diligence, vous pouvez m'en croire, pour aller donner des nouvelles à maman que mon absence avait pu inquiéter.

J'entrai en poussant un petit cri avertisseur. Peine perdue, maman n'y était pas. Je sentis un grand coup au cœur, je chancelai et faillis m'évanouir. Un sombre pressentiment venait de m'êtreindre le cœur : je ne reverrais jamais ma mère..

Brisée par l'émotion, secouée par les sanglots, je m'affaissai dans un coin, cherchant le soulagement dans le sommeil. Ce n'est qu'après avoir grugé une noix... vomique que je pus enfin calmer mes nerfs surexcités et goûter un sommeil réparateur.

Je n'ai jamais revu ma tendre mère et sa disparition inexplicable a empoisonné mes jours. En vain, je la cherchai chez les voisins, je m'informai auprès des familles qu'elle visitait habituellement, je ne pus jamais obtenir le moindre renseignement qui me mît sur ses traces.

Vingt fois, je changeai de domicile et, l'an dernier, croyant tenir une piste, je vins me fixer dans ce bocage fashionable. Je n'ai pas retrouvé ma mère et j'ai perdu la tranquillité dont je jouissais là où j'étais.

Ici, je demeure tout près de la grand' route et, à tout bout de champ, on est dérangé par des empiètements ou des crialleries. A mon âge, on aime la paix et le recueillement.

Pas plus tard que l'autre jour, j'ai été témoin d'une scène qui m'a donné des haut-le-cœur. Il y avait là, tout près de chez moi, un rassemblement tumultueux. Les braillards étaient partagés en deux camps qui vociféraient à vous rompre les oreilles. Je crus d'abord à une bagarre, à une émeute et n'y portai guère attention. Les querelles humaines m'ont toujours médiocrement intéressée ; je m'en bats l'œil.

Cependant, certaines paroles que l'éclat des voix détachait

en *sforzando* dans ce concert rien moins qu'harmonieux me frappèrent et je prêtai l'oreille. Sous le respect que je vous dois, on s'engueulait comme poisson pourri. « Hourra pour » Boucher de Boucherville ! » hurlaient les uns. — « Vive Boucher » de Grosbois ! » rugissaient les autres. Puis des clameurs alternées : « Sus aux Nationards ! » — « A bas les veaux ! » (1)

Pour avoir passé sa vie à la campagne et — je ne m'en cache pas — avoir été élevée dans les bois, si l'on n'est pas initiée à toutes les finesses du beau langage, on n'en sait pas moins mettre deux et deux ensemble et conclure, de fil en aiguille, que ça fait quatre ! Ecoutez donc, on acclamait les bouchers, on conspuait les veaux ! Fallait pas être bien malin, vraiment, pour comprendre le sens de ces « veauciférations, » surtout quand on n'ignore pas que les hommes, non contents d'abattre le gibier, livrent aussi à la boucherie de pauvres bestiaux inoffensifs. « *Intelligenti pauca* » ! comme disaient les anciens.

N'écoutant que ma compassion, je courus, sans perdre une minute, porter ce « tuyau » à Caillette, une laitière frais-amouillante du voisinage avec laquelle j'étais très liée. La pauvre, nonchalamment étendue dans le clos, mâchonnait des brins d'herbe en regardant son rejeton d'un œil attendri. Lorsque je lui eus fait part des craintes que m'inspiraient les quelques paroles que j'avais surprises, elle se mit à pleurer comme... un veau. Et comme je tentais de la consoler en lui laissant entrevoir une lueur d'espoir : « Ah ! ma chère, me dit-elle, si tu savais comme nous sommes vaches, nous, devant l'adversité ! »

Hélas ! mes prévisions se réalisèrent : la boucherie dont j'avais éventé le complot eut effectivement lieu et le pauvre veau ne fut pas épargné.

(1) Allusion aux élections de juin 1890 alors que le parti libéral-nationaliste eut pour porte-étendard dans Shefford, le docteur Boucher de Grosbois, neveu de l'Honorable Charles Boucher de Boucherville, chef du parti conservateur. — « Veaux ! » aménité désignant, en argot parlementaire (1), les transfuges politiques et qu'on appliqua, dans le temps, aux cinq députés qui avaient fait faux bond à l'Honorable M. Joly.

Pour ma part, je quitte très prochainement cet endroit in-hospitalier. Ca pue la marmaille ici et je ne suis plus assez in-gambe pour narguer chasseurs et traquenards.

.....
Le récit s'arrêtait là. J'eus beau revenir, par la suite, faire de nouvelles perquisitions domiciliaires à l'endroit où j'avais découvert ce document, je ne trouvai rien de plus. L'écureuil avait-il mis à exécution son projet de déménagement ? Avait-il succombé à mon coup de feu ? Mystère !

Quoiqu'il en soit, la relation des aventures de Nuxette inté-ressa vivement ma jeune imagination car, sans être, à cet âge, aussi naïfs qu'on nous croit, nous préférons, aux chiffres déci-maux, au « Speller » et au psautier de David, même les invrai-semblables coq-à-l'âne d'un écureuil misanthrope.

Granby, nov. 1906.



II

LA LÉGENDE DU PETIT LAC DE ROXTON

«
»Je vous mets donc en garde, mes bien chers frères,
» contre ces pratiques pernicieuses que des étrangers tentent
» d'implanter parmi nous. La danse, je vous le répète, est
» toujours une occasion de péché et provoque inévitablement
» des désordres et des scandales qui ternissent l'honneur des
» familles et excitent la colère de Dieu. Pères de familles, il
» est de votre devoir de conscience de contenir vos enfants dans
» la vertu, car le divin Juge vous demandera un compte sévère
» de la gestion de ces âmes qu'il a confiées à votre garde et à
» votre surveillance. Craignez que le courroux céleste ne s'abat-
» te sur vous et ne vous punisse, dans vos enfants, de votre cou-
» pable indifférence ou de votre odieuse complaisance. Et vous,
» mères imprudentes, craignez que vos filles ne soient les exem-
» ples dont la justice immanente d'un Dieu justement irrité se
» serve pour vous ouvrir les yeux et vous ramener au devoir et
» au droit chemin... »

Et le bon curé de Sainte-Pudentienne (1), frémissant d'indigna-

(1) Pudentienne ou Potentienne — l'orthographe Prudentienne est incorrecte — appartenait à la noblesse romaine. Son père, saint Pudent, était sénateur, et sa mère, Sabinilla, une « très illustre patricienne », disent les hagiographes. Leur palais, la première maison à Rome où pénétra la foi chrétienne, devint plus tard la première église de la ville sainte, l'église du Pasteur connue ensuite sous le nom d'église Sainte-Pudentienne. Elle fut baptisée par saint Pierre lui-même et ses domestiques, au nombre d'une centaine, le furent subséquemment par le pape saint Pie I. Elle distribua son patrimoine en aumônes et en bonnes œuvres. Elle eut une sœur, sainte Praxède, et deux frères, saints Donat et Timothée. Sa grand'mère paternelle était sainte Priscille. Elle mourut en paix à un âge avancé, en l'an 160. — Sa fête se célèbre le 19 de mai.

tion, martelait de son poing robuste le rebord de la chaire de vérité, comme s'il eut tapé sur le crâne de ses paroissiens endurcis qu'il haranguait au prône de la messe du dimanche, en l'an de grâce 187...

Vous vous demandez sans doute, vous qui ne connaissez pas les Cantons de l'Est, où peut bien se trouver Sainte-Pudentienne.

Laissez-moi vous dire, sans circonlocutions, que je n'ai jamais su pourquoi on avait infligé un patronyme aussi peu sortable à un site, du reste, fort comme il faut. Au surplus, je me hâte d'ajouter que le Ministère des Postes a été mieux avisé quand il a décoré la station postale de l'endroit du vocable moins précieux et prudhommesque de « Roxton Pond ». Roxton Pond ! n'est ce-pas que ça vous dit déjà quelque chose ? Vous vous représentez un groupement de quelque cent feux aux bords d'un grand étang ou petit lac. Tout juste, vous y êtes : les anciens ne le nommaient pas autrement. Et quand j'aurai ajouté que le Petit Lac est situé à sept milles au nord de Granby, vous serez tout à fait fixés.

Sainte-Pudentienne — puisqu'il faut l'appeler par son nom — se trouve à enceindre, dans son périmètre, les angles d'intersection de quatre cantons et prend pied, par conséquent, dans Roxton, Shefford, Milton et Granby. Dieu me garde de laisser entendre qu'il y ait là usurpation, maraude, etc. Pas le moins du monde, il s'agit d'un démembrement décrété de façon régulière et légale et auquel il n'y a rien à reprendre. (Vide 38 Vic., cap. 68). C'est déjà suffisamment affligeant pour une municipalité de s'entendre appeler Sainte-Pudentienne sans qu'on aille la charger de tous les péchés d'Israel !

N'empêche pas que la jeunesse du voisinage ne parût s'autoriser de pareil empiètement géographique pour en user à son tour avec non moins de sans-gêne, car l'irruption hebdomadaire de bandes joyeuses et volontiers bruyantes, le samedi soir généralement, pendant la belle saison, équivalait clairement à une

prise de possession. L'absence de tout gardien de la paix à... disons Roxton Pond accentuait encore l'impression qu'avaient nos incursionnistes d'y être chez soi et ils agissaient en conséquence.

Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, nous assure un vieux dicton. Je vous ai déjà dit qu'on ne s'y gênait pas ; je vous laisse donc à conclure si l'on s'en donnait à cœur joie.

Le samedi soir venu, de larges charrettes à foin, omnibus des campagnes, circulaient dans les « rangs » et racolaient, chemin faisant, danseurs et danseuses. Arrivé à la demeure d'un invité, l'équipage stoppait et l'on faisait l'appel au moyen de porte-voix. Presque aussitôt, l'huis entrebaillé laissait entrevoir la binette délurée de la « fille de la maison ». Et lazzis de pleuvoir :

— Ho donc, Albina, tu es assez belle comme tu es. Assez de frisettes, on est déjà en retard !

Plus loin, c'était un garçon d'habitant qui venait de finir son « train » et qui s'attardait à se mettre plus fraud dans son veston des dimanches :

— Dépêche, Nazaire, lui criait le conducteur habituel de la charrette, Arcadius Francœur, un ancien tisserand de Fall River, dépêche, mes chevaux ont le frisson.

Et dans la voiture, les petits rires des filles fusaient, clairs et glapissants, tandis que les gars s'esclaffaient d'aise sous les feux croisés des facéties.

La maman et le papa ne trouvaient guère ces comportements à leur goût et avaient, maintes fois, manifesté leur sentiment à cet effet, mais Albina avait parlé de les planter là pour s'en aller à Granby travailler à la manufacture si on ne lui laissait ses franchises coudées. Cette menace, habilement brandie par l'astucieuse Albina, avait eu son effet et plutôt que de voir partir leur aînée, les vieux s'étaient résignés à lui donner campos le samedi soir.

Quant à Nazaire, un rude travailleur qui trimait dur toute la semaine, il était convenu, depuis longtemps, qu'il était le maître de ses allées et venues. Le père, avec sa philosophie de laisser-faire, avait haussé les épaules et murmuré : faut bien que jeunesse se passe !

C'était ainsi tout le long des « rangs » jusqu'au Petit Lac où l'on arrivait vers les huit heures, en chantant en chœur : « Tu » n'es pas maître dans ta maison quand nous y sommes ! » ou bien « Laissez passer les *raftmen*. »

Ces fredons donnent une idée du programme habituel de ces soirées dites communément « bals à l'huile » et reflètent assez fidèlement l'état d'esprit des... noceurs.

Va sans dire qu'à cette époque, le bridge n'avait pas encore envahi nos cantons et le passe-temps favori était la danse. Les promoteurs, recrutés dans chacune des paroisses circonvoisines, avaient fait construire, sur le bord du lac, une longue plate-forme entourée de garde-fous (soit dit sans malice). Aux coins de cette plate-forme, on avait planté quatre poteaux auxquels on suspendait autant de falots lorsque Phoebé se mettait en grève et refusait le luminaire.

Sur une estrade haute d'à peu près deux pieds trônait le violoneux, conscient de son importance, battant la semelle et dodelinant la tête, histoire de mieux scander le rythme douteux de ses polkas improvisées.

Et l'on dansait, et l'on dansait, comme sur le pont d'Avignon farandolaient les concitoyens du Sire Tistet Védène au son du galoubet.

De temps à autre, durant la soirée, des couples quittaient l'enceinte de la danse et se dirigeaient vers le bois, pour aller s'y rafraîchir, car vous vous doutez bien que l'institution chorégraphique de Sainte-Pudentienne possédait son indispensable buffet. Oh ! on n'était pas plus fier pour l'installation qu'on était regardant à la dépense, car si le buffet consistait tout bonne-

ment en une caisse d'emballage jetée de champ entre deux touffes de sapin, en revanche, les « rafraîchissements » ne faisaient pas défaut ; sandwiches au fromage de porc, gâteaux, roulades au sucre du pays, pets de nonne, etc. Des paniers dissimulés sous les sapins regorgeaient de flacons et de bouteilles. Il y avait de la bière d'épinette et du vin pour les dames, mais le whisky surtout ne manquait pas. On le baptisait *ad libitum* suivant le goût ou la capacité de chacun.

Ainsi lesté, on reprenait le chemin de la plate-forme et je vous donne ma parole que la danse et la conversation allaient bon train car, comme bien on pense, ces rafraîchissements, loin de tempérer l'ardeur du bal, ne faisaient qu'en accélérer l'allure et déliaient les langues aussi bien que les jambes. Aussi, aux petites heures, le chahut était tel que l'on percevait à peine le son nasillard du crin-crin et que le « câlleur », le grand Exaudias Duranleau, qui passait pourtant pour une solide gueule, devait s'égosiller pour faire entendre ses « swing your partners », « pro » menade all », etc.

Parfois, un danseur, mis en train par l'alcool et voulant faire la nique à un rival, lui râflait sa danseuse. Or, comme « manger de l'avoine » était considéré comme un affront sanglant, les choses n'en restaient pas là. Des injures on en venait aux coups et l'orgie dégénérait en rixe. Des yeux se pochaient, des nez s'enflaient jusqu'à ce que les uns ou les autres des assistants — il n'y avait pas de neutres — restassent maîtres du terrain.

Comme on le voit, le brave curé de la paroisse n'exagérait rien et avait bien raison de tonner contre les excès que comportaient ces danses au grand air, sur le bord du lac, les samedis soirs, durant la belle saison. Cependant tout le monde ne l'entendait pas de la même oreille et tandis que les Sainte-Pudentiennais les plus âgés approuvaient sans restriction les remarques de leur pasteur, les jeunes gens, eux, ne cachaient pas non plus leur manière différente de voir.

— Comme ça, disait Evariste Blanchette, il faudrait, tout de suite après souper, se jucher comme des dindes. Ça n'a pas le sens commun et je trouve, moi, que quand on a sué comme des nègres toute la sainte semaine, il est bien juste qu'on se décârême un brin, le samedi soir !

— Beau dommage, renchérisait Toinette Croteau, si on ne danse pas quand on est jeune, on ne dansera jamais. A rester figées comme des saintes nitouches, c'est sûr qu'on aurait des rhumatismes sur nos vieux jours... Sans compter que nos cavaliers auraient tôt fait de nous plaquer si on s'avisait de prendre des airs pâmés comme les grandes bégueules de Saint-Valérien.

Antoinette Croteau était une jeunesse fort espiègle qui allait avoir ses vingt-deux ans. Jolie, quoique d'une joliesse un peu commune — ce qu'on appelle une beauté du diable — nature accorte, enjouée, elle n'avait pas, comme on dit, la langue dans sa poche. Antoinette était l'âme d'un des groupes qui s'étaient formés, à l'issue de la messe, et commentaient le sermon du curé Michelin.

Somme toute, les jeunes n'étaient pas persuadés et Toinette, comme on l'appelait tout court, qui en tenait pour Jerry Cunningham, de Granby, le « time-keeper » des Bradford, et ne perdait pas une occasion de se pousser, fut la première à proposer une petite sauterie pour le samedi suivant.

* * *

Ce samedi-là, la journée avait été d'une chaleur accablante. On était au commencement d'août et une longue sécheresse sévissait. Aussi, la perspective d'une bonne soirée à rigodonner et rigoler sous la brise fraîche du lac avait réuni un nombreux essaim de danseurs et danseuses et le père Chicoyne, le violoneux, était à son poste. Certes, il y avait bien certaines abstentions

parmi les ouailles du curé, mais les paroisses voisines avaient comblé ces vides en envoyant quelques recrues nouvelles.

Le beau Jerry avait amené Léontine Foisy, Noé Saint-Hilaire, de Roxton Falls, avait invité les deux Gagnon, et son ami Phydime Lacasse, de Mawcook, était arrivé, dès l'après-midi, chez son ami Thivierge, avec son cousin Norbert Préfontaine, de Saint-Dominique. Bref, une bonne « gang » pour avoir du « fun », à ce que disait Jérémie Carignan alias Jerry Cunningham qui affectait de parsemer profusément d'anglo-saxon son langage d'ailleurs assez peu soigné.

Outre les étrangers déjà nommés, il y avait Honoré Doucet, de la grand' ligne, Césaire Beaudry et son frère Eustache, du chemin ponté, Rose et Sophie Baillargeon, du troisième « rang » avec leur « cavaliers » Hamel et Lussier, etc. Ils étaient en tout de vingt à vingt-cinq décidés à s'amuser et à faire la fête. Inutile de dire que Toinette Croteau s'y trouvait, parée de ses plus beaux atours et prodigue de ses œillades les plus assassines.

Parmi les danseurs venus ce soir-là se trouvait un jeune homme qui pouvait avoir vingt-cinq ans. Qui était-il ? D'où venait-il ? Qui l'avait invité ? Autant de ? que se posaient tous les yeux méfiants ou simplement curieux braqués sur lui. Notre homme, lui, ne semblait pas le moins du monde incommodé de ces regards. Il allait et venait d'un groupe à un autre et son allure parfaitement dégagée aurait fait croire qu'il était un habitué de ces bals. Belle taille, figure souriante, moustaches relevées en crocs, bref un type de Don Juan fait pour ensorceler des têtes plus solides que celles d'Antoinette Croteau ou de Rose Baillargeon. Notre Adonis, la bouche en cœur, répondait avec bonne grâce au flirt de ces demoiselles qui rêvaient sa conquête.

Les jeunes gens, qui avaient jusqu'alors épié toutes les démarches du bel inconnu, n'avaient pas fait faute de remarquer son torse imposant et sa musculature d'athlète et ces constatations avaient ôté aux plus hardis toute envie de lui chercher

querelle d'Allemand. Toutefois, on était convenu d'avoir l'œil au guet et si l'intrus s'avisait de dépasser les bornes de la convenance (!) avec les demoiselles, les forces coalisées lui feraient vite son affaire.

Après avoir papillonné de tout côté, répondant d'un sourire ou d'un bon mot aux propos flatteurs des jeunes filles comme aux façons plutôt rogues des jeunes gens, notre inconnu sembla jeter son dévolu sur la jolie Antoinette. Il s'approcha d'elle et, après une révérence correcte et les banalités préliminaires, il l'enlaça d'une étreinte galante et la contagion de l'exemple fit que le tourbillon devint bientôt général.

Et l'on dansa, et l'on dansa, tout comme ces bons Provençaux au temps heureux des troubadours et ménestrels, ancêtres des félibres !

Sur le minuit, une certaine acalmie se produisit et tous se disposaient à se rendre au buffet pour se mettre quelque chose sous la dent lorsque, tout à coup, un bruit formidable ressemblant à un coup de foudre ou à la détonation d'une arme à feu se fit entendre. Au même instant, on vit fulgurer, dans les ténèbres, une lueur rougeâtre qui semblait sortir du rocher, de l'autre côté du lac, et qui disparut ou s'éteignit aussitôt. Un long cri fait de stupeur et de détresse retentit, puis tout retomba dans le silence.

On s'imagine mieux qu'on ne peut décrire le revirement qui s'opéra dans l'état d'âme des assistants. Tous semblèrent frappés d'un mutisme subit. Les regards effarés s'interrogeaient à la lumière pâlotte des falots laquelle exagérait la lividité de ces faces pétrifiées de peur. L'enjouement et l'insouciance avaient fait place à la frayeur et à la consternation. Bientôt pourtant, les nerfs se détendirent et cet excès d'émotions se donna libre cours dans les larmes des filles et le verbiage incohérent des gars. Affolées jusqu'à l'hystérie, celles-là se désolaient et sanglotaient à cœur fendre tandis que ceux-ci se po-

saient cent questions qui s'entrecroisaient sans provoquer de réponses. Quel était ce bruit effrayant?... cette lueur sinistre?... ce cri terrifiant ?...

Peu à peu les esprits se calmèrent et les plus braves risquèrent timidement, en guise de réponses, quelques conjectures plus ou moins plausibles. La foudre ?... Mais le ciel était serein, sans aucun nuage... Peut-être quelque braconnier qui faisait le coup de feu contre le rat musqué ou le vison ?...

— Tiens, tiens, intervint Souris Beaunoyer que cette alerte n'avait pas complètement dégrisé, je gagerais ma chemise que c'est Bram Allaire qui a dépisté un chevreuil ; il chasse au « jack », le vieux !

Quelque invraisemblable que fut cette hypothèse, on sembla s'y ranger, faute de meilleure solution et par ce besoin instinctif qu'on éprouve de ne pas laisser sans explication un fait ou un événement qui intrigue notre imagination. Au fond, on n'était guère rassuré pourtant.

— Quant à moi, fit remarquer Petit-Noir Labonté, il me semble qu'il y a là quelque chose qui n'est pas naturel. Si on n'était pas des poules mouillées, on irait voir ce qui se manigance là. Si c'est quelqu'un qui a besoin d'aide, ça ne serait pas chrétien de le laisser périr tandis qu'on est ici à se poser des devinettes. Viens-tu, Noré ?

Petit-Noir ou, de son vrai nom, Xavier Labonté avait la réputation de n'avoir pas froid aux yeux. Honoré Doucet, autre fort-à-bras, ainsi interpellé, ne pouvait décemment reculer à peine de passer pour un poltron et ce sous les yeux mêmes de sa « blonde ».

— Je n'ai jamais reculé, répondit-il, relevant ainsi ce qu'il savait être un défi de la part de son copain Labonté. Vous autres, continua-t-il, en s'adressant, avec une nuance de pitié, à ceux qui restaient, veillez sur les femmes jusqu'à ce qu'on revienne.

Le temps de lamper quelques rasades de whisky et voilà nos deux gaillards partis en reconnaissance, armés de solides gourdins et apportant un des falots de la plate-forme.

Il devient nécessaire, pour l'intelligence du récit, de donner ici des détails additionnels sur la topographie des lieux où se déroulent les événements relatés.

Une avenue large de quatre à cinq pieds conduisait du chemin du roi à la décharge du lac où il y avait une chaussée. A cet endroit, l'avenue en question bifurquait comme un Y en deux sentiers, l'un conduisant à la plate-forme, au sud-ouest, et l'autre au rocher, au nord-ouest. Ce rocher surplombait le lac de quelques pieds et constituait une position stratégique idéale pour la pêche à la lingue. Ce détail explique sans doute l'existence du sentier.

On pouvait donc facilement, bien que les abords du lac fussent fort boisés à cette époque, se rendre d'un endroit à l'autre en suivant l'itinéraire représenté par les deux branches de cet Y, la distance n'étant d'ailleurs que de quelque cent pas. Aussi, nos deux gars eurent tôt fait de s'y rendre.

En débouchant sur le rocher qui donnait un espace découvert d'une vingtaine de pieds carrés, Labonté laissa échapper de surprise le gourdin qu'il tenait à la main. A la lueur du falot, il venait de reconnaître la robe d'indienne à carreaux bleus et blancs d'Antoinette Croteau. En effet, c'était bien elle. Etendue sur la mousse du rocher, les vêtements en désordre, la pauvre ne donnait pas signe de vie.

Comment expliquer sa présence dans cet endroit et dans cet état ? Mystère !... Et pourtant, en y pensant bien, une solution assez plausible s'offrait à l'esprit des deux jeunes gens. Doucet se rappelait maintenant avoir vu Toinette et son séduisant partenaire quitter l'enceinte de la danse vers les onze heures. Il n'avait pas alors prêté autrement attention à la chose, croyant qu'ils allaient au buffet. Au surplus, l'effroi

causé par la détonation et la lueur n'avait pas laissé aux danseurs assez de sang-froid ou de présence d'esprit pour se dénombrer.

Et qu'était devenu le beau « cavalier » de Toinette ? En vain Labonté et Doucet se creusaient le tête pour trouver une solution à cet énigme ; ils ne pouvaient s'expliquer la disparition de l'intrus dans des circonstances aussi mystérieuses et qui laissaient planer de graves soupçons sur lui.

— Ecoute, Noré, disait Labonté à son ami, ces dandys-là qui viennent ici avec des chaînes d'or et des mouchoirs de soie, c'est rien que pour enjôler les filles d'habitants. On ne devrait pas les endurer, ça tourne toujours ainsi.

— Mais où est-ce qu'il est, le pendard, que je lui torde le cou, rétorquait Doucet que l'absence de l'ennemi enhardissait. Il ne s'est toujours bien pas évaporé comme un feu-follet, à moins d'être le diable en personne !

— Reste à savoir, mon vieux ; ces manigances-là, ç'a l'air pas mal louche. Dans tous les cas, on va aller mener Toinette chez elle au plus tôt et quand elle sera revenue à elle, il n'y a pas de doute qu'elle nous laissera savoir ce qui s'est passé cette nuit.

A la hâte, Labonté et Doucet improvisèrent un brancard afin de transporter Antoinette dont l'évanouissement persistait.

Au moment de la soulever, Labonté recula d'horreur en se signant. Dans le roc vif, tout près d'Antoinette, il venait d'apercevoir deux pieds parfaitement dessinés comme si le roc s'était fondu sous le poids de quelque monstre aux souliers de feu. Le doigt tendu, muet d'épouvante, Labonté indiquait à son ami les empreintes fatales.

Doucet pâlit et ne prononça qu'un mot : — Vite !

Et saisissant vivement Antoinette, ils la disposèrent sur le brancard et la transportèrent chez le plus proche voisin, le père David Martin, en lui disant, sans plus de détails, que Toinette était « tombée sans connaissance » pendant la danse et le priant

de vouloir bien la conduire chez elle. Le père Martin, un bon-homme bien serviable, eut vite fait d'atteler sa jument café et de conduire Antoinette évanouie chez sa mère, une pauvre veuve du chemin de Sainte-Cécile.

Mis au courant de ces faits, danseurs et danseuses ne furent pas lents à se disperser et le retour s'effectua presque en silence, Jerry Cunningham ayant ordre d'avertir le médecin de Granby de se rendre au chevet d'Antoinette.

Lorsque le docteur Gravel arriva, Antoinette n'avait pas encore repris connaissance. Sa pauvre mère désolée pleurait à chaudes larmes. Sous les soins du médecin, Antoinette reprit enfin ses sens mais pour retomber peu après dans un état d'hébété-tude voisin de la folie. L'œil fixe, hagard, comme épouvantée de quelque vision effrayante, la figure exsangue, la bouche contractée, elle semblait, comme disait sa vieille mère, « jongler » à quelque chose de terrible. Des sons rauques, des paroles in-articulées, véritables gloussements, étaient tout ce qu'on pouvait tirer de réponse aux questions dont on la pressait. Personne n'eut reconnu le minois éveillé, fripon de la jolie Toinette dans ce masque idiot et presque terrifiant.

Elle passa une semaine dans cet état de quasi-imbécilité. Croyant qu'Antoinette donnerait des explications qui éclair-ciraient le mystère, ni Doucet ni Labonté n'avaient jugé à propos de renseigner la mère Croteau non plus que le médecin qui perdait son latin à diagnostiquer le mal dont souffrait sa patiente.

Il avait parlé d'un violent choc nerveux qui avait déterminé une hyperesthésie générale, laquelle avait causé cette aphasia résultant de l'atonie du larynx, consécutive à la contraction des muscles crico-thyroïdiens.

En entendant ce charabia pompeux, la mère Croteau avait failli s'évanouir. Au milieu d'une crise de sanglots qui l'avait saisie, elle balbutiait de sa voix chevrotante que, sûrement, sa

petite Toinette ne reviendrait pas de toutes ces maladies, qu'elle allait mourir et la laisser seule dans la vie, etc.

Il y a, dans les larmes d'une mère, quelque chose de déchirant en même temps que de sacré qui apitoie l'âme la plus stoïque, attendrit le cœur le moins sensible. Aussi, le docteur Gravel — on croirait les médecins cuirassés contre l'émotion par la pratique constante des cheveis de moribonds et la fréquence des scènes pathétiques qui y font cadre — le docteur Gravel sentit les larmes le gagner et ne put qu'adresser à la mère éplorée quelques paroles de consolation et d'encouragement, répertoire banal de tout Esculape, mais aussi indispensable que sa trousse. Après avoir prescrit une diète légère, le repos absolu et des tablettes d'opium camphré, il se retira, promettant de revenir le lendemain.

Ce soir-là, vers huit heures, Antoinette se leva soudain et, comme si ses membres engourdis par l'inaction eussent éprouvé un besoin impérieux de détente, elle se livra à une danse frénétique dans les deux pièces qui composaient le logis. Elle dansait et sautait sans relâche, renversant les meubles en esquissant les entrechats les plus fantaisistes. A la fin, épuisée, elle s'affaissait en proie à une crise violente, les yeux révolvés, la bouche tordue en un rictus hideux et lançant des rugissements terribles tandis que ses ongles labouraient ses chairs qui se zébraient de sang. Puis, la crise passée, le sabbat reprenait de plus belle.

Incapable de maîtriser la forcenée, sa mère sortit pour chercher de l'aide et envoyer quérir le curé.

Le plus proche voisin habitait à cinq arpents de là et lorsqu'on revint, la maison flambait et Antoinette se débattait au milieu du brasier. Dans sa danse furibonde, elle avait sans doute renversé le poêle que sa mère avait allumé pour préparer le repas du soir.

Hélas ! l'incendie avait trop d'avance et les efforts qu'on fit pour sauver la malheureuse furent vains. Les flammes rapidement faisaient leur œuvre. Les voisins qui arrivaient entendirent la voix d'Antoinette, cette voix d'autrefois qui se

faisait câline et dont les accents contrits savaient trouver le cœur de sa mère, et cette voix, entrecoupée de sanglots, répétait : Pardon, maman,... pardon, maman !...

La mère Croteau n'entendit pas le suprême adieu de sa fille. A la vue de l'incendie qui dévorait l'humble maisonnette construite par son cher défunt, où elle avait passé d'heureuses années avec sa petite Toinette, à la vue de sa fille unique se tordant au milieu des flammes, la pauvre femme s'était affaissée. Elle ne survécut que quelques jours à sa malheureuse fille.

— Hélas ! murmurait le curé Michelin qu'on amenait à bride abattue, Dieu n'a pas voulu que j'arrivasse à temps pour l'absoudre. Sa droite est terrible !

* * *

La danse au Petit Lac reçut là son coup de mort. La leçon, voyez-vous, était assez éloquente et démontrait, de toute évidence, qu'on ne se moque pas impunément des sages remontrances d'un pasteur.

On eut soin, pour l'honneur de la paroisse et des familles, de jeter sur les récents événements le voile de l'oubli. Les participants eurent garde, comme bien on pense, de se vanter d'avoir ainsi coudoyé le diable sous les dehors séduisants d'un danseur accompli, car, la chose ne faisait pas l'ombre d'un doute, le partenaire d'Antoinette Croteau était bel et bien Sa Majesté Satanique.

Cette conspiration du silence fut si bien ourdie qu'à peine quelques années s'étaient écoulées que d'incrédules Thomas criaient à l'imposture.

On a dit que les roches parlent. On peut donc s'imaginer si un rocher doit être bavard qui porte sur soi la preuve de ses racontars. Quel document authentique, en effet, comporte une évidence plus probante que ce rocher du Petit Lac scellé de l'empreinte diabolique ?

Il y a quelque vingt ans, on voulut remettre en honneur ces bals nocturnes au bord du lac, mais la tentative échoua piteusement et les promoteurs, esprits forts de Granby qui riaient de ces histoires à dormir debout, furent énergiquement éconduits.

Je suis allé, l'an dernier, y faire la pêche. Mon cicerone, le père Picard, m'a fait voir les empreintes fatales sur le rocher. L'empreinte du pied gauche s'est presque totalement effacée sous l'effritement du roc, mais celle du pied droit est très intacte et très nature.

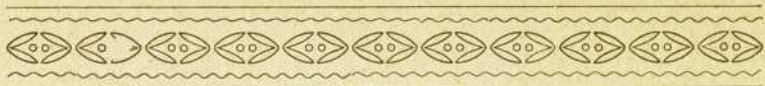
— Et vous, père Picard, demandai-je à mon guide, que pensez-vous de cette affaire-là ?

— Bédame ! c'est bien difficile à dire. Il y'en a qui ont prétendu, dans le temps, que c'était Vilbon Gamache qui aurait imaginé cette histoire-là pour effaroucher les gars de Granby et d'Upton qui venaient seiner au lac. Comme de fait, on n'en a plus vu sourdre un nom de gueux et mon Gamache a eu quasiment comme qui dirait le monopole du poisson.

Mais après avoir ruminé pendant quelques instants, il ajoutait cette arrière-pensée qui montre bien quelle emprise peut exercer la superstition sur certains esprits soi-disant sceptiques : —

— N'empêche pas que la barbotte du petit lac, elle est noire comme l'enfer et puis l'anguille, eh bien ! elle frétille comme si qu'elle aurait le diable au corps !

Granby, juillet 1901.



III

UNE CAUSE CÉLÈBRE

Si vous ouvrez tel volume des Rappports Judiciaires... mais souffrez que j'explique aux profanes ce que sont ces Rappports Judiciaires. On appelle ainsi, au Palais, — une langue qui s'attache au palais court risque de parler incorrectement — la compilation des précédents ou arrêts de nos tribunaux, publiés en fascicules mensuels qui sont reliés ensemble, chaque année, en un ou deux volumes. Ces recueils se proposent, paraît-il, — nous n'affirmons pas qu'ils atteignent le but visé — de fixer, sur tel ou tel point incessamment controversé de la doctrine légale, la jurisprudence volontiers oscillante et insaisissable. Ce sont les Rappports Judiciaires !

Voyez-vous, il se débite, à la table des Conseils du Roi, tant Dalloz et d'Ortolan, on y ingurgite tant de hors-d'œuvre plus ou moins « digestes », qu'on en reste souvent estomaqué. Ne pouvant s'assimiler pareil salmigondis, les hommes de loi ont... des Rappports, quoi ! De même ne faut-il pas non plus s'étonner que les juges, soumis à la *rotation* — ainsi qu'on a appelé le régime de roulement ou d'alternat qui les requiert de desservir, à tour de rôle, les districts ruraux — finissent parfois par rendre... jugement.

Si donc vous ouvrez tel volume de ces Rappports (pour préciser : 2 L.C.L.J., p. 179) vous y trouverez mention d'une cause d'une « très grande importance » (ce n'est pas nous qui soulignons)

et que l'arrêteste prétend pourtant résumer en dix lignes sans même daigner nous donner les noms des parties ou de leurs avocats. C'est cette lacune que nous nous proposons de combler.

L'affaire se déroule à Waterloo, Bas-Canada, ainsi qu'on disait en 1866.

Mais je vous entends vous récrier : Holà ! une cause célèbre à Waterloo!!! et en 1866!!! Elle est bonne celle-là !

Et pourquoi pas ? Vous saurez que Waterloo, il y a soixante ans, comptait sa douzaine d'avocats. Nous convenons que ce n'étaient pas tous des Laflamme, des Geoffrion ou des Dorion. Comme tout effet procède d'une cause, il faut croire que tous n'étaient pas des juristes à effet... C'est d'une logique assez rigoureuse et la tradition et les registres officiels n'y contredisent du reste pas. Au surplus, Waterloo n'a fourni, comme apport, que la lice de ce tournoi où tout n'est pas homérique, comme vous l'allez voir.

Vous ne vous attendez pas à un drame de cour d'assises, genre Marie Lafarge, ou à une affaire Tichborne. Non, il s'agit tout bonnement d'une poursuite en recouvrement d'une somme infime de \$1.20. Aussi bien, c'est moins le montant en litige que le principe en jeu qui rend l'affaire intéressante. Il convient aussi d'ajouter que la qualité des personnages qui évoluent est de nature à donner du relief à ce procillon qui, autrement, ne ressortirait sans doute pas à la juridiction des causes célèbres.

Le demandeur était l'abbé Joseph Gaboury, curé de Sainte-Cécile, l'une des deux paroisses du canton de Milton, l'autre étant Saint-Valérien. Il ne faut pas séparer à Milton ce que Dieu a uni à Rome ! Le même comté de Shefford s'est montré aussi respectueux de cette maxime en ce qui concerne saint Joachim et sainte Anne.

Le défendeur était Pierre-Honoré Guyon, un paroissien du demandeur.

Un bref exposé de certaines circonstances préliminaires et quelque bavardage — c'est un peu le privilège du narrateur — nous serviront de prologue pour orienter l'attention du lecteur.

Guyon avait fait partie de la caravane de ces Canadiens à l'humeur nomade et aventurière qui, vers le milieu du siècle dernier furent atteints de ce mal qui se manifeste périodiquement dans le peuple et exerce des ravages même chez nos paysans casaniers. Nous voulons parler de la fièvre de l'or. Nos gens toujours furent sujets à cette affection dont les symptômes les plus caractéristiques se manifestent par une soif inextinguible d'aventures (diagnostiquée, en certains cas, par la faculté : « auri sacra fames ») et un appétit insatiable de vache enragée. Qu'on les appelle coureurs de bois, trappeurs, « raftmen », voyageurs, prospecteurs, leur pittoresque théorie défile tout le long de l'histoire de notre race et a valu à notre littérature naissante un fond fertile où le folk-lore a puisé une riche substance.

Guyon fut donc de ces chercheurs d'or qui, attirés par le mirage aguichant et lointain — a beau mentir qui vient de loin — coururent faire la chasse aux claims ou aux placers de la Californie. Quelques-uns y laissèrent leur vie, d'autres leur santé, la plupart leurs illusions. Quelques-uns en rapportèrent un peu d'or, un plus grand nombre, une hypertrophie de l'imagination qui compensait le vide de leur gousset. Dans aucun cas, la réalité n'a égalé le rêve, ce qui fait que tous en sont bien revenus... même ceux qui y crevèrent !

En 1866, Guyon était rentré au pays et vivait de ses rentes à Sainte-Cécile. Quel avait été le résultat de son pèlerinage au pays de l'or ? Il était plutôt réticent à ce sujet mais comme il s'était fait construire une fort belle maison, on affirmait qu'il avait frappé le filon.

Vivre de ses rentes ! Pour nos paysans astreints aux rudes et incessants travaux des champs, c'est la situation rêvée. Cela représente la considération pour sa personne, la sécurité pour

ses vieux jours, la récompense ardemment espérée pour une vie de labeurs et de sacrifices.

Être rentier c'est, à la campagne, être l'objet du respect public ou de la secrète envie, c'est être arrivé, avoir fait sa pelote, avoir du foin dans ses bottes, être riche enfin. Et si quelqu'un affecte de faire du mot rentier un terme de dénigrement, il s'entendra dire qu'il trouve les raisins trop verts !

En 1866, il ne fallait pas être millionnaire pour passer pour richard. Et même de nos jours, il n'est pas nécessaire d'avoir de l'argent pour être porté sur la main, il suffit de passer pour en avoir.

Ce n'est pas que ces richards de paroisse se montrent magnifiques ou généreux, mais, à la campagne, on a l'esprit simpliste et le raisonnement rigoureux. De ce qu'un homme est dépensier on ne conclut pas qu'il est riche, sachant que l'aisance résulte plutôt de l'économie. Quand on voit la pauvreté provenir de la dépense on allie volontiers la richesse à l'avarice.

La valeur des mots est relative selon le milieu où ils s'emploient. Être dur à la desserre ce n'est pas nécessairement être chiche et ladre, c'est peut-être résister aux sollicitations et à l'astuce des aigrefins. Ne pas jeter son lard aux chiens, c'est souvent mieux que tondre sur un œuf, c'est parfois faire fructifier son bien, garder une poire pour la soif. Peser des œufs de mouches dans des balances de toile d'araignées, c'est pouvoir, à l'occasion, tenir tête et river le clou aux filous qui cherchent à vous taper.

Evidemment, même dans cette marchandise, il y a de la contrefaçon et ce n'est pas à dire que tous les pingres aient des rentes ou qu'on soit grand seigneur parce qu'on se montre suffisant. L'important est de connaître la manœuvre, de savoir naviguer, comme on dit.

Nous avons connu de ses Crésus de contrebande, brocanteurs et fesse-mathieu pressurant leurs concitoyens en mettant à

profit la vanité des uns et la cupidité des autres. Quand le soleil est couché, il y a, vous savez, beaucoup de bêtes à l'ombre !

Doucereux et bonne pâte tant qu'ils sont les plus faibles, ils deviennent volontiers pisse-vinaigre et tranchemontagne dès qu'ils ont sous leur coupe les gens dont, au fond, ils envient l'esprit plus relevé et l'âme moins vénale.

Nous n'affirmons pas que Pierre-Honoré Guyon fut de ceux-là ; nous n'avons, à la vérité, que peu de renseignements sur son caractère.

Pour peu qu'on ait d'imagination, il est assez facile de romancer un récit, mais c'est de chronique qu'il s'agit ici et nous entendons ne rapporter que les faits que la tradition nous a transmis, laissant au lecteur le soin de se repérer suivant ces jalons que nous sommes en mesure de poser. Le roman historique, la nouvelle tirée d'un épisode historique, la légende, le folk-lore s'accommodent de certaine licence, de certaine latitude que réprouve, d'autre part, la probité de l'historien ou du chroniqueur à qui est interdit tout artifice qui, nous ne dirons pas fausse — cela va de soi — mais même enjolive ou fleurit les faits.

Laissons ce rôle facile et peu glorieux à certains docteurs à l'esprit sectaire qui font de leur chaire d'histoire une tribune politique pour accabler de dépit rancunier les hommes d'une autre mentalité ou d'une autre école. Laissons ces professeurs de crétinisme consacrer les restes d'une ardeur qui s'éteint à perscruter et à suspecter, au lumignon fuligineux de leur esprit vacillant, la droiture des intentions et l'excellence des principes, ayant en vue de préjuger le sentiment de la postérité en formant à leur aune ou à leur norme, c'est-à-dire en déformant, la conscience et l'esprit d'une jeunesse confiante et ductile. Il est toujours profitable, et pour son auréole et pour sa bourse, de se ranger du côté des plus forts, du côté de ceux qui croient qu'on fait triompher la vérité du moment qu'on s'assure, per fas et nefas, le dernier mot. Les absents ont toujours tort et ils ont tort

à coup sûr de croire que « magna est veritas et prævalebit ». Cette maxime n'a guère plus cours que chez les hommes de bonne volonté et leur nombre est en constante décroissance.

Guyon allait-il à l'église? Remplissait-il régulièrement ses devoirs religieux? Payait-il sa dîme? Récriminait-il contre la répartition? Nous n'en savons rien et peu vous en chaut sans doute. Et s'il eut maille à partir avec son curé, vous n'allez pas, pour cela, croire qu'il fut un pendard ou un mécréant, vu qu'il s'agit d'un différend d'un caractère purement temporel.

Guyon avait un frère et ce frère vint à mourir comme il arrive parfois même à Sainte-Cécile de Milton. Pour une raison ou pour une autre que nous n'avons pas cherché à approfondir, ce fut Pierre-Honoré qui s'occupa des funérailles, commanda le service funèbre et, détail important, fournit lui-même les cierges. Et comme l'officiant s'en retournait à la sacristie après avoir récité le dernier requiescat, notre homme, devançant le sacristain, s'empressa d'éteindre les cierges, de les enlever des ifs autour du catafalque et de les emporter chez lui.

Comme bien on pense, cette façon d'agir scandalisa les assistants et, fort de l'approbation de ses paroissiens, M. le curé décida de sévir contre ce qui parut une abominable profanation du saint lieu.

Fut-il bien ou mal avisé? Ce n'est pas de cette espèce qu'il s'agit. Peut-être eut-il été plus conforme à la mansuétude évangélique, croiront les uns, de passer outre, d'ignorer cette inconvenance inspirée sans doute par le ressentiment? Peut-être le curé se laissa-t-il guider par le dépit plutôt que par le souci du respect de l'autorité religieuse ou du décorum ecclésiastique. Sans doute jugea-t-il sage, opineront d'autres, de punir une insolence en servant à son paroissien la monnaie de sa pièce : à chair de loup sauce de chien? Estima-t-il qu'il devait, pour l'édification des fidèles, réprimer une insubordination sacrilège, se rappelant qu'il suffit d'une moine paillard pour dérégler tout le couvent?

Encore une fois, c'est un cas qui ne relève pas de notre obédience et en tant que nous sommes concernés, vous êtes bien libres de penser que l'autorité se devait à elle-même de sévir, de crainte qu'en se faisant brebis, le loup ne la mangeât, ou bien que le pasteur aurait pu se montrer bon prince et rester dans son rôle en envoyant paître cette ouaille rétive !

Nous avons lieu de croire que M. le curé en référa à son ordinaire. Toujours est-il que, par ministère d'avocat, Guyon fut « mis en demeure d'avoir à rapporter, rendre et remettre à « qui de droit lesdits cierges, si mieux n'aime payer la valeur « d'iceux, à savoir : \$1.20, et à défaut de ce faire d'hui à huit « jours, des procédures légales vous seront intentées, »

Breton ou Normand, c'est tout comme, Guyon s'entêta à garder les cierges, soutenant qu'ils lui appartenaient pour les avoir bel et bien payés de son argent. Le délai expiré, il reçut du papier timbré. Les marguilliers furent-ils consultés ou se dé-intéressèrent-ils ? Nous ne savons, mais il reste que ce fut le curé personnellement qui intenta l'action, le 3 d'avril 1866.

Bah ! la belle affaire ! Vraiment, est-ce là votre cause célèbre ? — Tout doux, pas plus que les hommes on ne mesure les causes à la brasse. Mettons qu'il s'agit d'une petite cause à grand effet. Nous voulons bien croire qu'il est assez juste généralement de conclure : peu de chose peu de plaid, encore que... mais venons au fait.

L'affaire s'instruisit devant la Cour de Circuit du comté de Shefford, à Waterloo, le mercredi, 6 décembre 1866. Le tribunal était présidé par l'Honorable Frederick Godschall Johnson qui, appelé à la magistrature l'année précédente, venait d'être commis à l'administration de la justice dans le district de Bedford, aux lieu et place du juge McCord. Car depuis quelque temps et malgré qu'en eussent les députés cantonnais à résidence urbaine, la décentralisation était à l'ordre du jour. L'Acte municipal de 1845, modifié depuis dans un sens de plus en plus

libéral, avait ouvert l'appétit à nos gens. Peu après, Cartier avait fait adopter son bill qui rendait les Cantons justiciables des lois françaises. A la suite de quoi, répondant au manifeste de l'abbé Antoine Racine activement secondé par une phalange (sic) de missionnaires, les Canadiens-français étaient venus en grand nombre s'emparer du sol, achetant de la British American Land Co des lots dont celle-ci s'était fait concéder une vaste étendue (850,000 acres) et qu'elle destinait... à d'autres.

Lucius-Seth Huntington, qui était déjà quelqu'un avant de devenir l'Honorable Solliciteur Général du Bas-Canada, avait su tirer bon parti de l'état des esprits et c'est sans contredit la brillante et vigoureuse campagne qu'il mena dans la presse, à la tribune et au parlement qui fit adopter, en 1857, la législation qui rendait la magistrature sédentaire. L'ancienne loi de judicature de 1849 consacrait ce péripatétisme judiciaire qu'on a, en ces dernières années où la presse rurale n'existe plus, réussi à rétablir au grand dam des campagnes mais au profit des villes où se trouve le gros ou le fort du Barreau. Le législateur s'est montré roué en augmentant, du même coup, le traitement et les frais de déplacements des juges et ceux-ci — le calembour est pittoresque — ont marché !

Le juge Johnson est sans conteste l'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la magistrature dans notre province. Nous ne lui ferons pas mérite de sa probité ou de son impartialité ; c'est là, à tout prendre, affaire d'éducation et le juge Johnson était probe et impartial comme il était gentilhomme : sans effort, sans application. C'était en plus un bel esprit et un solide dialecticien ; là était son mérite, car cette excellence intellectuelle, si bien doué qu'il fut naturellement, il la devait à l'étude et au travail.

Nous avons connu d'obscurs robins — épiciers fourvoyés dans le prétoire par la mégalomanie — qui tâchaient à se faire un titre de leur indigence intellectuelle en affectant de déplorer

comme une tare professionnelle l'idée dont s'avisèrent certains confrères d'avoir de la syntaxe, du style voire de l'érudition. Sir Francis Johnson a démontré, lui, que la culture littéraire et le savoir juridique ne sont pas incompatibles et qu'on peut être à la fois fin lettré et profond juriste.

Il possédait fort bien notre langue pour l'avoir apprise dans les lycées belges, ce qui lui avait valu, en 1839, d'agir comme interprète dans les procès d'état intentés aux glorieux pendus que défendait celui qui devint par la suite député de Shefford et ministre sous l'Union, l'Honorable Lewis T. Drummond, et qui était, en 1866, juge de la Cour du Banc de la Reine.

Nos hommes de loi d'il y a soixante ans n'étaient pas inférieurs à ceux d'aujourd'hui. On dirait que le progrès technique réalisé depuis par nos institutions éducationnelles, loin d'assurer un épanouissement plus complet de la personnalité, s'est plutôt opéré au détriment de l'initiative individuelle. En retranchant de l'effort personnel — car c'est là l'effet des méthodes modernes — n'a-t-on pas restreint le rendement moral et même économique de l'individu ? La jurisprudence, par exemple, pour ne pas sortir de notre sujet, devenue si diffuse et si volumineuse, a-t-elle gagné en clarté et en autorité ?

Comme la magistrature se recrute dans l'ordre des avocats — LaPalice ne dirait pas mieux — il s'ensuit que les juges en revêtant l'hermine ne changent pas autrement de peau. Bossuet a exprimé une vérité tout aussi incontestable en déclarant qu'on ne saurait faire un bon juge qu'avec un honnête homme. (En donnant à l'adjectif l'orthographe du temps, nous entendons lui attribuer sa pleine acception primitive). Le cabinet de travail du juge n'est pas un sanhédrin où descende le saint Esprit, avant l'audience, pour éclairer de ses dons l'oint du Gouverneur Général en conseil. On peut donc dire — toute révérence parler — que l'ordre est le Barreaumètre de la magistrature !

L'avocat du demandeur était un jeune homme de Saint-Hya-

cinthe plein de fougue et d'allant et qui fit parler de lui depuis : Mtre Honoré Mercier. Mercier accusait déjà le tempérament d'apôtre, l'activité, l'enthousiasme, toutes ces qualités du cœur et de l'esprit qui finirent par déborder les bornes un peu resserrées du prétoire pour se donner libre cours dans l'arène plus large et mieux adaptée à ses aptitudes où se débattent les grandes questions publiques, où se revendiquent les précieuses prérogatives populaires, où s'élaborent enfin les destinées d'un pays.

Tout jeune qu'il fut de 26 ans, Mercier avait déjà de la personnalité. Plein de ressources intellectuelles, il était d'une souplesse étonnante et d'une habileté déconcertante pour dérouter un adversaire en aiguillonnant le débat sur une fausse voie, quitte à emporter la position d'assaut par un retour imprévu, souvent plus brillant que formidable où il mettait tous ses moyens. Il excellait surtout à donner aux points faibles une apparence de force et de plausibilité, ce qui prêtait encore plus de relief et de solidité aux aspects sérieux de la cause. Les subtiles distinctions d'école, les doctes controverses émaillées de sentences latines, tout l'attirail du byzantinisme judiciaire était chez lui affaire de stratégie plutôt que de mentalité. C'était par système et non par tempérament qu'il épluchait des écrevisses ou fendait un cheveu en quatre avec la massue d'Hercule. Plus avocat que jurisprudent, il avait le cœur et l'âme du métier plutôt que la tête. C'est également ce qui fit sa faiblesse en politique. Le cœur est un luxe coûteux ; il coûte les yeux de la tête et parfois la tête même. Plus on est astre, plus radieux son orbite et plus il faut savoir écarter les satellites que la cupidité pousse à y graviter.

Pour la défense occupait Mtre Jean-Baptiste Bourgeois, une autre célébrité du Barreau mascoutain lequel en a fourni un bon nombre. Bourgeois s'acheminait lentement mais sûrement vers la magistrature qu'il devait atteindre dix ans plus tard.

Moins délié, moins souple que son adversaire, il était plus solide. Sa formation juridique était plus substantielle si sa

toilette intellectuelle était moins soignée. Il n'avait pas l'éloquence et le brio de Mercier pas plus que ce dernier n'avait le solide jugement et l'érudition de Bourgeois. Celui-ci était même empêtré dans le débit, comme gêné aux entournures. Mercier harcelait un adversaire de coups répétés, de passes brillantes, de feintes habiles. C'était un duelliste consommé qui connaissait le métier et chargeait avec une technique et une maestria qui lasaient l'adversaire. Bourgeois, lui, restait prudemment sur la défensive, surveillait son homme, opposait une inertie sournoise, un sang-froid imperturbable aux feintes et aux parades, cherchait le défaut de la cuirasse et, à un moment donné, portait une botte imprévue qui, du coup, désarçonnait.

Bourgeois était ce que les justiciables appellent un bon avocat; Mercier était ce que les échos du Palais sacrent un brillant disciple de Thémis.

Bourgeois avait eu à défendre de nombreuses causes en nullité de mariage. Ses confrères l'appelaient plaisamment « docteur en droit canon » ou « défenseur du lien matrimonial ». Il était également ferré à glace en droit municipal et en droit paroissial.

Bourgeois était assisté d'un conseil : Mtre Ernest Racicot, de l'étude Robertson & Racicot, de Sweetsburg.

Ernest Racicot ! Voilà un nom assez peu connu en somme bien qu'il désigne une personnalité fort remarquable des Cantons de l'Est. Il faut dire que sa carrière politique a été éphémère et comme les tréteaux sont toujours la façon de se produire avec le plus d'évidence dans l'imagination d'un peuple encore primitif, on s'explique que son nom n'ait guère franchi les murs de son collège... électoral, tout pittoresque que soit son type et imposante cette figure « Victorian ».

Élu député de Missisquoi comme libéral, en 1878, il fut des fameux « Cinq » que Fréchette cravachait sans pitié dans un virulent pamphlet resté un modèle du genre. Nous avons connu plusieurs de ses contemporains qui, tout en dénonçant cette

« volte-face des transfuges », n'attribuaient cependant aucun motif mesquin à Racicot lui-même, si mal inspirée d'ailleurs qu'ait pu être sa conduite en cette circonstance. Il semble, en effet, qu'il dût juger péremptoires les raisons qui le déterminèrent à voter non-confiance en un coreligionnaire en butte, comme lui, à certains préjugés populaires mis à profit par le parti castor ainsi qu'on baptisa l'école ultra-montaine du temps. Quoiqu'il en soit, Racicot s'en tint là et ne brigua plus les suffrages, si facile que ce lui eut été de se faire réélire, lui aussi, en battant sa coulpe sur la poitrine de ses nouveaux adversaires, ainsi que la chose se pratique couramment en politique.

Au surplus, il avait l'échine trop roide pour se plier aux caprices populaires et passer sous bien des fourches caudines. La cautèle tortue d'un Machiavel n'était pas son fait et son appétit des honneurs publics n'était pas tel qu'il consentît à avaler, comme entrée, des couleuvres en sapant sa langue de délice malgré que le cœur en aît.

Que la destinée est parfois étrange! Ernest Racicot, protestant convaincu et maçon de haut grade, comptait, parmi les siens, plusieurs hommes d'église de croyance différente à la sienne, dont son frère Mgr Zotique Racicot, qui fut Vicaire Général du diocèse de Montréal et co-adjuteur de S.G. Monseigneur l'Archevêque Bruchési, son neveu, Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, et son cousin, M. le Sénateur L.O. David.

Les Cantons de l'Est qui ont produit de grands avocats, tels les Peck, Felton, Short, Sanborn, Terrill, Brooks, Hall, O'Halloran, Bélanger, White, Brown, Leblanc, McCorkill, Baker, Amyrauld, Noyes, Boivin, Giroux, Martin, etc., n'ont rien donné de supérieur à Racicot.

Il y avait grande foule à l'audience, ce jour-là. A part les témoins, bon nombre de paroissiens de Sainte-Cécile avaient accompagné les parties. L'assistance était encore grossie des curieux de Waterloo et des alentours venus pour entendre discuter les savants avocats.

Pour nos gens, un débat judiciaire ou électoral est une attraction sinon un régal. Les joutes, oratoires ou autres, ont toujours intéressé le peuple. Les invectives, les apostrophes, les tirades, les coups de boutoir amusent et captivent la foule tout comme un combat de gladiateurs ou de belluaires ou un match de boxeurs passionnent nos cousins latins ou nos voisins saxons. Où qu'on aille, on trouve toujours le « panem et circenses » : c'est dans le sang.

On aura beau répéter à satiété qu'on se ruine à plaider, qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès, etc., nos gens, en général, ont l'instinct rétif et l'humeur combative : ils n'aiment pas mettre de l'eau dans leur vin mais préfèrent vider leurs différends *coram iudice*, dussent-ils en même temps... vider leurs goussets.

« Oyez ! oyez ! oyez ! » vocifère l'huissier-audiencier Charlie Martin qui introduit Son Honneur, comme disaient alors nos pères moins jobards que nous qui sommes revenus à la... tenure seigneuriale !

Le Barreau de Waterloo était là au grand complet : l'Honorable Lucius-Seth Huntington, C.R., et ses associés Jos. Leblanc et John P. Noyes, ce dernier récemment reçu à la pratique, David Girard, un vaillant ferrailleur, les deux Lay, J.P. McKay, A.B. Parmelee, etc. Il y avait des notables : l'Honorable A.B. Foster, le génial bâtisseur de chemins de fer, Conseiller Législatif et futur sénateur, Charles Allen, un pionnier de l'industrie, Gardner Green Stevens, futur sénateur, Hezekiah L. Robinson, ancêtre remarquable d'une famille distinguée, J. B. Edgerton, registrateur, Thomas Brassard, notaire et futur député, M. Boyce, notaire, le curé Phaneuf et son ami, le chanoine anglican Linday, etc.

Nous ne sommes pas en mesure de donner de l'affaire un compte-rendu minutieux. Le registre officiel n'est guère loquace et le dossier a disparu à la suite, suppose-t-on, d'un autodafé arrivé

accidentellement au greffe de la cour il y a une vingtaine d'années. Force nous est de s'en tenir aux seuls détails que nous a rapportés un témoin oculaire dont nous avons eu souvent l'occasion d'apprécier l'heureuse mémoire.

Il paraît que l'assistance ne fut pas désappointée. Il est du reste à présumer que des hommes de la valeur de Johnson, Mercier, Bourgeois et Racicot ne durent pas manquer de jeter sur cette cause un peu de leur prestige. Sans donner dans la pose et l'ampoule, il sied qu'un decorum de bon aloi préside aux séances des tribunaux. Le ton et la tenue ne sont pas de luxe dans l'appareil judiciaire et si la dignité de la justice s'offusque d'un cérémonial qui, en cherchant à être pompeux, réussit plutôt à être pompier, elle s'accommode toutefois d'un decorum discret qui impose par la distinction des personnages plutôt que par l'austérité de leur mine. Une figure sereine ou même souriante édifie plus qu'un visage renfrogné et colère.

Il fallait et du talent et du tact pour prêter à une misérable chicane un cachet de revendication d'un principe sacré sans tomber dans le grotesque. Sans prétendre sonder les reins et les cœurs, nous avons trop haute opinion de leur intelligence pour croire que ces géants du prétoire ne se soient pas un peu divertis en grossissant à leur taille un procès lilliputien.

Mercier que la seule présence d'un auditoire mettait en verve se montra tour à tour conciliant, agressif, onctueux, mordant. Il eut des mouvements oratoires enlevants quand il fit l'histoire du rôle du clergé canadien-français à qui « l'Angleterre » reconnaissante avait assuré certaines prérogatives pour avoir » arraché la patrie des serres de l'aigle américain qui toujours » nous guette de son air proche... »

Mercier, jusque là conservateur, subissait, comme bien d'autres, l'évolution que devaient nécessairement amener, dans le domaine des idées, les modifications qui s'élaboraient alors dans la sphère politique. Le Canada était à la croisée des chemins.

Tandis qu'un groupe nombreux se lancaient résolument dans la Confédération, confiants dans le génie de Cartier, d'autres, inquiets, rendus méfiants par certaines roueries administratives, hésitaient, redoutant l'engloutissement de notre race au milieu des autres provinces.

Mercier venait de sortir du « Courrier » en battant la porte, entraînant avec lui son collaborateur et futur beau-frère De Cazes, fils de ce Français qui, à peine débarqué chez nous, s'était fait élire député du comté anglais de Richmond.

Nous n'entendons nullement insinuer que Mercier devint anti-clérical en passant au parti libéral. Au contraire, si nous ne nous abusons, il paraît plutôt avoir versé dans l'excès opposé, cherchant sans doute à calmer les inquiétudes feintes ou réelles qu'avaient fait naître ce qu'un cliché à la mode appela les « écarts » de langage et les idées avancées des jeune-rouge ». C'est un truc qui n'était déjà pas neuf au temps des druides de dénoncer la tiédeur des fidèles en vue de les exciter à la dévotion. Malgré tout le mal que se sont donné Mercier et son héritier politique, Gouin, ces préventions se sont-elles relâchées ?...

Il était évident que Mercier avait « travaillé » sa cause. Jeune, enthousiaste et ambitieux, il s'efforçait sans doute de justifier la confiance que l'officialité reposait en lui. Il paraissait armé de pied en cap et avait évidemment été secondé dans son travail par les plus forts canonistes du diocèse. Ainsi, il fit défiler devant la Cour, comme témoins experts, des ecclésiastiques en vue tels Monsignor Raymond, Vicaire Général du diocèse et Supérieur du Séminaire, que sa vive polémique avec Dessaulles avait dû mettre en train, et Messires Lesieur-Desaulniers, Dumesnil, Ouellette, Moreau, Dufresne, etc., tous docteurs en théologie ou en droit canon.

Mercier ne se dissimulait pas qu'au strict point de vue du droit civil, sa cause n'était pas très forte. En équité, sa prétention n'était guère plus soutenable. Aussi se rabattait-il sur le droit ecclésiastique et la coutume.

Mercier soutenait la thèse que, en faisant servir les cierges à une cérémonie religieuse, Guyon s'en était dessaisi en faveur du culte, qu'il leur avait donné ainsi une attribution spirituelle et que, seule, une désaffectation officielle pouvait leur faire perdre ce caractère. Et il ajoutait avec indignation que le défendeur, en portant, sur des objets consacrés par le rite, une main profane, avait commis un sacrilège et causé un scandale, ce qui, à part la peine morale ou ecclésiastique, le rendait passible de dommages-intérêts, ce que son client s'abstenait d'exiger, démontrant ainsi qu'il n'obéissait à aucun esprit vindicatif mais au seul souci de sauvegarder le decorum religieux et le respect du saint lieu. Le défendeur pouvait s'estimer heureux de vivre en un siècle où les mœurs étaient relâchées. Jadis, il aurait subi l'anathème et peut-être l'excommunication majeure, après quoi l'official aurait déféré le mécréant au bras séculier c'est-à-dire à la maréchaussée qui n'aurait pas manqué de le clouer au pilori après l'avoir marqué au fer rouge !

C'était la doctrine des « *res sacræ* » que développait Mercier. Il partit de la « *lex dedicationis* » et prouva ou du moins prétendit que de décrétales en constitutions et de canons en capitulaires, le principe s'en était transmis dans tout l'Empire romain pour s'étendre ensuite à toute la chrétienté. L'église de Québec, en passant sous la domination temporelle d'un gouvernement hérétique, s'était vu assurer son entière liberté d'action spirituelle, ce qui comprenait non seulement l'exercice proprement dit du culte mais aussi tous droits et prérogatives accessoires, etc. Il risqua même un rapprochement, qui dût paraître plutôt... étiré, avec la théorie du *deodand* de l'ancien droit anglais !

Mercier, retranché derrière un véritable rempart d'édits et d'ordonnances, de poudreux in-quartos écrits en « *vieil françois* », de coutumiers, d'arrêts de parlements, bombardait l'adversaire de toute la jurisprudence désuète tirée exprès de l'arsenal du séminaire pour la circonstance. Les canonistes de tout calibre,

les docteurs «in utroque jure», de Gratien et Penaforte à Gousset, Jousse ou Laferrière fulminaient à qui mieux mieux gloses, bulles, Clémentines, Extravagantes, etc. Bref, tout fut mis à contribution pour... emmêler l'écheveau et... dépister la justice !

Le président du tribunal prenait un malin plaisir à questionner, faire des objections, demander des éclaircissements. Et Mercier avait réponse à tout, intarissable de verve.

Pendant que son adversaire s'escrimait ainsi, Bourgeois, goguenard, écoutait, amusé sans doute de cette faconde grandiloquente mais intéressé aussi par le ton relevé de cette plaidoirie très habile sinon bien solide. On sentait, dans son regard, de l'indulgence et même de la bienveillance pour ce jeune confrère dont il admirait le talent et qu'il devait s'associer quelques années plus tard.

— Plaise à la Cour, dit-il en se levant, suivant la formule sacramentelle. Comme Mascoutain, je suis vraiment fier de mon concitoyen. Son érudition est aussi étendue que profonde, mais il est dommage qu'il ait fait pareille dépense pour si mince sujet. C'est le cas ou jamais de dire que le jeu ne vaut pas la chandelle !

Ce fut là le ton de sa plaidoirie : le ridicule et la satire. Il s'appliqua à faire ressortir ce que l'affaire avait de sordide, de mesquin et, somme toute, de contraire à l'équité et même à la charité chrétienne. Il s'excusa de n'avoir pas scruté les textes sacrés pour donner à cette misère couleur de vertu outragée. Il trouvait souverainement démoralisant le spectacle de ce ministre sacré qui délaissait son autel pour aller se commettre dans le temple de la déesse Thémis à l'affût de quelques gros sous.

Puis en deux mots, il réduisit toute l'affaire à sa plus simple expression : 1^o... ces cierges étaient bel et bien la propriété de son client qui les avait payés de ses deniers ; 2^o — à tout événement, le demandeur n'avait pas qualité à réclamer, l'action, en pareil cas, ne compétant qu'à l'Œuvre et Fabrique. Voilà ce à quoi se résumait le débat et toutes les escobarderies et les subtilités

exposées par le demandeur et ses experts n'y pouvaient mais.

Comme nous l'avons dit, Bourgeois ne ménagea pas le demandeur, le harcelant sans relâche de traits acérés trempés dans l'ironie et le sarcasme. Son esprit gaulois se donna libre cours et, à vrai dire, sous l'assaut du ridicule et de l'absurde, il ne resta rien de bien substantiel de la superbe plaidoirie laborieusement édifiée par Mercier. Avec un public bonhomme comme celui qui fréquente habituellement la salle d'audience, avec un juge débonnaire et goûtant les bons mots, il eut facilement les rieurs de son côté. Pour faire la nique à Mercier, il trouva moyen d'entasser force citations latines tirées d'un peu partout, de l'Écriture, des psaumes, des Institutes, etc.

Racicot vint ensuite n'ajoutant que quelques mots : « Mes » savants confrères, dit-il, ont tant et tant parlé latin qu'on ne » me fera sûrement pas reproche si j'use un peu de « horse sense ». » Tout de même, pour ne pas être en reste avec eux, je citerai » une phrase latine, une seule mais qui a beaucoup plus d'appli- » cation à l'espèce que tout le fatras canonico-judiciaire amon- » celé par mes amis « docti cum libris » ; il s'agit du vieux brocart » de droit romain : « de minimis non curat prætor. » Et sans casuistiquer, il conclut au démis du « plaintiff's tapering case », car il s'exprima en anglais.

Racicot, de formation juridique anglaise, fermement convaincu que « time is money », s'était, lui, assez peu amusé de cet ergotage verbeux et sonore mais vide. Se battre ainsi les flancs pour ce qu'il considérait une vétille choquait son sens pratique. Il n'était pas homme à allonger le parchemin ou, comme on dit plus communément, à lècher l'ours, à moins qu'il ne s'agît de tactique dilatoire adoptée en vue d'un but à atteindre. Concis, précis, business, ad rem, il était, dans le débit oratoire, l'antithèse de Mercier et son système paraissait être d'habiller le plus possible d'idées avec le moindre nombre de mots. Racicot était un spécialiste des tribunaux de justice civile. Chez lui, pas de dé-

clamation, pas de pose, pas de théâtre. C'était, par tempérament et par éducation, un cérébral qui considérait volontiers comme une prostitution de la justice la charlatanerie extra-judiciaire ou les artifices de parole qui font appel au sentiment plutôt qu'à la raison.

Son système ou sa technique rencontre assez nos suffrages. Il est aussi certain que l'émotion nuit à la sûreté du jugement qu'il est incontestable que la passion aveugle. L'enthousiasme, l'indignation, la fougue exposent à trahir la saine expression de la justice. En d'autres termes, pour être juste il faut être calme. Dame Justice doit donner mesure pleine, ni plus ni moins : tout ce qui est en plus lèse autant que ce qu'il y a en moins. Dans la recherche de la vérité, il faut de la lumière pour s'éclairer mais non du feu pour s'embraser. L'expérience n'a-t-elle pas démontré que le pourchas du pathos lachrymal finit par déterminer une fausse sensiblerie et un dévergondage de l'imagination chez ceux qui pratiquent trop assidûment les cours d'assises. Et quel piètre entraînement pour ceux dont c'est la mission de discerner la vérité dans l'obscur maquis des passions ou des intérêts sans cesse en conflit !

Racicot avait l'esprit robustement discipliné, les facultés heureusement équilibrées. Il avait du cœur, disent ceux qui l'ont connu intimement, mais il eut cru déroger à l'étiquette professionnelle et à sa dignité personnelle d'exploiter les nobles sentiments de l'âme pour innocenter des scélérats en apitoyant cette brave Dame Justice qui, ayant les yeux bandés, est souvent dupe de bien des comédies. L'emballement est respectable parce qu'il est sincère ; la pose, en plus d'être ridicule, est méprisante parce qu'elle est hypocrisie et mensonge. Bref, Racicot est resté un grand avocat bien qu'il n'ait jamais fait verser une larme à la plus pleurnicharde des madeleines !

Et quelle figure, me direz-vous, faisait dans ce tableau pittoresque le président du tribunal ? Il ne paraît pas qu'il se soit

ennuyé et il y a gros à parier qu'il ne dut pas ennuyer les autres. Il laissa aux avocats toute liberté d'action ce qui est encore le meilleur moyen d'expédier un procès, tout paradoxal que cela puisse sembler à certains magistrats impulsifs et besogneux, recordmen du Palais, qui tâchent à juger beaucoup sans trop se préoccuper de juger bien. Il ne pouvait qu'admirer la maîtrise de Mercier, sa phrase soignée, son style imagé, sa voix chaude et sonore, son geste abondant, sa physionomie ouverte, dons qui firent sa fortune oratoire. Il goûtaient également la façon narquoise de Bourgeois dont les facéties provoquaient le rire des assistants.

Mercier cherchait à idéaliser sa cause, à la faire planer à la hauteur d'un principe impérissable. Les pointes de Bourgeois crevaient l'emphase déclamatoire de son adversaire, ramenant l'aigle au terre à terre de la... basse cour !

Le juge Johnson était, nous l'avons dit, un fin lettré et il dut, en juge spirituel, rendre justice... à sa réputation. C'est plus que probable et il serait d'autant plus facile de lui attribuer tant et plus de bons mots. Mais nous n'entendons pas faire la balançoire ainsi qu'on dit des acteurs qui, en marge du texte, ajoutent à leur rôle des saillies qu'ils improvisent de chic selon l'humeur du public et le topique de l'actualité. Tenons pour certain qu'il ne dut pas rester court et que sa verve brillante ne manqua pas de se donner libre carrière en si bel entourage. Au surplus, plein d'affabilité et de déférence et pour les avocats et pour les experts distingués, il semblait mettre de la fierté à démontrer que l'austérité de la justice s'accommode très bien de la correction de manières et de la délicatesse d'éducation, poussant la coquetterie jusqu'à questionner, dans un français impeccable, l'abbé Ouellette qui — la politesse française n'est jamais en reste — lui répondait dans un anglais tout aussi classique.

Les plaidoiries terminées, le juge prit l'affaire en délibéré, voulant, sans doute par bienveillance et courtoisie épargner à

l'avocat de la partie qu'il considérait en faute, l'affront d'un échec coram publico. Il se contenta de déclarer qu'il désirait s'éclairer à loisir non pas des chandelles en litige mais de la lumière des autorités citées de part et d'autre, laissant entendre qu'il donnerait sa décision au... « Candlemas term. »

Puis l'on se rendit — nous exceptons sans doute les experts, car il y a canon et canon ! — chez l'aubergiste Reynolds pour se détendre de la contrainte protocolaire et s'abandonner au laisser-aller de la franche camaraderie. C'était assez logique, du reste, que dans une cause de cette nature, rhum eut le dernier mot ! Thémis était moins bégueule en ce temps-là qu'aujourd'hui et le petit verre était une coutume aussi généralement respectée que fréquemment invoquée. Aussi bien, les électeurs du canton de Shefford — Waterloo ne fut constitué en municipalité de village qu'en 1867 — venaient de signifier par un vote de 225 contre 210 qu'ils ne se souciaient pas de se prévaloir de la loi que l'abstème député de Brome avait fait récemment adopter par le parlement du Canada-uni. Dont Dunkin Act !

A la session suivante de la Cour, le 21 janvier 1867, le juge Johnson rendit jugement en faveur du demandeur, se fondant sur la coutume invoquée par ce dernier et surabondamment établie par les experts. Comme les avocats des parties n'assistaient pas à l'audience, le président du tribunal s'abstint de développements juridiques ou autres commentaires élaborés. Voici le texte même de ce document quasi historique dont nous avons pu nous procurer une copie :

» The Court, having heard the parties by their counsel respectively, examined the proceedings and having heard the evidence of the witnesses produced by the said parties and deliberated :

» Considering that it is a well established principle of law that, in the absence of law, custom must prevail ; and

« Considering that it is of proof that it is the universal custom that the remaining portions of candles not used at services

» should remain and be considered the property of the curate or
« priest ; and
» Considering that the Defendant did take away from the church,
» at Milton, candles to the value of \$1.20, the property of the said
» Plaintiff ; »
» Defendant is hereby condemned to pay to the Plaintiff the
» sum of \$1.20 currency and costs of suit ».

De bon juge courte sentence, affirme un vieux brocart qu'on aurait toutefois tort de toujours prendre à la lettre. Tel juge s'imagine rendre des jugements élaborés parce qu'il a le raisonnement laborieux et le style diffus. Tel autre sera bref imitant de Conrart le silence prudent.

S'il nous est permis d'opiner sur l'espèce qui nous occupe, nous exprimerons l'avis que cette décision n'ajoute pas grand' chose à la réputation de juriste du distingué magistrat.

Au surplus — et c'est en somme ce qu'il convient de retenir dans cette affaire — force resta à l'autorité et la discipline paroissiale triompha. Il est certain que le défendeur recherchait plutôt la satisfaction de son amour-propre froissée que le redressement d'un tort en refusant d'obtempérer à la demande de son curé. Aussi, la décision fut approuvée de la paroisse.

Ajoutons — et ce sera l'épilogue de notre récit — que Guyon, peu après cette aventure, repartit pour le pays de l'or d'où, cette fois, il ne revint pas. La rumeur veut qu'il ait été victime de la vengeance des Yaquis auprès desquels il remplissait quelque charge officielle de la part du gouvernement américain. Attiré dans un guet-apens par un parti qui avait juré sa perte, il aurait été entraîné dans la solitude des sierras, loin de tout poste de secours, et écorché vif.

« Let that be a warning to you, m'écrivait plaisamment le littérateur et historien J.P. Noyes, de qui je tiens de nombreuses notes sur cette affaire, « to never try to beat God of candle stubs or anything else under a dollar and a half ! »

Sweetsburg, juillet 1925.



IV

L'ILOT ERRANT DE WATERLOO

Waterloo possède, entre autres avantages naturels, un lac et un fort joli lac quoique les malins Granbygeois affectent de l'appeler une grenouillère.

Granby et Waterloo, vous savez, c'est un peu et proportion gardée, Rome et Carthage. Ainsi, Granby chine avec envie le lac du chef-lieu du comté de Shefford et Waterloo, de son côté, zieute avec convoitise les sveltes cheminées d'usines de la métropole du district de Bedford.

Blague à part, le lac est, dans la physionomie de la ville, un grain de beauté dont fort s'accommoderaient nombre de villes et villages moins biens partagés. Et ses charmes, le lac ne les emprunte pas aux baigneuses, puisqu'il n'y a pas de plages ! Ajoutons également que, sous le rapport de la pêche, on n'y capture que des espèces jugées roturières par les amateurs : brochets, perchaudes ou barbottes.

Mais quand, sous les feux du crépuscule, sa nappe se couvre de moires chatoyantes, le lac fait un tableau qu'on s'attarde à contempler. Sur les côteaux qui dévalent vers ses bords, s'allignent les rectangles des champs et des clos, clavier où se joue toute la gamme des verts, depuis le vert tendre et délayé des pâtis, tiqueté du rouge des durhams ou du noir des holsteins, jusqu'au vert sombre et épais des massifs de sapins, strié des baguettes claires des bouleaux ténus. A l'arrière-plan s'estompe, bien découpée

sur l'horizon mauve, la carapace de quelque monstre apocalyptique que fait la montagne de Shefford. Là-bas, dominant la ville comme une sentinelle qui monte la garde, le clocher de Saint-Bernardin dont le soleil dore la croix d'un ultime hommage, copte l'angelus d'une voix grave. L'oreille du citadin mélomane distingue peut-être plus de fonte que de bronze dans ce son, mais l'âme plus ingénue du paysan y trouve, lorsque cesse le labeur des champs, un réconfort fait de paix intérieure et d'espoir serein. Au loin, comme un répons, antiphone la clarine de l'ayrshire qui, d'un coup de muffle, écartant le hallier, s'engage, le pis gonflé, dans le sentier battu qui mène vers la laiterie.

Une mare aux grenouilles, le lac de Waterloo ! Allons donc ! C'est une gemme de lapis-lazzuli enchâssée dans de l'émeraude. C'est une vasque de limpide cristal au marli historié d'un gentil motif de feuillage. C'est... mais il s'agit bien de poésie et si le lac de Waterloo doit retenir notre attention pendant quelques pages, ce n'est pas à raison de son décor champêtre ni de son charme pastoral.

Trouvez-moi un lac qui ne soit pas plus ou moins pittoresque ? Ce dont il s'agit ici c'est d'un lac qui n'est pas comme tout le monde. Car sachez que ce lac possède une île, disons plutôt un îlot, mais un îlot peu banal puisqu'il s'agit d'un îlot errant.

C'est du badinage, vous récriez-vous ? Vous n'êtes pas sérieux ?

Vrai comme vous êtes là, vous dis-je, il s'agit d'un îlot de quelques arpents carrés, qui se déplace à certaines époques, se détache de la terre ferme et s'en va, comme à la dérive, atterrir sur le côté opposé, quitte à recommencer le manège.

Reconnaissez qu'il y a là quelque chose d'extraordinaire, qu'il s'agit bel et bien d'un phénomène. Une île qui se moque de la géographie elle-même, une île qui défie la définition classique puisque qu'elle cesse parfois de s'entourer d'eau d'un côté sinon par en-dessous, une île qui erre à l'aventure d'un bout à l'autre du lac cherchant peut-être une issue par où déguerpir tout à fait,

comme un ours captif du Parc Lafontaine, a-t-on jamais entendu parler de chose pareille ?

Pourtant, je n'invente rien. L'ilôt flottant ou mouvant de Waterloo est une curiosité connue et constatée. Je vous accorde que ses pérégrinations ne sont pas d'occurrence très fréquente. La dernière remonte, si j'ai bonne mémoire, à une quinzaine d'années. Les annales ou la tradition en notent une douzaine depuis 1812 alors que le phénomène fut constaté pour la première fois. Peut-être y en a-t-il eu davantage, car les choses les plus inouïes, à force de se répéter, finissent par émousser l'étonnement, et peut-être les Waterlooois n'ont-ils pas tenu un compte très exact des fugues de leur ilôt nomade.

Cette étendue de terre se trouvait originairement à l'ouest du lac. Elle était alors boisée. Ce bois a depuis longtemps, disparu et l'ilôt est aujourd'hui couvert de brousse seulement, à raison peut-être d'un humus trop peu substantifique. En se détachant de la terre ferme, l'ilôt y laissa une échancrure et c'est de là qu'est résultée la Pointe Jamieson.

Une pièce de terre boisée qui fiche le camp, vous comprenez que cela dût intriguer, dans le temps, les colons du voisinage. C'est qu'il y avait vraiment de quoi éveiller la curiosité des moins badauds, exciter l'imagination la plus terne.

Et puis, il n'y a pas que l'intérêt platonique. Un lopin de terre qui déguerpit un bon jour, sans dire pourquoi, c'est assez inquiétant. Pour peu qu'un exemple aussi pernicieux se propage, c'en est fait de toute une ferme !

La surprise devint de la stupéfaction quand on s'aperçut que l'ilôt ainsi formé n'était pas stationnaire, qu'il flottait, qu'il se mouvait, pour ainsi dire. De fait, il traversa le lac et alla accoster le coté opposé. Le colon vit arriver sans enthousiasme ce visiteur et ne conçut aucune joie à cet accroissement de son bien. Au surplus, le séjour de l'intrus fut de courte durée et il a depuis abordé, si l'on peut dire, à tous les endroits du rivage sans cepen-

dant jamais, le volage, se ranger pour de bon, faire une fin.

Mais la raison, le pourquoi de ces allées et venues insolites sinon contre-nature ?

Il ne saurait s'agir de supercherie ou de fumisterie. Puisque la performance remonte à 1812, il ne peut non plus être question d'automob...île. Au surplus, je ne sache pas que le machinisme même moderne ait jamais prétendu mobiliser de la sorte tout un pan de forêt. Ce serait vraiment trop commode pour l'industrie du bois si l'on pouvait ainsi pratiquer le flottage... sur pied.

Mais alors, quelle explication donner, quelle théorie proposer ?

Un savant aurait recherché une cause scientifique et, n'en trouvant pas, n'aurait pas manqué d'en supposer une. Il n'y a rien de moins réfutable qu'une théorie dite scientifique soutenue avec assurance par un bachelier quelconque (j'allais dire bachelier), à grand renfort de termes pédantesques et obscurs, même — je devrais dire : surtout — si elle n'est étayée d'aucune donnée bien plausible. La science, la misérable science n'est souvent qu'un trompe-l'œil dont se leurrent les faibles esprits forts qu'offusque le surnaturel.

Je me suis, en toute bonne foi, imposé la tâche de pénétrer ce mystère, cet énigme. J'ai fait des recherches élaborées, j'ai suivi toutes les pistes, j'ai examiné à fond toutes les hypothèses, j'ai glané les vieux papiers de famille, scruté les archives, questionné les descendants des pionniers, j'ai, en un mot, retourné chaque pierre pour faire mon enquête complète et consciencieuse. De la masse des renseignements recueillis, il ressort, à n'en pas douter, que l'îlot de Waterloo est ensorcelé, ni plus ni moins.

Vous souriez, incrédules ! Je m'y attendais. J'ai levé les épaules, moi aussi, quand on a prononcé le mot « sortilège ». J'avoue sans fausse honte que mon scepticisme a dû en rabattre quand il s'est vu confronté avec certaines constatations d'une évidence irréfragable.

Mais souffrez que je vous mette au courant. Et si vous trouvez que je vais au but par le chemin des écoliers, n'allez pas croire que c'est intentionnellement pour vous faire languir. Non, c'est que, dans une affaire de cette nature, il faut se garder de brûler les étapes, le moindre fil devenant parfois un chaînon, et le détail le plus infime, un événement gros de conséquences.

* * *

Au commencement du siècle dernier, le capitaine John Savage, du Vermont, s'était fait concéder, pour lui et ses associés, une quarantaine de mille acres de terre dans le canton de Shefford, c'est-à-dire la presque totalité du canton si l'on excepte la partie (les deux tiers de la superficie totale) réservée par l'administration aux fins officielles, civiles et ecclésiastiques. C'est ce qu'on appela les « Clergy Reserves ».

A cette époque reculée, il n'y avait guère d'établissements, dans cette partie des Cantons de l'Est, que le long de la frontière, surtout à la Baie Missisquoi et à Dunham Flats. Toutefois et dès 1797, un « chemin du Roi » avait été ouvert de la Baie jusqu'aux seigneuries. C'était la route de la poste ou de la diligence. Elle reliait les Etats-Unis à Montréal et se trouvait à traverser le canton de Shefford d'un bout à l'autre.

Il ne faut pas croire que Savage et ses compagnons eurent la faculté de se fixer à proximité du chemin public. Non, chacun dû s'établir sur le lot de quelques acres qui lui avait été attribué au petit bonheur et se tirer d'affaires au mieux de son endurance et de son initiative. C'est dire que les concessionnaires se trouvèrent dispersés sur une vaste étendue, sans voies de communication et sans autres ressources que celles qu'une nature plantureuse mettait à leur disposition. Et dans les circonstances, ces ressources constituaient plutôt des obstacles.

Ce fut une démonstration typique de la thèse du « survival

of the fittest ». Aussi, la plupart finirent par jeter le manche après la cognée et ceux qui « durèrent » furent ceux qui surent se fixer par groupes dans un voisinage au moins relatif des autres, à proximité de la grand' route ou de quelque cours d'eau, auxiliaires précieux.

Telle est la genèse de la colonisation dans les Cantons de l'Est. Ces groupements embryonnaires sont devenus Granby, Frost Village, Shefford Plain, Roxton Falls, etc. dans le canton de Shefford.

Ces colons recherchaient les « beaver meadows », c'est-à-dire les clairières résultant des opérations de défrichement que pratiquent les castors industriels pour construire de véritables barrages où l'eau d'un ruisseau s'épand sur une assez vaste étendue. Ces étangs artificiels noient toute végétation jusqu'à ce que une cause quelconque vienne crever la chaussée, faisant du lit de l'étang une riche alluvion, un champ déjà en jachère.

Décidément, le castor nous a rendu de grands services et il mérite bien de figurer sur nos écussons.

Ces prairies toutes faites fournissaient la pâture à un attelage de bœufs pour aider au défrichement ou encore à une vache pour donner du lait à la famille. C'est là tout près que le colon bâtissait sa hutte, style... bois rond, sans festons ni astragales ! C'était très nature, n'est-ce pas ? La génération suivante érigea les solides et décidément plus confortables maisons en pierres des champs. Après cent ans et plus, un grand nombre sont encore là pour dire que nos aïeux avaient plutôt le souci de la solidité que du figolage. Au reste, ces constructions d'ordonnance sévère étaient dans la note, car une architecture le moins maniérée eut été, dans les circonstances de temps et de lieu, franchement ridicule.

Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de vous dire par le menu ce que comporta de misère et de privations la vie de ces premiers défricheurs du sol. Ce serait refaire l'historique de la colonisation dans un pays où le climat est rigoureux, où la na-

ture sauvage défend son domaine avec opiniâtreté et résiste désespérément aux assauts que lui livrent les envahisseurs. Ajoutons que ces derniers étaient loin d'être équipés de ce qu'il aurait fallu pour une lutte aussi inégale.

Et pourtant ils ont triomphé ; la forêt a reculé, ils ont asservi le sol !

On se demande aujourd'hui quel courage il leur a fallu déployer, quels sacrifices ils ont dû s'imposer et quelle somme de travail ils ont eu à accomplir pour réussir cette tâche géante : se tailler un patrimoine à même la forêt vierge, se construire un foyer, élever une famille souvent nombreuse. Et cela dans quelles conditions ? Dépouillés du nécessaire, privés du moindre confort physique comme des nécessaires consolations morales, à dix lieues du médecin et ne recevant qu'à de rares intervalles la visite du missionnaire !

A cette rude école — la seule qui de longtemps exista dans ces parages — ils apprirent de profitables leçons ; ils accumulèrent, pour les générations qui ont suivi, des réserves de vitalité physique, de santé morale et intellectuelle. Il ne faut pas s'étonner que ces vaillants — on a statué des hommes autrement moins méritoires — aient fait souche d'une progéniture où se sont recrutées les célébrités de la presse ou du parlement, les fastes du clergé, de la magistrature et des carrières libérales.

Mais, me direz-vous, ces pionniers au milieu de la forêt vierge vivaient-ils de l'air du temps ou de la vache enragée qu'ils mangeaient ?

De tout temps, le colon canadien a vécu de... bois. Il n'en allait pas autrement dans les Cantons de l'Est en 1800. La forêt marâtre, une fois dompté son orgueil farouche, devient mère nourricière, comme si elle se sentait touchée au cœur par la détresse du colon en même temps que par sa cognée. La civilisation humaine a connu l'âge de pierre et l'âge de fer. La colonisation, elle, ne connaît que l'âge de bois.

Le colon de nos jours vit de bois de pulpe. Il y a cinquante ans, il a vécu de bois de construction. L'écorce de pruche a aussi figuré sur son menu ; c'était la nourriture du tan !

Sous l'ancien régime, le colon réservait sa haute futaie pour les bâtiments royaux. On sait que Baptiste était moins futé de se mettre à contribution pour la marine en 1911 !

Au commencement du XIX siècle, le colon des Cantons de l'Est vécut du bois *franc* qui se trouvait en abondance sur son lot. A la suite de l'embargo continental décrété par le Premier Consul, le prix de la soude ramenda, les procédés modernes d'extraction n'étant pas alors découverts. Aussi, la potasse et la perlasse résultant du lessivage de la cendre du bois dur et de la calcination du résidu devinrent la meilleure source de revenu, le gagne-pain du colon cantonnais.

Ces sels de potasse dits sels noirs devinrent le medium d'échange ou l'étalon de valeur dans le trafic des denrées, car le papier-monnaie était alors peu répandu et il ne circulait guère d'espèces métalliques que la piastre espagnole ou le dollar américain assez peu sensible, en ce temps-là, aux fluctuations du change.

Ces sels se vendaient ou plutôt s'échangeaient à la Baie, à Montréal ou même à Maska ou à Saint-Pie. C'est que, voyez-vous, il n'y avait pas encore de magasin dans Shefford, en 1810. Tout au plus y avait-il des colporteurs qui visitaient les colons en ces lointains parages deux ou trois fois l'an. Même que je vous ai fait parcourir ce long circuit pour vous présenter l'un de ces marchands ambulants autour duquel va maintenant se restreindre notre intérêt.

Son nom ? On me l'a prononcé comme Lackstone, Laxton ou Laxtham. Je me suis donné beaucoup de mal pour m'assurer de l'orthographe exacte. Je me suis adressé au Vermont State Recorder, à Montpelier, qui en a référé au conservateur du Boston Historical Museum qui, lui-même, m'a renvoyé à l'Inter-State Bureau of National Archives, Washington, D.C.

Je ne suis guère plus avancé sur la façon correcte d'épeler ce nom que nous orthographierons Laxtham. Toutefois, mes recherches n'ont pas été inutiles quant à établir l'identité de l'individu. Ce Laxtham était de race juive et j'ai pu remonter assez loin dans sa généalogie pour me convaincre que, *de genuit autem en genuit autem*, il descendait, en ligne droite, d'Isaac Laquedem lui-même, le Juif Errant original. J'ai même tout lieu de croire que ce nom de Laxton ou Laxtham n'est qu'une corruption de Laquedem.

Ce Samuel Laxtham (il n'y a pas de doute quant à son prénom) était venu s'établir — si l'on peut parler ainsi d'un colporteur et, qui plus est, d'un colporteur juif — dans le canton de Shefford. Le fait est que son établissement dans ces parages ne devait être, dans son intention, que temporaire, tant était sommaire l'espèce de « home » où il venait se reposer quelques jours après ses échinantes tournées. Car il s'était bâti une mauvaise hutte sur les bords du lac de Waterloo où le poisson et le gibier à plume lui fournissait la viande cawchère pour se nourrir selon le menu rituel que le Talmud prescrit à ses adeptes. Il se trouvait là à distance commode de la grand'route et au centre du circuit qu'il avait à parcourir, sa clientèle se trouvant éparpillée de Dunham à Farnham.

Il vivait seul. Un baudet, un banc et une table composaient l'ameublement de sa misérable case. On peut dire, en toute vérité, que lorsqu'il s'acheminait courbé sous son ballot de marchandises, il emportait avec lui toute sa fortune, à part, bien entendu, les sacs d'écus que l'imagination populaire disait déposés au crédit du roublard chez un banquier de sa race, à Boston.

Il arrêtait à chaque ferme, débouclait les bricoles de son ballot et étalait par terre la marchandise disparate qui constituait son fonds de commerce : du fil, des cuillers d'étain, un briquet, des aiguilles, des peignes, un moule à chandelles, des bibles, des rubans, des couteaux, une pièce de futaine, des épingles, du pa-

pier à lettre, des pelotes de ficelle, des douilles pour emmancher des outils, un coupon de cariset ou de gros, des pipes, etc. Et notre homme, avec toute la rouerie du métier, savait mettre en valeur sa pacotille en dissimulant avec ostentation la verrotterie, les colifichets qui tiraient l'œil des femmes et des enfants.

Le colon ou sa « colone » faisaient leurs emplettes et le colporteur recevait en retour de la pelleterie ou bien une reconnaissance ou un « bon » griffonné sur un bout de papier que notre homme escomptait ensuite chez Ruiter, à la Baie, chez Paige, à West Alburgh, Vt ou encore chez Cushing, à Montréal.

Et le colporteur, reposé par ce relai, restauré souvent d'une écuelle de sagamité ou de quelques galettes de sarrasin, rechargeait son ballot sur son échine et se remettait en route, en vrai rejeton d'Isaac Laquedem, errant de par le monde, sans but, sans hâte d'arriver quelque part parce qu'il n'est chez soi nulle part.

Les colporteurs n'ont pas toujours eu bonne renommée dans les campagnes. La plupart étaient matois, retors, âpres au gain et il n'y a pas de doute qu'il n'y eût parmi eux des individus peu scrupuleux. Ne tenant ni feu ni lieu, apparaissant pour ne plus revenir, ils avaient peu d'intérêt à être honnêtes. Aussi, furent-ils facilement en butte aux préventions populaires et ne se fit-on pas faute de leur attribuer, à eux ainsi qu'aux bohémiens, les larcins et même les méfaits qui coïncidaient avec leur passage. C'étaient, avec les *quêteurs*, les croquemitaines à la mode — si l'on peut dire — et l'on mettait à leur compte aussi bien des enlèvements imaginaires que les déprédations que Maître Renard en maraude opérerait dans la basse-cour.

On doit toutefois leur rendre cette justice que les colporteurs n'étaient pas des parasites ni des fainéants. Ils furent, à leur façon, des colons, colons du commerce dans les endroits où le marchand sédentaire n'aurait pu se maintenir, la clientèle étant alors trop disséminée sur un parcours étendu et peu praticable. Ces pauvres trinque-balles furent d'utiles auxiliaires aux colons

qu'ils tiraient souvent d'embarras et qui leur faisaient généralement, bon accueil. Ils avaient aussi d'autres cordes à leur arc et agissaient volontiers, à l'appât de quelque rémunération, comme postillon, écrivains publics ou même rebouteurs.

Laxtham, comme ceux de sa race, ne s'associait guère aux chrétiens. Nature morne et taciturne, il ne dédaignait cependant pas faire des frais d'amabilité lorsqu'il s'agissait d'amadouer la clientèle et de bâcler une affaire. S'il y avait de la familiarité voisine du mépris dans les « Sam » ou « Sammie, the » peddler » dont on saluait son arrivée à la case du colon, il savait, comme on dit, mettre un bémol à la clef, ou, en d'autres termes, régurgiter son dépit, quitte à majorer d'un chelin le prix d'un piège ou d'une tarière.

* * *

Un matin d'octobre 1811, deux frères de Frost Village, Increase et Homer Davis, étaient à pêcher dans le lac de Waterloo. Apercevant la cabane de Laxtham, ils eurent la curiosité d'y pénétrer.

La porte en était ouverte et un spectacle d'épouvante frappa leur vue. Laxtham ou plutôt son squelette gisait au milieu de la pièce. Quelques lambeaux de chair ou de tendon adhéraient encore aux articulations. Les pieds et les mains étaient sans phalanges lesquelles apparemment avaient été broyées. Jusqu'à la casquette de cuir et les vêtements qui avaient été déchiquetés. A côté se trouvait la dépouille ensanglantée d'un loup d'assez forte taille.

On reconstitua aisément le drame sinistre qui s'était déroulé. Le malheureux colporteur, arrivant à sa cabane, y avait trouvé des loups avec lesquels il avait engagé un combat furieux. Harrassé de fatigue, gêné dans ses mouvements par son ballot, il avait soutenu une lutte inégale avec les carnassiers, blessant tout de même à mort celui dont la dépouille gisait à ses côtés.

Puis épuisé, affaibli, perdant son sang, il avait succombé sous les crocs acérés des fauves qui l'avaient dévoré jusqu'aux os.

C'était là l'hypothèse la plus vraisemblable, la seule admissible, le ballot de marchandises se trouvant là intact, ce qui écartait la théorie du vol par un sauvage abénaquis comme il en passait parfois dans le canton.

Il ne pouvait être question d'inhumer le cadavre d'un israélite à côté de ceux de chrétiens. Aussi, on creusa une fosse près de la hutte et on y jeta les ossements.

Mais, me dites-vous, vous paraissez au terme de votre récit et il n'est toujours pas question de cette île errante dont vous deviez éclaircir le mystère !

Tout beau, c'est qu'il me reste à enregistrer un dernier fait, à poser une constatation définitive : c'est que la hutte de Laxtham et sa fosse se trouvaient sur cette pointe de terre qui, au printemps de 1812, se détachait du rivage pour devenir l'îlot errant.

Et quel rapport... ?

Mais ce que je déduis en toute logique — car la conclusion me paraît découler rigoureusement des prémisses — que la malédiction s'accomplit, implacable, inéluctable : ni trêve ni repos !

Qu'il soit dans le ventre du loup ou enfoui sous terre, le rejeton d'Isaac Laquedem ne saurait se soustraire à l'arrêt fatidique ; toujours ce qui reste de lui vagabonde sans jamais pouvoir se fixer définitivement. Pour tout le monde, la tombe est le repos suprême, excepté pour le Juif Errant. Ainsi l'a décrété le courroux céleste après l'ignominie du Golgotha.

Et sans doute, éperdue et désolée, erre aussi entre le parvis céleste et la géhenne redoutée, l'âme de Samuel Laxtham jusqu'au jour où, dans la vallée de Josaphat, éclateront les trompettes du jugement dernier alors que la miséricorde infinie donnera à cette âme en peine, en même temps qu'à l'îlot errant de Waterloo, le repos éternel.

Waterloo, juin 1911.



APRÈS LE RÊVE, LE RÉVEIL

1837 1

On vivait alors des jours de terreur. Le peuple, dans les transes de l'anxiété, attendait l'heure de la délivrance : la patrie en travail allait enfanter la liberté !

L'oligarchie, cantonnée dans ses derniers retranchements, résistait désespérément aux assauts furieux d'une démocratie jeune et vigoureuse. Mais ceci devait tuer cela !

La constitution de 1792, compromis hybride entre l'intransigeance des tories et l'émoi causé aux whigs par la révolte des treize colonies — révolte dont la métropole gardait un cuisant souvenir — n'était qu'un grossier pastiche du système parlementaire anglais. C'était — l'événement l'a démontré — une insidieuse mesure jetée comme un os au parti populaire qui, au lendemain de l'invasion américaine, réclamait la libre disposition des impôts. Ainsi, l'équilibre entre les divers pouvoirs administratifs — condition rigoureuse — faisait absolument défaut. Le Conseil Législatif, à la nomination de ce qu'on appela le ministère (lisez : le Gouverneur) fut toujours recruté parmi les immigrants et certains Canadiens anglo-manes. Quant au corps exécutif, il ne compta jamais ; c'était un simple conseil consultatif dont s'entourait le Gouverneur à seule fin de masquer son autocratie.

Comme on le voit, on donnait d'une main et on reprenait de

l'autre. De tout temps, Albion fut dure à la détente ; sans doute sait-elle le prix de ce qu'elle donne et n'entend-elle donner qu'à bon escient. Quoiqu'il en soit, Downing Street, en 1792, n'était pas encore disposé à faire confiance à ses nouveaux sujets en leur abandonnant les rênes de l'administration. On en était encore au stage expérimental du self-government ; aussi, importait-il d'y acheminer prudemment cette race impulsive de Français impatientes du joug, de leur doser graduellement la liberté afin qu'ils pussent se l'assimiler sans danger de complications. En diététique comme en politique, on ne doit pas brusquer les changements de régime, crainte d'entraîner des perturbations funestes dans l'organisme.

Comme la colère, le fanatisme est mauvais conseiller : il desservait nos ennemis en réalisant contre eux notre union sacrée. Car c'est un ghetto vraiment providentiel que celui où les préjugés nous tinrent, à cette époque décisive de notre existence, parqués à l'écart de l'ambiance assimilatrice. Cet ostracisme prévint notre anglicisation en nous forçant, pour ainsi dire, à serrer nos rangs, à présenter aux assaillants un front uni, une masse compacte difficile à entamer. Une diplomatie plus clairvoyante, c'est-à-dire moins aveuglée par la haine, eut eu recours aux blandices du pouvoir pour effriter notre bloc solide. Ces rigueurs se relâchèrent pourtant quelquefois — quand la république voisine, aux prises avec la métropole, envahissait notre territoire. Oh ! alors, on montrait patte de velours, on cherchait à propitier notre clergé, à amadouer le parti canadien en accordant certains privilèges, certaines réformes. Mais une fois passées ces alertes, une fois que l'autocratie sentit ses forces croître et ses griffes pousser, on fut moins circonspect, on jeta bas le masque, on dépouilla toute contrainte. De son côté, le peuple s'était vite acclimaté à l'atmosphère du parlement, il s'était rompu au maniement de la parole et l'on se rendit bientôt compte qu'il prenait son rôle au sérieux.

Cependant, lorsque la lutte s'engagea entre les factions, le peuple s'aperçut que l'arme qu'on lui avait mise entre les mains était chargée à blanc, truquée : la Chambre d'Assemblée délibérait et votait mais c'était, en définitive, l'émissaire de Londres, le Gouverneur, qui détenait le pouvoir.

Incapable de mâter ces frustes « habitants » qui avaient pris goût au régime parlementaire, outré de tant de résistance chez de vulgaires « coloniaux », Lord Gosford avait pris le parti extrême de violenter la volonté de la Chambre en requérant l'intervention du Parlement impérial. C'est alors que Lord John Russell fit voter, aux Communes anglaises, une série de « résolutions » en vue d'autoriser le gouvernement canadien à passer outre à la « procrastination » de l'Assemblée qui, pour réduire le Conseil Législatif et faire adopter les réformes prônées, refusait de voter les subsides, entre autres la liste civile, au grand ressentiment des bureaucrates consternés de se voir ainsi couper les vivres.

Le mécontentement ne fit que s'accroître et l'effervescence populaire se traduisit, chez une race primesautière comme la nôtre, par des excès de langage. On parla de brigandage administratif, on dénonça ces forbans, ces bandits qui crochetaient les coffres publics, on déclara que le temps était venu de faire parler la poudre, etc.

De fait, après que les représentants du peuple se furent tus, ce fut la voix mal assurée des vieux mousquets longtemps endormis qui interpréta les imprécations populaires dans cette vallée du Richelieu que, deux fois depuis la Cession, les nôtres avaient conservée à la couronne impériale.

On sait ce qui s'ensuivit...

Bien ou mal avisés — la question n'est pas là — les patriotes de '37 furent des héros, précisément parce qu'ils furent braves jusqu'à la témérité et qu'ils eurent un idéal alors que leurs adversaires eurent un intérêt ! Dans le domaine de la pensée et de

la morale — et c'est un point de vue intéressant pour des latins — il vaut mieux faire des rêves fous que des calculs mesquins !

Fou, le Docteur Chénier le fut qui rêva de ravir ses concitoyens aux griffes du vautour rapace. Ce fou, la reconnaissance populaire a auréolé son front et sa race gardera sa mémoire plus longtemps que le bronze qui décore la Place Viger de notre métropole ne conservera les traits de sa mâle figure.

S'ils eussent réussi, ces fous, ils seraient adulés et portés aux nues comme des libérateurs. L'histoire a de ces courtisannesques complaisances pour le succès. Si Washington eut échoué, si Bolivar n'eut pas osé, ils ne seraient que des félons et des songe-creux. On admire le chêne dont la tête du ciel est voisine ; que la tempête l'abatte et chacun met hache en bois !

Il y a des historiens qui manquent de la probité la plus élémentaire. Ils osent faire fond des désordres mêmes provoqués par tel système politique dont s'accommode leur mentalité racornie, fruit d'une éducation faussée ou d'un tempérament ingrat, pour préconiser ce système et dénoncer les réformes qu'on tente d'y apporter. Monsieur Josse reste orfèvre ! C'est par un procédé analogue qu'on tente de passer l'éponge sur les horreurs de l'ancien régime à la faveur des excès auxquels se porta la réaction.

Colborne est un vieux *brûlot*,
C'est la faute à Papineau !

L'agneau n'apitoie ces bonnes âmes qu'à la condition de se laisser égorger en bêlant sa plainte dolente. Malheur à lui s'il s'avise de regimber sous les crocs du loup. Il cessera d'être intéressant et Messer Loup aura la considération des bourgeois !

Il reste que 1837 marque la fin d'un régime et l'aube d'une ère nouvelle ! 1837, c'est la date de naissance de la nation canadienne !

Déjà, en effet, s'éveillait chez nous le sentiment national, vague, confus, encore mal défini, mais quand même impérieux et de plus en plus pressant. Déjà s'ébauchait la conscience des destinées ethniques auxquelles nous nous sentions instinctivement appelés. Nous surtout, colons du génie français, nous considérant comme un poste avancé des idéals latins, nous étions déterminés à ne pas mourir, ayant déjà en nous l'intuition de quelque vocation sublime sur cette terre d'Amérique : gesta Dei per Francos !

Les luttes et les vicissitudes dont l'Acte de 1792 fut la résultante avaient marqué l'éclosion du nationalisme canadien ; 1837 en fut l'explosion. Tout embryonnaire en 1791, ce nationalisme était devenu, en 1837, assez conscient de soi pour être présomptueux.

*
* *
*

Les *troubles* de 1837 eurent leur répercussion dans les Cantons de l'Est, car on s'abuse étrangement si l'on s'imagine que la rébellion ne fut que le paroxysme d'un ressentiment longtemps contenu et provenant d'incompatibilités de vues, d'antipathies de tempérament et de mentalité, de préjugés de races en un mot. Non, le soulèvement de 1837 fut, même dans le Bas-Canada, affaire politique et l'histoire relève, parmi les chefs du mouvement, des noms qui ne sont pas français : les deux Nelson, Brown, Kimber, Dillon, Perrigo, O'Callaghan, McNaughton, Anderson, Whitlock, Dewitt, Webster, Davis, Dalton, Baker, Scott, Ward, Dwyer, Newcombe, Davidson, etc.

Si les rebelles se recrutèrent surtout chez ceux qu'on appelait alors tout court les Canadiens, c'est que, en somme, les nôtres étaient les premiers à souffrir des exactions des bureaucrates et c'est aussi qu'on avait ameuté contre nous les immigrés assez peu familiers avec les conditions existantes, à une époque où les

préjugés de races et de religions étaient vifs à s'enflammer. Au reste, les colons n'avaient-ils pas tout intérêt à se ménager l'administration dont les faveurs toujours encanaillent l'opinion publique ?

Une fois la scission opérée entre l'Assemblée de majorité française et le Conseil, où l'élément anglais prédominait, les inimitiés séculaires devaient inévitablement se faire jour. Si Etienne-Pascal Taché s'oubliait, à Saint-Thomas de Montmagny, jusqu'à frapper un électeur qui interrompait son discours de hourras pour le roi (ceci se passait avant l'avènement de la jeune reine Victoria), d'autre part, le « Sherbrooke Advocate » dénonçait l'octroi de 350 louis aux colons canadiens-français de Kingsey, déclarant que c'était là « an impolitic premium on Canadian la-ziness ». Aussi, étant données ces conditions, le patriotisme de '37 devait, chez les nôtres, par la force des choses, tourner fatalement à l'anglophobie, le torysme se parant volontiers du nom de loyalisme.

En 1837, les Cantons de l'Est subissaient le contre-coup de la lutte à mort engagée entre la Chambre d'Assemblée et le Conseil Législatif. Si les manifestations auxquelles on se livra restèrent platoniques, si les revendications populaires ne prirent pas une allure aussi tapageuse et même belliqueuse qu'ailleurs, c'est affaire de milieu et aussi sans doute de tempérament. Il reste que les « loyalistes » et les « résolutionnistes » — pour accentuer la divergence des sentiments, les tories disaient volontiers « royalistes » et « révolutionnistes » — bataillèrent ferme mais toujours sur le terrain constitutionnel.

Aux harangues prononcées à Saint-Charles, à l'assemblée des six comtés de Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Chambly, Verchères et l'Acadie, avaient répondu les dénonciations non moins véhémentes de l'assemblée, à Sherbrooke, des six comtés de Sherbrooke, Stanstead, Shefford, Missisquoi, Drummond et Megantic.

Il y eut même ici et là quelque tumulte.

Tandis que les Dorics saccageaient l'atelier du « Vindicator », à Montréal, leurs amis des Cantons noyaient littéralement la voix des revendications populaires, en jetant dans la Rivière-aubrochet — procédé imité du conventionnel Carrier — la presse du « Missisquoi Post », feuille radicale de Stanbridge-Est.

Et les « indignation meetings » se multipliaient. A Granby, on faisait circuler des requêtes demandant des armes ; à Stanstead Plain, on enrôlait des volontaires. Mais Sherbrooke restait le foyer ardent de l'agitation. Mtre Ebenezer Peck dénonçait comme une pieuvre insatiable la British American Land Co, qui, grâce à ses accointances dans l'oligarchie, venait de s'emparer d'une large part du domaine public. On conspuait les juges qui, d'après la constitution, étaient éligibles au Conseil et on demandait le rappel de l'Acte de Judicature qui avait érigé, en 1823, le district inférieur de Saint-François.

D'autre part, on prostituait la justice en faisant de l'enceinte judiciaire une tribune politique. A la session d'octobre 1837 de la Cour des Sessions Spéciales de la Paix, les juges Bowen, alors Président du Conseil Législatif, Vallières et Fletcher (Fletcher que Silas Dickerson, dans son journal « The British Colonist », avait dénoncé comme un « rabid tory », Fletcher dont la Chambre avait recommandé la suspension mais que le Gouverneur avait maintenu dans ses fonctions et qui dût s'enfuir précipitamment pendant la tourmente), dictaient aux Grands Jurés un « presentment » qui vantait le statu quo et disait que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

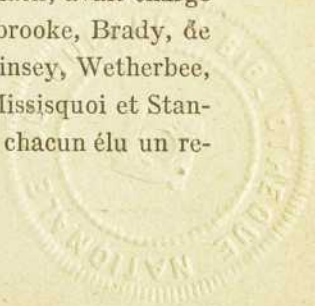
Telle était la complexion politique des Cantons de l'Est en 1837. Le vieil esprit sectaire qui sommeillait dans les cerveaux étroits de ces colons traditionnalistes s'était réveillé et les rancœurs ataviques se traduisaient par une haine instinctive de tout ce qui de près ou de loin sapait le dogme constitutionnel : the King can do no wrong !

Imperceptiblement, le voisinage des États-Unis, lequel suscitait des appréhensions chez les Tories et des espérances chez les radicaux, avait exercé, dans ce milieu propice, beaucoup de cette influence que redoutait Lord Selkirk qui, dès 1804, dénonçait la politique aveugle de la bureaucratie massant dans les Cantons de l'Est, en vue de faire échec aux Canadiens, de nombreux renforts de colons de même langue et de même foi que ceux qui habitaient outre-frontière. Des relations sociales et économiques suivies existaient avec nos cousins. Le « New York Daily Express », le « Albany Argus », le « North American », le « Vermont Sentinel », etc. comptaient un grand nombre d'abonnés chez nous ; les communications étaient beaucoup plus faciles avec les centres limitrophes qu'avec Montréal ou Québec ; on faisait volontiers ses études dans les « States », — le Brownington Seminary étant très porté chez les gens bien.

Qu'elle était désirable, la république américaine, vue de chez nous, en 1837 !

Peu à peu, le loyalisme des ultras s'était exalté. Des discours on passait aux actes en levant, ici et là, des compagnies de volontaires pour faire face aux éventualités et repousser l'évasion qu'on appréhendait du Vermont où étaient passés les fugitifs de L'Acadie sous Gagnon l'Habitant et l'irréconciliable Docteur Côté.

Sir John Colborne, commandant en chef des troupes de l'Amérique nord-britannique, avait chargé le Colonel Heriot qui se reposait de la campagne de 1812 dans son manoir de Comfort Hall, à Drummondville, d'organiser la défense des Cantons de l'Est. Celui-ci, après s'être concerté avec Paul Holland Knowlton, de Brome, son collègue du Conseil Législatif, avait chargé de recrutement les capitaines Moore, de Sherbrooke, Brady, de Durham, Mathieson, de Melbourne, Cox, de Kinsey, Wetherbee, de Granby, Whitcomb, de Waterloo, etc. Missisquoi et Stanstead surtout, comtés limitrophes qui avaient chacun élu un re-



présentant radical aux élections de 1834 : Ephraim Knight et Marcus Childs, furent l'objet d'une attention toute spéciale. Dans Missisquoi, les compagnies des capitaines Sornberger, Kemp, Baker et Hitchcock comprenaient un effectif de 437 hommes qui faisaient la patrouille à Stanbridge, Saint-Armand, Bedford, et autres points exposés. La surveillance n'était pas moins sévère dans Stanstead où les capitaines Moore, de Sherbrooke, et Kilborn, de Stanstead Plain, avaient aussi enrôlé plusieurs centaines de volontaires. Une cargaison d'armes et de munitions, débarquée à Trois-Rivières par le steamer « Saint-Georges », avait été dirigée sur Sherbrooke via Port Saint-François, Shipton, Melbourne, etc. et là distribuée aux différents corps de troupes.

Et maintenant, les réfugiés de Swanton pouvaient venir : ils auraient à qui parler.

* * *

Le 2 décembre au matin, de l'an 1837, arrivait à Saint-Césaire, aux petites heures, un groupe de fuyards qui avait mis à profit l'obscurité de la nuit pour franchir, en grande charrette, propriété de M. Joseph-Toussaint Drolet, de Saint-Marc, la distance de Saint-Charles à Saint-Césaire, en passant par la Pointe Olivier.

De ce groupe deux sont anglais, ce qu'on peut distinguer à leur accent. Pour ne pas révéler leur identité, appelons-les M^r Roberts et Mr Thomas. Il y a aussi deux Canadiens que la discrétion nous empêche, pour le moment, de désigner autrement que sous les noms de M. Saint-Georges et M. Simon. Les deux autres sont de condition inférieure et nous ne sommes pas tenus aux mêmes ménagements, car ils ne connaissent pas la politique et ne sont pas compromis. Aussi les appellerons-nous de leurs vrais noms : ce sont Phydime Malo, un serviteur que l'obligeant député de Verchères a commis au service de ses amis, et un guide métis qui doit piloter les fugitifs dans leurs pérégrinations et qui

répond au nom de François. Quand nous disons qu'il répond, c'est par façon de parler, car François ne répond nullement, étant sourd-muet de naissance. Et c'est très heureux en l'occurrence car vous avez peut-être remarqué que les sourds-muets sont souvent gens fort discrets.

A Saint-Césaire, on se rendit tout droit chez J.-Bte Bousquet, qui cumulait les fonctions assez peu compatibles de lieutenant de milice et chef patriote.

Bien qu'on fut en pays ami, on évitait d'attirer l'attention. Au surplus, il y avait du mécontentement chez nos gens. On murmurait contre les chefs qui, après avoir ameuté le peuple, l'abandonnaient maintenant à la merci de la vengeance et du ressentiment des bureaucrates. On devenait méfiant ; les délateurs et les espions levaient le masque. Les perquisitions domiciliaires, les persécutions, les insolences se donnaient libre cours. Aussi, la rage grondait dans les cœurs et beaucoup ajoutaient foi aux accusations que faisaient circuler les bureaucrates que les chefs patriotes étaient des lâcheurs qui s'enfuyaient aux Etats-Unis avec les fonds.

On décida de tenir conseil à la hâte chez Bousquet qui, connaissant bien les alentours, était à même de soustraire les conjurés aux recherches dont ils allaient être l'objet.

Bousquet leur conseilla de passer aux Etats-Unis, car bien qu'il fallût traverser un territoire inconnu et que les principales issues à la frontière fussent gardées, mieux valait, disait-il, prendre ce moyen que se cacher dans les seigneuries où ils étaient encore moins en sûreté, et où ils compromettraient ceux qui leur donneraient asile. Ce fut, du reste, le sentiment des intéressés eux-mêmes.

Toutefois, il serait sage de prendre un itinéraire détourné afin d'éviter les chemins les plus fréquentés, les centres tories et de dérouter les recherches, dût-on négliger la voie directe pour un trajet plus long, plus pénible, sans doute, mais plus sûr.

Aussi, il n'y a pas de doute que le chemin le plus direct pour atteindre la ligne 45è eut été de se diriger vers Missisquoi en suivant la Yamaska jusqu'à Farnham puis de gagner Stanbridge et de là Saint-Armand. Mais les alentours de la Baie Missisquoi faisaient l'objet d'une étroite surveillance de la part des milices qui appréhendaient un retour offensif des rebelles de L'Acadie qu'on disait à s'organiser à Swanton et à faire des préparatifs d'incursion.

Il valait mieux côtoyer les seigneuries, suivre les townships en bordure, autant que possible, choisir de préférence les endroits colonisés par des Canadiens avec, pour objectif, Stanstead (on disait Saint-Estède) au lieu de Missisquoi. Si l'on réussissait à atteindre la tête du lac Memphrémagog, il serait possible, dans cette région où le sentiment résolutionniste était si prononcé, de se procurer des embarcations pour aborder aux Etats-Unis. La température s'était jusque là montrée relativement douce et il n'était guère probable que pour sept ou huit jours, il se formât une glace assez épaisse pour empêcher la traversée du lac en chaloupe.

C'est à cette alternative qu'on se rallia et sans tarder on se mit en route. Une fois arrivé en pays ennemi, quand il faudrait laisser la voiture pour prendre le bois, les fugitifs devaient se donner pour des chasseurs. Ils en avaient pris, autant que possible, l'accoutrement. Chaudement vêtus, encore mieux chaussés, ils portaient deux gibecières en bandoulière, une à chaque épaule. Ils se trouvaient ainsi pourvus de provisions de bouche et d'un peu de munitions pour quelques jours.

La prochaine station de l'itinéraire qu'on s'était tracée était Saint-Pie, près des Fourches sur la rivière, car pour éviter Granby contre lequel on était en garde, il fallait contourner le mont Yamaska, quitte à procéder ensuite à distance en suivant la ligne de Milton, Roxton, etc.

Les chemins étaient défoncés, les roues s'enlisaient dans la glaise

jusqu'aux moyeux et c'est à grand peine que les occupants, cahotés de droite et de gauche, parvenaient à rester dans la voiture. La voirie laissait fort à désirer en 1837 ; le chemin public, pour peu qu'il fut un bas-fond, servait de dépotoir aux habitants qui y érochaient leurs terres riveraines et accumulaient sur ces cailloux la relevée des fossés. L'eau des pluies délayait cette boue qui dissimulaient les roches, les trous et les ornières où les chevaux pataugeaient et boulangaient comme dans une bouette qui, à la sécheresse de l'été, devenait dure comme pierre mais à surface sinuée, encavée, raboteuse ou pointaient des cailloux. Le chemin de La Barbuë est resté légendaire !

Au lieu de continuer tout droit jusqu'à l'intersection du chemin de Granby, on prit à gauche par le rang des Lemire qu'on suivit jusqu'au trait carré où, en obliquant un peu à droite, on reprenait la route qui contourne la montagne. Il passait midi quand on arriva à Saint-Pie.

A cet endroit, il devait y avoir relai. Phydime Malo devait ramener à Saint-Marc l'équipage mis à la disposition des fugitifs par M. Drolet. Un autre serviteur de ce dernier, Célestin Parent, allait prendre la place de Malo et se tenir à leurs ordres.

A Saint-Pie, nos pseudo-chasseurs se rendirent chez Charles Drolet, fils de Toussaint, et patriote non moins ardent que son père. On s'y attabla et comme on n'avait presque rien mangé depuis la veille, on fit honneur à l'hospitalité du maître de céans.

Pendant que nos voyageurs ont dépouillé toute contrainte, que leurs traits se détendent, que leurs physionomies sont au naturel, que, sous la vivifiante chaleur de l'amitié et sans doute, de quelques réconfortantes rasades de jamaïque, la glace du découragement a fondu peu à peu et que le cœur a repris confiance, faisons plus ample connaissance avec les convives tout en respectant leur incognito.

Disons tout de suite que tous quatre — car nous ne parlons

pas de Célestin Parent et du métis François Portneuf — ont le visage rasé. Mr Roberts est un géant qui dépasse six pieds, au torse imposant, aux épaules larges et puissantes. Sa figure, du reste, respire la force et l'énergie. Il y a de l'ardeur et de la résolution dans le regard ; il y a aussi de la bienveillance. Ces tempéraments impétueux sont, en somme, les plus généreux. On lui donnerait quarante-cinq ans. Il parle avec feu et sa large poitrine paraît frémir d'indignation. Ça n'est certainement pas le premier venu. Il y a de la distinction dans ses manières et de la culture dans son langage, car il parle un français fort correct.

Quant à Mr Thomas, il est de petite taille, maigre et presque chétif. Il est borgne et paraît blessé à la tête, ce qui ne relève guère sa mine. Nerveux, remuant, impulsif, il est l'homme aux réflexions saugrenues, aux mots piquants et volontiers rosses. Il a le ton badin où perce même la note caustique. A ses fleurs de littérature, il joint de ci de là quelques tiges d'ortie. Mr Thomas parle beaucoup plus facilement l'anglais que le français. S'il a 35 ans, c'est au plus.

Les deux autres, MM. Simon et Saint-Georges sont Canadiens mais s'expriment en anglais tant bien que mal. M. Simon a bonne mine malgré une démarche un peu compassé. Il doit être dans la trentaine. Il paraît plutôt sérieux pour son âge et les facéties de Mr Thomas n'ont pas le don de le dérider. On dirait qu'il se dispose à vous signifier... mais chut ! nous avons promis d'être discret.

Le plus jeune des voyageurs, M. Saint-Georges — imberbe et n'a pas 25 ans — est exubérant de belle humeur et rit de bon cœur aux saillies du fécond Mr Thomas qui, naturellement, est ravi d'un auditeur aussi sympathique à côté des taciturnes Roberts et Simon.

Si solennelle que soit la circonstance, le « petit caporal », ainsi que l'appelle Thomas à raison tant de son âge que de sa taille,

turlute volontiers quelque couplet de Béranger ou même chansonnette assez cruellement les « chouaguens ». Vif, présomptueux, impatient, volontaire, il a les qualités de son âge, bonnes et mauvaises. Il est le type de l'étudiant, non pas du bizut naïf et benêt, mais du maître ès-brimades, crâneur et turbulent à qui on ne la fait plus. Regardez cet œil vif sous ce front massif et vous conviendrez qu'il y a là une intelligence plus qu'ordinaire.

A Saint-Pie, les fugitifs ne courraient guère de danger, de danger immédiat du moins. Ils y comptaient des amis sûrs et dévoués comme Charles Drolet, leur hôte, Barthélémy Dupont, le notaire Paré, François Chicoine, etc., Le curé Larocque, pour les sauver de l'exil, leur offrait sa médiation auprès des *autorités*. Mais l'heure n'était pas encore venue et les conciliabules qu'on tint ne firent que confirmer la résolution prise à Saint-Césaire de passer la frontière. Après un répit de quelques jours consacrés au repos et aux préparatifs, le parti se remettait en route le mercredi après-midi, 6 décembre.

* * *

Nous avons laissé nos gens, hier, à Saint-Pie, dans l'hospitale demeure de Charles Drolet. Nous les retrouvons, ce jeudi matin, 7 décembre, dans l'auberge de Frank Bean, ainsi que la clientèle persiste à appeler François Lefevre, au Coin de Milton, (selon l'anglicisme en cours) c'est-à-dire à Milton Corners, à la bifurcation des chemins dont l'un gagne le haut du canton et l'autre conduit à Roxton.

Nos chasseurs sont arrivés de la veille au soir et se sont mis consciencieusement à parler gibier avec un groupe de flâneurs qui fument la pipe dans la salle, en avant, tout en dégustant un petit verre lorsque l'occasion s'en présente, c'est-à-dire lorsque quelque voyageur régale. Ce groupe se compose surtout de Canadiens et d'Irlandais du voisinage. L'auberge est leur lieu

de réunion, le club où l'on échange ses impressions, où l'on reçoit les nouvelles, car la diligence y fait toujours escale. Le samedi soir et le dimanche surtout y vient un nombreux contingent des ouvriers de la scierie des Darrell, à Mawcook, à quelques milles du *Coin*. Hier soir, ça été un gala. Justement, la diligence de Montréal y a descendu trois ou quatre voyageurs qui ont apporté des nouvelles des troubles et le dernier numéro de la « Gazette. Il paraît que les rebelles ont été écrasés; que le général Brown a été tué, que Saint-Charles et Saint-Denis ont été rasés, etc. Il est vrai que tous ces voyageurs sont Anglais si l'on en excepte une couple qui sont Edouard-Etienne Rodier, député de l'Assomption et Jean-Louis Beaudry, de Montréal, en voyages d'affaires dans les Cantons.

Ces deux derniers n'ont pu se défendre d'un mouvement de surprise en apercevant nos chasseurs mais Mr Roberts leur a jeté un coup d'œil d'intelligence en ce grattant la narine de son index gauche. Ce manège toutefois n'a pas échappé aux compagnons de voyage de Rodier et Beaudry pour qui ils n'ont pas l'air de nourrir des sentiments bien vifs d'amitié.

Les nouvelles qu'on apporte ont jeté quelque froid sur l'assistance, mais Mr Thomas raconte si bien ses aventures de chasse en haut de Bytown et M. Saint-Georges a une si belle voix et sait tant de chansons qu'on ne s'est guère attardé à parler politique.

Ce matin, à déjeuner à table d'hôte, vive altercation. Les commerçants anglais de Montréal ayant fait quelque allusion assez peu voilée sur la couardise des chefs patriotes, en y entremêlant un à-peu-près de calembour entre « rebel » et « rabble », Mr Thomas a pris la mouche et en dépit de M. Simon qui, pour le faire taire, lui écrasait les pieds sous la table, s'est mis à fustiger avec sarcasme la bureaucratie et ses parasites. Nos deux négociants montréalais se sont levés de table avec une indignation feinte, ont fait venir l'hôtelier et ont protesté avec des gestes et des éclats de voix contre les propos séditieux de ce commen-

sal. Alors maître Bean alias Lefebvre dont c'est la politique de n'en pas faire, a dû installer une petite table à part, à l'autre extrémité de la salle à manger, et nos deux anglo-saxons y ont continué leur repas tout en roulant de gros yeux dans la direction de l'autre groupe et en maugréant entre eux deux des imprécations d'où ressortent en crescendo des « Frenchmen », « traitors », « murderers », etc.

Chez nos chasseurs, on a déploré cette incartade de Thomas. La consigne est de surveiller sa langue, de ne rien dire ou faire qui puisse attirer l'attention sur eux. Sans doute, il faudra essayer des affronts, des avanies, mais on doit quand même garder un masque impassible. Le salut est à ce prix. « We must eat crow and smack our lips over it », a dit à Thomas M. Roberts qui n'est pourtant pas le stoïcisme personnifié.

Le repas fini, laissons nos deux Anglais ronger leur frein dans une petite pièce attenante à la salle à manger. Quelques toriers de Milton leur servent d'auditoire. Dans la grande salle d'entrée, nos chasseurs ont l'air soucieux. Pourtant le groupe des habitués ordinaires s'y trouve presque au complet et leurs regards cherchent le boute-en-train de la veille, l'intarissable M. Saint-Georges. Celui-ci a l'air songeur, ce matin ; un pli barre son front. Quelque chose l'inquiète, le préoccupe. Il jette un coup d'œil furtif vers la porte du fond. Enfin on le voit s'approcher vers son auditoire de la veille et il leur parle ainsi :

— Mes amis, je suis désolé vraiment d'avoir à vous quitter, mais la journée s'annonce belle et si nous voulons être au lac cette après-midi il est temps de partir. Au reste, nous vous reverrons à notre retour et vous ferons part de notre chasse.

— Chantez-nous quelque chose avant de partir, s'il vous plaît, interrompt l'un d'eux.

— Volontiers, mes amis, mais comme vous n'avez pas d'église ici et que vous n'entendez guère de cantiques, nous chanterons ensemble, si vous le voulez bien, un hymne religieux.

Au même instant, le jeune homme ôta sa casquette et au milieu des assistants debout, têtes nues et le front pieusement penché, il entonna d'une voix forte mais, à dessein, sans distinctement détailler les paroles, ce cantique qu'avait déjà popularisé dans le diocèse de Montréal le curé Boucher-Belleville de Laprairie : « Nous vous invoquons tous ».

A cet air familier, la porte de la chambre où délibéraient nos English s'était ouverte lentement et à la vue de ce groupe recueilli au milieu duquel un jeune homme chantait en battant la mesure ce qu'eux croyaient être le « God save the Queen », il se tinrent à l'attention, guindés, raides, esquissant le salut militaire.

Quand le chant eut pris fin, l'un des deux, le principal offensé du déjeuner, se dirigea vers M. Saint-Georges, lui prit la main, lui donna un vigoureux « shake-hand » avec force protestations de bon vouloir et d'excuses pour les avoir mal jugés, lui et ses amis.

Tandis que nos chasseurs reprenaient carniers et gibecières, Thomas, en passant près de Saint-Georges, lui tapa sur l'épaule : « Petit caporal, vous portez dans votre giberne le bâton de maréchal ! »

Il ne se trompait pas.

Nous avons accompagné en imagination — les données strictement historiques sont plutôt restreintes — les fugitifs à partir de Saint-Césaire jusqu'à Milton. C'est maintenant que notre tâche devient ardue car il nous faut reconstituer la suite de leur odyssee et nous n'avons que quelques vagues jalons pour nous repérer. Au reste, comme on le verra, il est d'autant plus difficile de suivre la piste qu'à un moment donné le groupe se disloque, pour ainsi dire, c'est-à-dire que deux de nos personnages rebroussement chemin et que les deux autres bifurquent dans leur hâte d'atteindre au plus tôt la frontière.

En quittant l'auberge de Milton, nos chasseurs suivirent un instant la route qui conduit au lac de Roxton. François, le guide métis, à qui on avait désigné, sur une mappe, le lac Mem-

phrémagog comme l'objectif à atteindre, battait la marche, secondé par un chien d'apparence assez peu engageante que Mr Thomas avait baptisé Craig. Célestin Parent portait un paquet ou ballot contenant quelques couvertures de laine pour se garer du froid et des intempéries, la nuit.

Bien qu'on sût s'engager dans un territoire inconnu et même hostile, les esprits étaient sereins et confiants parce que, le corps reposé et l'estomac avitaillé, on était frais et dispos.

François ne suivit pas longtemps le chemin du lac. Lorsqu'il eut jugé ne plus être à portée de regard de l'auberge, il obliqua à droite et s'engagea dans la forêt. L'on enfonça tant qu'on put à l'intérieur afin de se trouver un bon gîte pour y passer la nuit. A cette époque, le jour baisse tôt et l'obscurité ne tarde pas à tomber sur la forêt touffue. On était toutefois à distance respectable de toute habitation et on pouvait sans crainte faire du feu et s'installer pour la nuit, la première nuit passée à la belle étoile.

La fatigue aidant, on dormit tant bien que mal, tandis que les guides se relayaient comme sentinelles et alimentaient le feu de combustible abondant.

Au petit jour, la marche reprit dans la même direction et, après quelques heures, on aboutit à un « settlement ». Où était-on ? On envoya en reconnaissance le débrouillard M. Saint-Georges qui revint avec la nouvelle qu'on se trouvait à courte distance de Granby.

— Vraiment, nous allons nous fourrer dans un guêpier, disait Thomas. Jamais je n'aurais cru que nous nous dirigions aussi au sud. Décidément, notre plan ment comme Ananias ou bien la boussole a la berlue. Passe encore que notre guide soit sourd-muet, mais il serait plaisant qu'il fut aveugle. Nous mener à Granby ! Moi qui suis borgne, je n'aurais pas fait pis.

Granby, en 1837, avait mauvaise réputation chez les patriotes qui considéraient l'endroit comme infecté de torysme.

On jugea prudent de retraiter en toute hâte pour se diriger plus au nord-est, contourner autant que possible les cantons de Granby et Shefford, les plus à redouter et là surtout où la milice était le plus en éveil.

On marcha dans les bois pendant plusieurs heures et, vers midi, on arriva au bord d'une rivière, la branche nord de la Yamas-ka qu'il fallait bien franchir à gué, quelque danger que l'on courût.

Mr Roberts se hasarda le premier suivi par le métis François et Célestin Parent. C'étaient les trois colosses du groupe. Les trois autres, de moindre taille, restés sur le rivage, voyant que leurs compagnons avaient de l'eau jusqu'aux aisselles, n'osèrent s'y aventurer et remontèrent la rivière sur une certaine distance afin de trouver un endroit plus facilement guéable. Ils finirent par le découvrir et, une fois rendus sur l'autre rive, grelottants, ils remirent leurs vêtements et firent diligence pour rejoindre Roberts et les guides.

Ils n'y purent parvenir. Leurs appels mêmes restèrent sans réponse soit que la distance qui les séparait d'eux fut trop considérable, soit que leurs voix ne portassent pas par défaut de résonnance, accidents de terrain, etc.

Ils durent, à la fin, se rendre à l'évidence. Ils se voyaient en pleine forêt, à la merci du hasard, des bêtes fauves, sans provisions, sans guide, sans boussole.

— Continuer dans ces conditions, c'est de la folie, opina Saint-Georges. Nous n'avons qu'à retourner dans les paroisses et attendre les événements.

— Il me semble que nous n'avons pas le choix, appuya M. Simon. Nous avons 99 chances sur 100 de crever de misère. Va pour les seigneuries.

— Et moi, mes amis, dit Thomas, j'aime mieux la rage des loups ou des ours que la haine des bureaucrates. D'ailleurs, avec un peu de chance et quelques jours de marche, nous atteindrons la frontière.

— Allons donc ! Et la milice, et la faim, et le froid...

— Et la liberté !

— La liberté, sans doute, mais il faut aller la chercher bien loin et l'entreprise n'est pas réalisable dans l'état où nous sommes.

— Evidemment ça n'est pas l'Etat de Vermont...

— Mais enfin, Thomas, c'est de la témérité cela, c'est de la démesure, ripostait Saint-Georges qui s'échauffait devant tant d'entêtement, réfléchissez, général, raisonnez.

— Je vois, mon ami, que vous avez moins haute opinion de moi que Gosford. Il a estimé, lui, ma tête à cent louis. Quand on a une tête de ce prix-là, M. Saint-Georges, on y tient énormément. Aussi, c'est tout réfléchi et tout raisonné : bonjour !

La détermination était irrévocable de part et d'autre. Mais malgré sa façon enjouée et son ton blagueur, Thomas était ému et son étreinte fut prolongée lorsqu'ils prirent congé.

Puisqu'ils cessent d'être nos hôtes, nous pouvons bien vous confier, sans être taxé de délation, que M. Simon n'est autre que Siméon Marchessault et M. Saint-Georges, Georges-Etienne Cartier, le futur Premier Ministre de son pays. Nous n'avons pas non plus à expliquer ici comment tous deux, sans guide, finirent par s'égarer, et que Marchessault fut capturé non loin de Bedford.

Nous reverrons Mr Thomas dans la suite de ce récit. Il est du reste optimiste et débrouillard et quoique sa situation ne soit guère enviable, nous avons confiance qu'avec l'endurance de son âge et les ressources de son esprit inventif, il saura bien se tirer d'affaires.

Allons retrouver Mr Roberts et ses deux guides qui, après avoir traversé la rivière et avoir remis leurs vêtements ont fait diligence tant pour réchauffer leurs membres transis que pour rejoindre leurs compagnons qu'ils croient avoir traversé l'eau en amont.

C'est dire que plus ils allaient de l'avant et plus il s'éloignaient

de l'autre groupe car tandis que Roberts se hâtait en suivant la rivière vers l'est, Marchessault et Cartier perdaient un temps précieux à parlementer avec Thomas. Et c'est ce qui explique que les appels de part et d'autres comme les aboiements de Craig restèrent sans réponse.

Lorsqu'il lui fallut enfin se rendre compte que ses amis et lui se trouvaient séparés, Roberts qui était un homme de cœur en conçut un vif chagrin. Cet événement malheureux lui sembla de mauvais présage et il se prit à douter de l'heureuse issue de leur voyage. Il était, lui, l'âme de ce parti ; c'est lui surtout qui avait conseillé la fuite et, par un fatal contretemps, il voyait maintenant leurs forces divisées, leur salut compromis. Ce qui ajoutait encore à ses inquiétudes et à ces regrets, c'est qu'il savait ses compagnons abandonnés en pleine solitude, sans guide et sans provisions, alors que lui avait tout. Que penserait-on de lui ? Ne l'accuserait-on pas de trahison, de lâcheté, de basse déloyauté envers des compagnons d'infortune, après avoir compromis leur avenir, leur liberté, leur vie dans cette révolte dont il avait été l'un des plus ardents instigateurs.

Et à ces pensées qui le harcelaient, il se dépitait, maugréait contre les deux guides et maudissait le sort advers. Bien que la marche fut difficile, il brûlait les étapes, espérant ainsi atteindre ceux qu'il croyait en avance d'eux.

Cependant, la fatigue commençait à se faire sentir. A la torture morale, à la lassitude physique, la faim ajoutait son aiguillon. Les provisions s'étaient épuisées et, bien que le gibier fut abondant, on évitait de tirer des coups de feu, crainte d'attirer l'attention, car on traversait maintenant un territoire décidément hostile, le canton de Shefford, où la milice du comté avait ses quartiers-généraux.

Pour faciliter la marche, on suivait autant que possible le terrain défriché, en lisière de la forêt, on utilisait les clairières tant celles que l'ouragan avait tracées (wind-falls) que celles

que les colons avaient eux-mêmes faites, soit en les mettant en friches pour la culture, soit en y pratiquant la coupe des arbres propres à la confection de la potasse.

Ils franchissaient un terrain élevé, bien drainé et rocheux d'où ils pouvaient apercevoir la contrée environnante et orienter plus facilement leurs pas. Evidemment, la direction suivie était la bonne. A leur droite se dressait la montagne de Shefford où par ce temps limpide, des sapins abondants faisaient ressortir leur ton clair et précis sur un fond laiteux. Célestin Parent affirmait qu'on n'en pouvait être à plus de cinq ou six milles.

Là-bas, au sud-est, dans le vague lointain, s'estompait à peine la masse confuse du mont Orford, le Sinaï par delà lequel se trouvait la Terre Promise de la liberté. Il était encore bien éloigné le port de salut et pourtant l'homme est ainsi fait que la seule vue du but à atteindre fait tressaillir en lui l'espérance immortelle, incite et aiguillonne ses facultés, décuple ses forces, ranime son courage dont la flamme vacillante allait s'éteindre au souffle glacé de la déception.

Mais en consultant le plan qui guidait leur marche, Roberts constata qu'on approchait d'un endroit critique : Frost Village, quartiers-généraux de la milice, où étaient cantonnés les volontaires du capitaine Knowlton (1). Il était de suprême importance de s'écarter de ce noyau qui comprenait Frost Village, le centre le plus considérable, Waterloo, qui n'en était alors qu'un démembrement et Knowlton Falls, ci-devant Mock's Mills et aujourd'hui Warden.

Aussi, dès qu'on aperçut les premières huttes en troncs d'arbres équarris, on s'éloigna vers le nord-est afin d'atteindre Stukely par le nord, région où étaient établis bon nombre de colons canadiens.

(1) Certains documents officiels le font « capitaine », d'autres, « colonel »

La nuit, on pénétrait fort avant dans le bois afin de pouvoir faire du feu sans crainte d'éveiller l'attention. On en profitait pour se mettre quelque chose sous la dent et restaurer ses forces. On cuisait, dans la cendre ou sur la braise, navets ou patates glanés ici et là dans les champs, on faisait rôtir à la flamme une cuisse de lièvre tué à coups de bâton ou quelque marmotte que Craig déterrât de sa bauge. Car on évitait de tirer du fusil si ce n'est dans les cas urgents, par exemple pour tenir en respect un loup affamé ou un ours alléché par le relent de ces fritures improvisées.

La nuit aussi, la crainte peuplait la solitude de fantômes terrifiants de soldats en armes, de carnassiers en furie, de meutes lancées à leurs trousses. Le silence de la forêt s'emplissait de la rumeur effrayante des loups qui hurlaient, des renards qui glapissaient ou des ours qui grognaient sourdement. Si le loup redoute le feu, l'ours, au contraire, y est attiré. Certes, à cette saison de l'année, Maître Martin, quand il n'est pas terré ou « ouaché » n'est guère à redouter, mais enfin c'est un voisinage que personne ne recherche, car l'appétit d'un ours, même d'un ours bien gavé, a parfois d'étranges caprices.

Dans tous les cas, nos patriotes ne comptaient guère plus sur la bienveillance des fauves que sur l'indulgence des tories et si Roberts, succombant à la fatigue, goûtait quelque sommeil, ce n'était certes pas ce sommeil paisible et réparateur qui reconforte et revivifie.

Mais le matin, lorsque, de quelque hauteur, la vue pouvait embrasser l'horizon, on sentait son cœur battre plus fort en reconnaissant l'Orford dont la boule devenait plus distincte à mesure qu'avancait l'expédition. La neige en couvrait le sommet. On aurait dit un crâne chauve avec, à l'occiput et sur les tempes, la chevelure ébouriffée des sapinages.

L'imminence du péril aiguillonnait les fugitifs. On procédait par marches forcées afin de compenser l'inaction de la nuit.

L'air était vif, parfois humide et malsain. Le sol enchevêtré de racines, de lianes, de culs-levés, rendait la marche difficile.

Le 10 décembre au matin, un marais leur barrait la route et les obligeait à un long détour à peu de distance de Skibbérine, dans Stukely. Il y avait là un chemin assez peu fréquenté qui conduisait à la scierie d'Henry Lawrence, dans le nord. Comme ce chemin va, sur partie de son parcours, de l'ouest à l'est, on décida de le suivre quelque temps tout en ayant l'œil aux aguets. La marche au découvert reposait de la fatigue.

A la brunante, au lieu de prendre le bois pour s'y enfoncer et faire du feu, Roberts décida de passer la nuit dans une grange située à quelque distance d'une chétive hutte qui paraissait abandonnée car on ne percevait aucun signe de vie. Sans doute le colon passait-il l'hiver au chantier de Lawrence, plus au nord.

On y pénétra en tapinois et, après avoir refermé la porte, on s'installa pour la nuit, utilisant les couvertures qu'on portait et la paille que, à tâtons, on put ramasser.

Par une lucarne entrant un rayon de lune qui donnait un aspect sinistre de bandits aux faces hirsutes des malheureux blottis dans un coin, les genoux au menton. Pendant que Célestin Parent et le métis François, succombant à la fatigue, mêlaient leur respiration bruyante, Roberts, las et brisé, songeait en attendant le sommeil. Son système nerveux, surmené, détraqué, était à bout, ses pieds étaient enflés, sa tête se fendait, tout son corps courbaturé et endolori. Le manque de sommeil et de nourriture substantielle avait débilité cet organisme puissant de colosse.

Soudain, il tressaille. Une voix humaine a frappé son oreille. Il croit d'abord à quelque illusion de l'ouïe affinée par la surexcitation et les souffrances. Mais non, il ne rêve point, c'est bien une voix humaine, une douce voix de femme fredonnant ce que, à la mélodie plutôt qu'aux paroles, il reconnaît pour un vieux cantique qu'il a souvent entendu au village Debartz.

Depuis huit jours qu'il n'a ouï que la voix traînante et nasillarde du domestique Parent ou les rauques gloussements du sourd-muet François, cette voix fraîche résonne à son oreille comme une musique. Son âme ulcérée en est comme rafraîchie ; il oublie le danger qu'il court et se laisse bercer, pour ainsi dire, au rythme malhabile qui part de la maison qu'il croyait inhabitée.

C'est l'épouse de Nicolas Guilmain en train d'endormir le petit dernier et qui lui chante un cantique de Noël. Car, éloignés de l'église, c'est la manière des colons de suivre la liturgie. La chapelle, c'est l'humble foyer de bois rond, ce foyer canadien ou se répète, bon an mal an, le mystère de la procréation. Le sacrifice de la messe se remplace par l'immolation quotidienne, noble dans son ignorance, de l'égoïsme personnel, pour le bien-être de la famille et la grandeur de la patrie. La maîtrise, c'est la voix de Joseph, voix claire et ferme comme un défi à la forêt qui recule, voix douce et tenace qui, à travers les générations qui passent, chante dans nos cœurs et dans nos âmes l'harmonie des traditions ancestrales !

Dans la nuit calme, la voix inexperte a remué l'âme d'un malheureux qui sanglote. La Noël approche et cette voix proclame la paix aux hommes bienveillants : Gloria, gloria in excelsis Deo.

Est-ce de la dérision ? songe amèrement Roberts, est-ce un présage ? Il a aimé son pays, il lui a sacrifié sa fortune et le voici maintenant traqué comme une bête fauve, contraint de se cacher comme un criminel. Pourtant, il se rend, lui aussi, ce témoignage : « J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité ; et voici que je vais en exil ! »

Soudain, Craig s'est dressé sur ses pattes en grognant. « Paix ! » Craig, paix ! » répète Roberts d'une voix qui supplie plutôt qu'elle commande. Mais le chien aboie furieusement en trépigant ; ses deux yeux flamboient dans les ténèbres et il reste

sourd aux appels consternés de Célestin Parent réveillé en sursaut.

« Qu'y a-t-il, » questionne, à la lueur blafarde de la lune, la face effarée du métis François que bouscule Parent.

Là-bas, la voix au cantique s'est tue et aux hurlements sourds de Craig répondent des aboiements pressés qui se rapprochent.

Puis, on distingue des voix humaines... Voici qu'on vient. Qui, qui donc ?... C'est une voix française qui chantait tantôt l'hymne chrétien. Le cœur bat à rompre la poitrine, la respiration se suspend et l'on attend, haletant, la parole décisive qui fixe son sort... Est-ce l'amour, est-ce la haine qui plane sur ce taudis ?... Qu'apporte-t-on au malheureux dont les membres transis grelottent et dont l'âme glacée agonise : un gîte pour quelques jours ou bien des chaînes pour la vie, l'enivrante liberté ou la potence ignominieuse ?...

* * *

Frost Village, ainsi nommé d'après le premier colon, qui vint, du Vermont, s'y établir, au commencement du siècle dernier, était, à cette époque, le centre le plus important de l'ancien collège électoral de Bedford. C'est à peine si, aujourd'hui, il s'y trouve une douzaine de familles. Déjà même, en 1837, sa prospérité déclinait au profit de ses voisins. A un mille ou deux avait surgi, à la décharge d'un lac, un groupement de quelques artisans et commerçants, bientôt promus industriels, qui avaient trouvé profit à s'installer à cet endroit où il y avait un *pouvoir d'eau*. Ce qui ne fut tout d'abord qu'un démembrement ou qu'une extension de Frost Village finit par se détacher peu à peu du « settlement » embryonnaire. En 1815, l'endroit était déjà assez conscient de son importance pour se donner un nom à soi et, le loyalisme aidant, on n'en pouvait trouver de plus topique que Waterloo.

Tout de même, en 1837, Frost Village était encore le chef-lieu

du comté de Shefford et les quartiers-généraux d'un corps de dragons du capitaine Knowlton, l'Honorable Paul Holland Knowlton qui venait de se fixer sur les bords du lac de Brome, à l'endroit qui porte aujourd'hui son nom. Ces volontaires s'étaient recrutés dans les alentours.

La rébellion avait provoqué un marasme prononcé dans les affaires : l'industrie naissante chômait, le commerce stagnait, la colonisation était arrêtée. Bref, la solde militaire devenait une aubaine pour ces sans-travail qui n'étaient pas des désœuvrés au sens péjoratif. On relève parmi eux les noms de John Goodwill, William et Joseph Moffat, Jesse Winchester, Franklin et Otis Lincoln, James Berry, P.O. Kittredge, Horace Goddard, Mark Whitcomb, Orange Ellis (prénom suggestif !) etc. qui, étrange retour des choses, ont, quoique foncièrement torys, fait souche, pour la plupart, de descendants intensément grits.

Le 11 décembre au soir, en l'an 1837, l'auberge de Thomas Osgood, à Frost Village, était le théâtre d'une réunion fort animée.

A cette époque éloignée, l'auberge de village n'avait pas la réputation assez peu enviable qu'elle s'est acquise depuis. Les mœurs du temps étaient, croyons-nous, plus viriles et moins relâchées qu'aujourd'hui. La vertu aussi était moins farouche ou plutôt moins bégueule. Ces rudes colons avaient horreur de l'hypocrisie qui est la pire forme du mensonge.

L'auberge était alors le lieu d'assemblément, le cercle social où se réunissaient les notabilités des environs pour deviser des choses de leur état ou des intérêts de la localité (« l'acte » municipal de 1845 ne défend pas d'y tenir les assemblées du conseil). C'était un parlement-école où l'on discutait les questions du jour et où se sont formés bien des tribuns populaires ; c'était le creuset où s'élaboraient confusément, humblement, nos destinées économiques et politiques. C'est là que le député endoctrinait ses fidèles ou que le futur candidat faisait mousser sa candida-

ture. C'était aussi, à cette époque où le journal était chose presque inconnue dans nos campagnes, un bureau d'informations où chacun, sa journée faite, venait se mettre au courant des nouvelles du jour. Frost Village se trouvant sur la route Montréal-Sherbrooke, la diligence y stoppait.

Il se trouvait là, assis autour du feu, dans la salle d'entrée, entre autres personnages, le docteur Stephen Sewell Foster, futur député, Hezekiah Robinson, propriétaire d'un moulin à farine, d'un moulin à carder ainsi que de la potasserie. Il faisait également partie de la magistrature de Paix récemment ré-organisée. Il y avait encore Charles Allen, l'industriel forgeron qui venait d'ouvrir une fonderie en société avec son beau-frère Daniel Taylor, et Rufus Woodward, et Samuel Brown, et Amos Holt, et David Wood et Calvin Richardson, tous des notables.

De quoi l'on y parlait, ce soir-là ? Mais de politique, bien sûr, sujet d'un intérêt palpitant pour tout le pays. On se réjouissait en bons torys qu'on eut cassé les reins à la rébellion et mis à la raison ces « mad habitants » qui avaient la folle prétention de réaliser ce que les Yankees n'avaient pu faire en 1812, ce contre quoi le génie malfaisant de Bonaparte avait échoué en Europe, etc. Toutefois, les plus timorés appréhendaient un retour offensif des chefs patriotes qui avaient réussi à franchir la frontière et qui, disait-on, des états limitrophes de Vermont et de New-York, préparaient la revanche avec la complicité ou la connivence des autorités américaines.

Maintes fois, les volontaires de Saint-Armand avaient proposé à leurs officiers de leur permettre d'organiser un « raid » au Vermont. On garantissait le succès de l'entreprise, on se faisait fort de surprendre les chefs patriotes et de les ramener prisonniers tout en faisant main basse sur des dépôts d'armes qu'on savait exister chez l'aubergiste Reynolds, à Whitehall, chez Brock, à Plattsburg, etc. et, de fait, tout le long du lac Champlain... On pouvait, à telle heure de la nuit, tel jour de

la semaine, tomber à l'improviste sur Middlebury et cent hommes résolus reviendraient avec des prisonniers comme Papineau, les Docteurs Nelson et Côté, le « colonel » Mailhot, le fameux Chandler, de Stanstead, etc. Ah ! on était renseigné, allez. On savait que Gagnon était allé chercher cent fusils chez Caine, à St-Albans ; on savait que Papineau était allé se concerter avec le Gouverneur Massy, à Albany ; on savait que L'Acadie était un foyer ardent de rébellion qu'alimentaient les intrigues des émissaires de Gagnon et de Chartier ; on savait... que ne savait-on pas ?

Les autorités avaient jeté de l'eau froide sur ces bouillants élans, sur ce feu brûlant d'enthousiasme de néophytes dans le métier des armes. Le capitaine Knowlton avait lui-même mandé à son collègue Moore, de Missisquoi, que rien ne serait plus de nature à favoriser les plans des rebelles qu'une violation du territoire américain ; qu'on profiterait à coup sûr de ce prétexte pour susciter des ennuis à l'administration et, qui sait, précipiter une guerre entre les deux pays dans un temps aussi périlleux. Le soin des volontaires devait se restreindre strictement à repousser l'invasion qu'on jugeait imminente, à intercepter toute communication des chefs rebelles avec l'intérieur et aussi à empêcher les autres patriotes de passer la frontière.

Aussi, les volontaires de Shefford et Missisquoi étaient sur les dents. On était informé qu'il se préparait outre-frontière une invasion de rebelles alliés à des « sympathizers » vermontois. Des éclaireurs étaient sur le qui-vive. D'autre part, il circulait de vagues rumeurs que des individus aux allures suspectes avaient été vus à Granby, Dunham, etc. qui ne semblaient guère soucieux de voyager comme de bons chrétiens dont la conscience est en paix. Et à ce propos, on faisait remarquer que plusieurs des chefs rebelles, fugitifs de la justice, pouvaient bien se trouver dans les parages. Les Viger, les Brown, les Rodier, les Wolfred Nelson, les Drolet, les Goddu, les Des-

rivières, etc. avaient déserté le théâtre des troubles et on les soupçonnait, à Montréal, de vouloir mettre la frontière entre eux et l'autorité constituée.

Ce soir-là, ce n'était plus l'anxiété ou l'attente qui se lisait sur les fronts. L'exultation éclairait ces physionomies. La joie brillait dans les yeux. Les voix éclataient avec un fracas claironnant et se croisaient avec un cliquetis de baïonnettes. Les gestes sabraient sans merci. Les coups de poing assésés avec conviction sur le comptoir tonnaient presque aussi fort que les canons en bois d'érable cerclé de fer qui avaient tiré à Saint-Charles des cailloux mal arrondis.

On était encore sous le coup de l'émotion qui avait accueilli la nouvelle de la grande victoire remportée, le mercredi précédent, par les volontaires de Missisquoi et le haut fait d'armes du capitaine Kemp qui, à la tête de sa compagnie, avait victorieusement repoussé les mille rebelles (le compte-rendu officiel dit de deux à trois cents) de Julien Gagnon dit l'« Habitant ».

Au milieu de cette effervescence, la porte de l'auberge s'ouvrit et un homme, interrompant les causeurs, demanda d'une voix haletante : « Le lieutenant Alonzo Wood est-il ici ? »

Cet homme, évidemment, venait d'une certaine distance. Son teint animé par le froid, le col de son habit relevé, la casquette rabattue sur les oreilles, tout disait qu'il avait dû parcourir plusieurs milles de chemin.

Son entrée soudaine et sa parole précipitée avait fait diversion. Tout dans son attitude dénotait quelque chose d'anormal, d'inusité, d'urgent et les figures s'étaient toutes tournées dans sa direction, bouches bées et yeux questionneurs moins pressés à répondre qu'à apprendre le pourquoi de la question : « Le lieutenant Alonzo Wood est-il ici ? »

Mais avant même qu'on lui répondît, l'homme, devinant sans doute l'anxiété de ces gens et hâté lui-même de dire ce qu'il savait, apprit à son auditoire, tout attention, qu'il avait vu de

ses yeux, sur la route du cinquième rang de Stukely, trois voyageurs à mine suspecte ; que leurs allures étranges avaient éveillé ses soupçons ; qu'il s'était dissimulé dans un taillis et que, de son poste d'observation, il les avait vu pénétrer dans une grange abandonnée, chez Guilmain. Ce qui semblait, disait-il, confirmer ses soupçons sur la conduite louche de ces voyageurs nocturnes, c'est qu'au lieu de s'adresser à la maison pour avoir un gîte, ils étaient entrés dans une grange abandonnée, par un temps aussi froid. Tout cela ne lui disait rien qui vaille...

Ce récit fit sensation et on se rendit aussitôt chez le lieutenant Wood qui n'était pas à la première alerte et dont l'enthousiasme ne s'enflammait plus aussi spontanément. Toutefois, par acquit de conscience et pour qu'on ne pût accuser son zèle de tiédir, celui-ci dépêcha le sergent Whitcomb avec quelques hommes dont Peter Mairs, Willard et Jos. Moffat, Milton Bowker, en tout une douzaine y compris les simples curieux qui comptaient bien que, cette fois, ça y était, pour aller en reconnaissance dans les parages en question. On amenait aussi Rover, le « hound » de l'aubergiste Osgood.

Et le détachement, après des préparatifs sommaires, partit en toute hâte. Il pouvait être dix heures quand on monta en selle ; la lune éclairait la route et le froid était vif. On avait une longue chevauchée à fournir par des chemins difficiles. Il faudrait, du reste, procéder avec circonspection et concerter un plan afin d'envelopper les fugitifs dans un réseau dont ils ne pourraient s'échapper. Il était à prévoir que, lorsqu'ils se verraient cernés, ils opposeraient une résistance acharnée. Ces gens-là n'étaient pas sans savoir ce qui les attendait, car leur sort était décidé. Les plus fanatiques, évoquant l'affaire McLane, parlaient d'écartèlement, de question, de torture, etc.

Quand nous disons qu'on partit en toute hâte, il ne faut pas se faire l'illusion de douze cavaliers dévalant à bride abattue. Nous l'avons dit, les chemins étaient impraticables. Nous fe-

rons grâce au lecteur des ornières, cailloux, ventre-de-bœuf, cahots ou « papineaux » comme disaient alors assez pittoresquement les loyalistes à cause sans doute des soubresauts que le chef patriote imprimait à leur somnolent conservatisme. Qu'il nous suffise de dire qu'on mit deux longues heures à parcourir la distance relativement courte, malgré les méandres et les détours, qui séparait Frost Village de la route du cinquième rang.

On chevauchait au pas et en silence dans la direction indiquée lorsque Rover qui s'écartait volontiers du chemin pour aller fureter ici et là tomba soudain en arrêt en faisant entendre un sourd grognement suivi aussitôt d'un aboiement furieux.

— Nous y voici, fit le dénonciateur qui avait servi de guide au détachement.

Au même instant, des aboiements précipités partirent d'une mauvaise mesure à quelque distance à droite du chemin.

Sur les ordres du sergent Witcomb, les volontaires mirent pied à terre et après avoir attaché leur monture aux arbres qui bordaient la route, s'avancèrent en tapinois. On se disposa à cerner le chantier pendant que Whitcomb se dirigeait vers la maison de Guilmain, à vingt-cinq pas plus loin.

Ainsi réveillé au milieu de la nuit par un militaire armé, Guilmain resta tout abasourdi. Ce fut pis encore lorsque Whitcomb lui apprit qu'il était soupçonné de donner asile à des ennemis de sa Majesté.

C'était la bonne manière de s'assurer le concours de Guilmain qui, après force protestations, s'offrit, pour démontrer sa bonne foi, d'aller déloger lui-même les intrus qui l'avaient ainsi compromis.

Sur l'invitation de Whitcomb, il alluma sa lanterne à chandelle de suif et armé d'un solide gourdin en bois de charme, accompagna le sergent jusqu'à la bicoque où se trouvaient ses hôtes sans gêne. Il asséna un violent coup de gourdin à la por-

te en intimant à ceux qui se trouvaient à l'intérieur l'ordre de déguerpir.

— Qui êtes-vous, dit une voix rauque.

Ce fut le sergent Whitcomb qui répondit :

— Nous sommes des soldats de Sa Majesté et nous avons ordre de vous capturer morts ou vivants. Cette cabane est cernée de toutes parts par des militaires bien armés. Je vous somme de vous rendre.

— Nous nous rendons, répondit la même voix rauque.

Cette capitulation fut suivie du déclic d'un verrou et la porte s'ouvrit.

Guilmain toujours armé de son gourdin y pénétra suivi du sergent. Célestin Parent, debout, remettait sa carabine tandis que le métis François tenait empoigné le museau de son chien Craig, le véritable délateur.

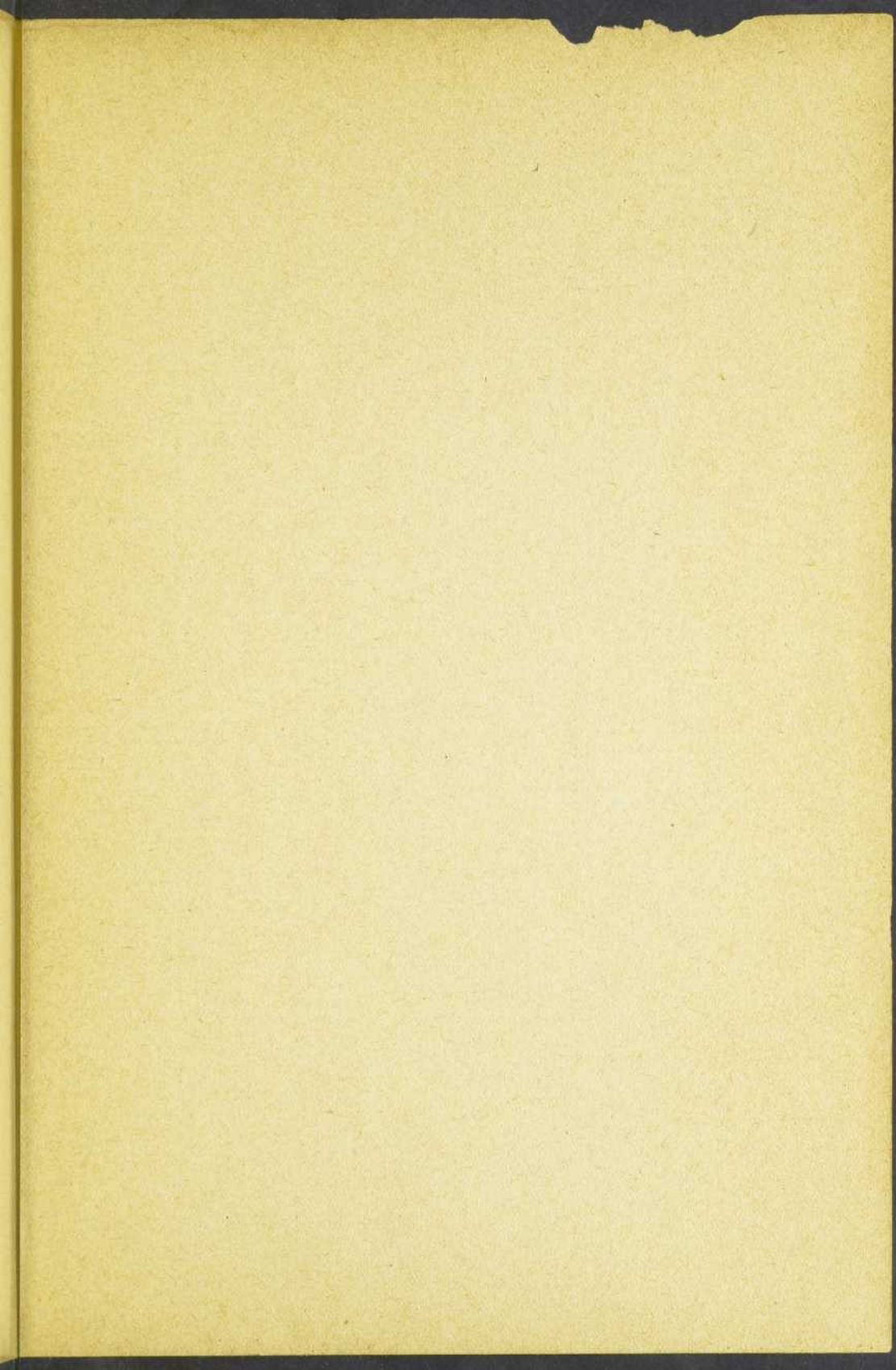
Dans un coin, gisait une loque humaine, prostrée dans une crise de désespoir.

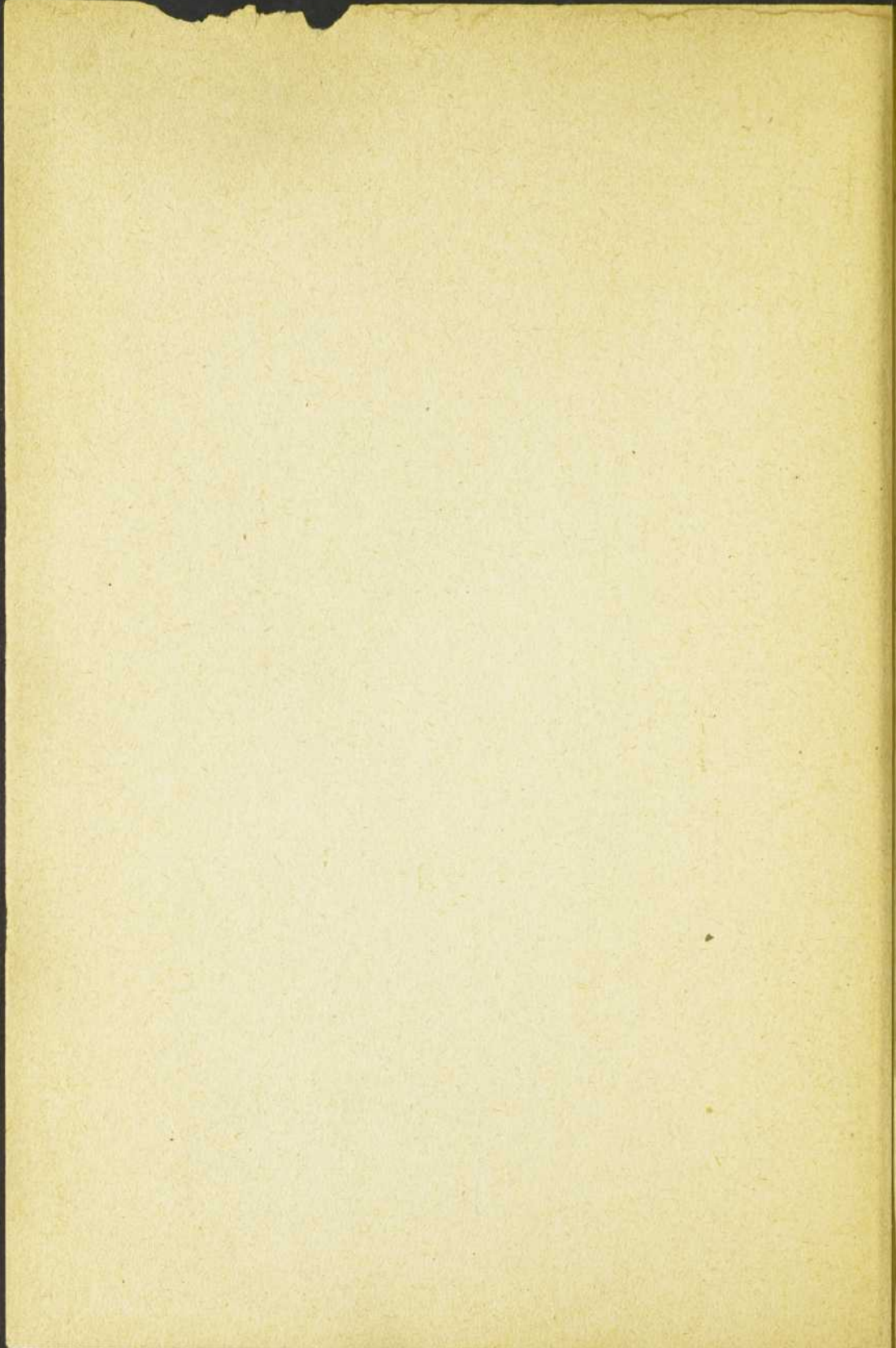
Le sergent Whitcomb prit la lanterne des mains de Guilmain la dirigea sur l'inconnu dont il scruta attentivement les traits L'interpelant alors à haute voix : « In the name of Her Majesty » I arrest you, D^r Wolfred Nelson ! »...

* * *

Quant à M. Thomas que nous avons quitté non loin de Granby, comme il était parvenu, le samedi précédent, à traverser la frontière, nous pouvons bien lever l'incognito. Il n'est autre que Thomas Storrow Brown, le virulent rédacteur du « Vindicator », l'un des plus ardents animateurs de la rébellion, le « général » Brown qui commandait à Saint-Charles.

Waterloo, avril 1910.



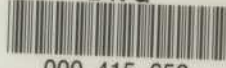




RELIÉ AU CANADA
DANS LES ATELIERS DE LA

Librairie Beauchemin Limitée
MONTREAL, 450, RUE ST. GABRIEL

BNQ



000 415 658